la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

samedi dimanche

75 cents,
85 cents, territoires de l'édition nationale
MONTRÉAL, SAMEDI 8 AOÛT 1981,
97e ANNÉE, no 188, 170 PAGES, 11 CAHIERS •

Montréal Trust

SPORTS

LES EXPOS BAFOUÉS 13-3 À BOSTON

page F 1

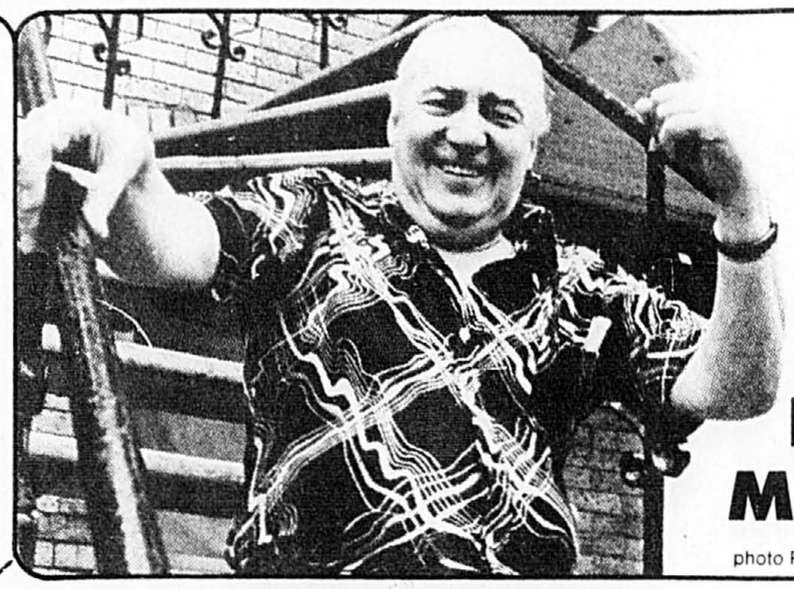

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

À LA DÉCOUVERTE DE MONTRÉAL

MICHEL NOËL, UN «VRAI» DU PLATEAU MONT-ROYAL

page E 1

photo Pierre McCann.

AVEC «GERRY», OFFENBACH LANCE LA PREMIÈRE CARAVANE «ROCK»

page C 1

À MOINS D'UN IMPRÉVU

REPRISE DU COURRIER MARDI

page A 2

photo Pierre McCann, LA PRESSE

60 PAGES SUR LA RENTRÉE MERCREDI DANS LA PRESSE

SOMMAIRE

Annonces classées: D 2 à D 13
F 11 à F 20
Arts et spectacles
—Informations: C 1 à C 20
—Horaires: C 12
Bandes dessinées: Z 12
Carrières et professions: Z 1 à Z 11
Décès, naissances, etc.: F 23
Économie: A 9 à A 14
Éditorial: A 6
FEUILLETON
Shogun: F 15
Horoscope: Z 12
Jardinage: D 6
Le bridge: Z 13
Le monde: F 10
Météo: A 2
Mots croisés: Z 12
Mot mystère: Z 12
Pleins Feux: A 7, A 8
Quoi faire aujourd'hui: C 19
Sciences: Z 14
Sports: F 1 à F 8
Vivre aujourd'hui: E 1 à E 4

LA MANIFESTATION DU RÉFÉRENDUM

BÉDARD VEUT LES NOMS DES POLICIERS QUI ONT POSÉ DES GESTES ILLÉGAUX

page B 7

LE ROI DE L'HÉROÏNE

CONRAD BOUCHARD EXPLIQUE POURQUOI IL S'EST ÉVADÉ

page A 3

page F 10

L'ÉCONOMIE

LE PLAN DE RELANCE DES CAISSES D'ENTRAIDE EST PRÊT

page A 8

ÉDITO

À MONTRÉAL, ON N'ACCEPTE AUCUN REPROCHE

PAR JEAN-GUY DUBUC

page A 6

ÇA VA CRIER FORT CET ÉTÉ!

loto québec

ILYA
9 GROS LOTS BONIS
DE 1 MILLION$
À LA SUPER LOTO
LES 3 DERNIERS GROS LOTS BONIS TIRÉS LE 30 AOÛT*
*en plus des millions et des lots habituels à chaque tirage

Super Loto
la seule loterie
qui fait des millionnaires

SI L'ACCORD DE PRINCIPE EST RATIFIÉ

Le courrier pourrait être livré dès mardi

■ (Selon PC-UPC) — La livraison du courrier pourrait reprendre dès mardi, au Canada, si les 23,000 postiers, au cours de réunions prévues pour dimanche et lundi, ratifient l'entente de principe intervenue entre leurs négociateurs et ceux du Conseil du Trésor.

L'entente, intervenue jeudi, prévoit l'instauration d'un congé de maternité de 17 semaines unique jusqu'à maintenant dans la fonction publique fédérale.

Le président du syndicat des postiers, Jean-Claur Parrot, a fait savoir hier qu'il ferait connaître lundi soir les résultats du vote de ratification. Un de ses adjoints a précisé que si l'entente est ratifiée, le travail pourrait reprendre dès minuit lundi, après 43 jours de grève...

Aux Postes, un porte-parole a déclaré que si les grévistes — répartiteurs et guichetiers — reprennent le travail lundi soir, les facteurs seront immédiatement rappelés au travail.

Il faudra toutefois une journée ou deux pour rétablir intégralement tous les services postaux. Les Postes affirment ne pas avoir à traiter une grande masse de courrier mais qu'un certain encombrement pourrait se produire, du fait que les maisons d'affaires ont retenu une partie du courrier à acheminer depuis le début du conflit.

Les modalités de l'entente intervenue jeudi n'ont pas été divulguées, mais le syndicat a donné quelques précisions sur le contrat de deux ans approuvé par les négociations après trois semaines de médiation spéciale présidée par le juge Alan Gold.

Un salaire presque intégral sera versé aux mères obtenant un congé de maternité de 17 semaines. Les Postes suppléeront une certaine somme aux primes versées durant 15 semaines en vertu du programme de maternité de l'assurance-chômage. Les postières en congé de maternité toucheront 93 p. cent de leurs salaires réguliers. Le reste, soit sept p. cent, est composé de contributions à l'assurance-chômage, au régime de retraite et autres contributions sociales. Le syndicat a donc obtenu entièrement gain de cause à ce chapitre.

Les postiers comptant huit ans de service ont par ailleurs droit à quatre semaines de vacances, alors que ceux travaillant aux Postes depuis plus de 20 ans bénéficieront de cinq semaines de congé, annuellement. En vertu de l'ancien contrat de travail, quatre semaines de vacances étaient allouées après 10 ans et cinq semaines après 25 ans. Le syndicat avait réclamé quatre semaines après cinq ans et cinq après 20 ans.

Par ailleurs, le syndicat n'a pu obtenir un douzième jour férié annuel avec salaire. Les primes seront augmentées de huit cents à $0.80 l'heure pour le travail de nuit et de 10 cents à $1.00 l'heure pour les quarts de fin de semaine. Le syndicat réclamait l'instauration d'un nouveau système de primes basé sur un pourcentage des salaires les plus élevés. Il n'a pas obtenu gain de cause, mais retirera quand même une masse monétaire égale à sa demande initiale à ce chapitre.

Les salaires augmenteront chaque année de $0.70 l'heure. Le salaire horaire actuel varie de $8.66 à $9.05. L'ouvrier moyen des postes perçoit actuellement $9.33 après deux ans de service, ce qui comprend une prime d'indexation au coût de la vie pour 1980.

L'actuelle clause d'indexation est d'ailleurs maintenue, ce qui permettra aux postiers de toucher quelque $0.40 l'heure de plus vers la fin de l'année.

L'entente portera le salaire annuel moyen des postiers de $19,471 à $21,760 à la fin de 1981. La question salariale ne constituait d'ailleurs pas un point en litige lors de la médiation.

Les clauses pertinentes à la santé et à la sécurité au travail seront également remaniées afin de permettre à un employé de refuser un travail considéré comme dangereux.

Enfin, l'installation de nouvelles caméras de surveillance, dans les bureaux postaux, sera retardée.

Par ailleurs, le président du syndicat des facteurs, Robert McGarry, a exprimé l'espoir que l'entente de principe soit ratifiée et que les facteurs, mis à pied durant le conflit, soient rappelés aussitôt que possible.

«Les Postes devront avoir des explications à fournir si les facteurs ne commencent pas à livrer le courrier dès mardi, si le contrat est ratifié», de dire M. McGarry.

LOTO 6/36

Les six numéros gagnants sont:
4 — 12 — 14 — 16 — 33 — 34
complémentaire: 3

MINI-LOTO

Le billet numéro 857704 rapporte $50,000

PROVINCIAL

Le numéro gagnant du gros lot de $500,000 est 2273364

INTER-LOTO

A. Numéros mobiles:
1er numéro 27633 donne $2,500
2e numéro 4466 donne $250
3e numéro 121 donne $50

B. Les trois numéros suivants (non décomposables) donnent $25,000 chacun:
337273 230667 955967

C. Pour le gros lot de $250,000, le numéro (décomposable) est:
442864

Je peux vous apprendre à faire de la voile cet été

Téléphonez-moi ou renvoyez-moi le coupon-réponse. Je vous enverrai la documentation complète sur mes cours d'initiation à la voile, d'initiation à la croisière et club de voile «Tanzer 22», dans les plus brefs délais.

Stefan Marshall
697-3267

NOM
ADRESSE
TELEPHONE
École de voile Stefan Marshall
22 Coolbreeze
Pointe-Claire, Québec H9S 5G4

Château d'aujourd'hui

Pour un climat privilégié

Le design italien, raffiné jusqu'à l'audace, dévoile au fil du temps ce que l'oeil conçoit de plus prodigieux, de plus exaltant.

Le Château d'aujourd'hui rend hommage à son génie en exposant dans ses 4 boutiques les joyaux de son art. Un art à découvrir, un événement à célébrer.

Paul Pelletier
président

Le Château d'aujourd'hui...un plaisir partagé entre les maîtres du design et vous.

CÉLÉBRATION DU DESIGN ITALIEN À MONTRÉAL

du 12 au 22 août

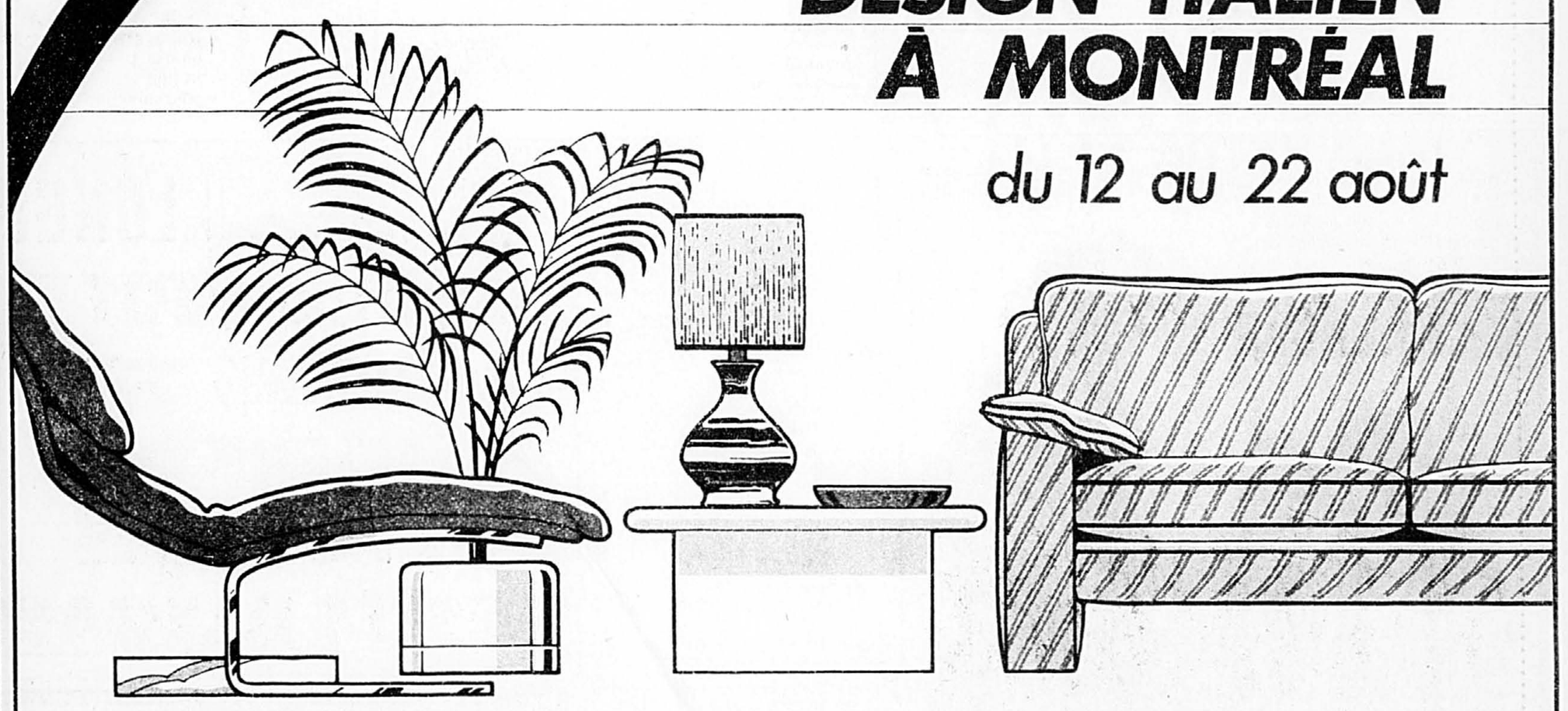

Distributeur exclusif de:
CASSINA • BRUNATI • CASTELLI • ACERBIS • GASPARELLO • TIVIR • SAPORITI • VENINI • SIDEA • ATERLUCE • FLOS • BONACINA • ESTEL • IL PUNTO • MAZZEGA • ARTEMIDE • B & B ITALIA

REMISE de 10 à 30 % sur tous les meubles et accessoires

PROFITEZ!

Tél: (514) 382-4710
Complexe Desjardins, Montréal
6370, rue St-Hubert Montréal
6375, rue St-Hubert Montréal
1125, boul. St-Martin Laval

LA MÉTÉO à Montréal

La Quotidienne
Tirage d'hier
3 - 2 - 6

AUJOURD'HUI
Minimum: Maximum: 23
Nuageux, averses

DEMAIN
Pluie passagère

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi		25	Quelques averses	Pluie pass.
Outaouais		23	Nuageux, averses	Pluie pass.
Laurentides		23	Nuageux, averses	Pluie pass.
Cantons de l'Est		23	Nuageux, averses	Pluie pass.
Mauricie		22	Nuageux avec éclaircies	Pluie pass.
Québec		20	Nuageux, averses	Pluie pass.
Lac-Saint-Jean		22	Nuageux avec éclaircies	Pluie pass.
Rimouski		17	Pluie ou bruine, averses	Nuageux
Gaspésie		15	Pluvieux et brumeux	Nuageux
Baie-Comeau		17	Pluie ou bruine, averse	Nuageux
Sept-Iles		15	Pluvieux et brumeux	Nuageux

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Victoria	13	29
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	18	31
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	12	29
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	13	27
Ontario	Averses	Toronto	17	25
Nouveau-Brunswick	Nuageux	Fredericton	12	24
Nouvelle-Écosse	Nuageux	Halifax	12	24
Ile-du-Prince-Edouard	Nuageux	Charlottetown	12	20
Terre-Neuve	Nuageux	Saint-Jean	15	19

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	19	27	Miami	26	33	Pittsburgh	18	24
Buffalo	16	27	New York	20	30	San Francisco	11	24
Chicago	18	28	Nlle-Orléans	24	34	Washington	19	24

vers les capitales

Amsterdam	20	28	Hong Kong	28	32	Oslo	12	23
Athènes	25	34	Le Caire	23	36	Paris	18	24
Berlin	16	30	Lisbonne	17	30	Rome	21	35
Bruxelles	15	25	Londres	15	19	Séoul	20	28
Buenos Aires	13	15	Madrid	17	34	Stockholm	23	26
Copenhague	15	26	Moscou	15	26	Tokyo	22	29
Genève	15	28	Mexico	12	26	Vienne	17	28

vers les plages

Acapulco	25	34	Bermudes	24	31	San Juan	24	32
Barbade	24	31	Nassau	22	33	Trinidad	23	33

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Port de retour garanti.

***TARIFS D'ABONNEMENTS ÉDITION NATIONALE**

LIVRAISON À DOMICILE:	Lundi au samedi	$2.10
	Lundi au vendredi	$1.50
	Samedi seulement	0.85

***TARIFS D'ABONNEMENTS**

LIVRAISON À DOMICILE:	Lundi au samedi	$1.75
	Lundi au vendredi	$1.25
	Samedi seulement	0.75

* Tarifs différents pour les routes motorisées

TARIFS D'ABONNEMENTS PAR COURRIER (Surface)

Nombre de semaines	13	26	52
CANADA			
Lundi au samedi	$37.00	$74.00	$148.00
Lundi au vendredi	$24.00	$48.00	$96.00
Samedi seulement	$13.00	$26.00	$52.00
ÉTATS-UNIS ET PAYS ÉTRANGERS			
Lundi au samedi	$72.80	$145.60	$291.20
Lundi au vendredi	$52.00	$104.00	$208.00
Samedi seulement	$20.80	$41.60	$83.20

INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
RÉDACTION	285-7070
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
ANNONCES CLASSÉES	
Commandes (du lundi au vendredi 9h à 17h)	285-7111
Pour changer (du lundi au vendredi 9h à 16h30)	285-7205
GRANDES ANNONCES	
Détaillants	285-7202
National, Télé-Presse	285-7306
Vacances, voyages	285-7265
Carrières et professions, nominations	285-7320
COMPTABILITÉ	
Grandes annonces	285-6892
Annonces classées	285-6901

Pour vous abonner, nos bureaux sont ouverts de 7h à 18h (samedi: 7h à 15h) 285-6911

la presse

La RIO prend une sage décision

Lorsqu'en construction, vous vous engagez sur la voie de l'aventure, vous risquez fort de rencontrer des problèmes majeurs qui se traduisent toujours par une augmentation sensible des coûts. Et si, de surcroît, vous choisissez un projet qui, de par sa conception, est inadapté au climat et / ou le choix des matériaux, vous risquez également de subir des vices de construction majeurs qui engendrent de nouvelles dépenses tout en vous occasionnant des sueurs froides.

Or, en optant pour le concept de Roger Taillibert, la Ville de Montréal assumait sciemment tous ces risques, au printemps de 1972, avec les résultats que nous connaissons aujourd'hui. Le parachèvement du complexe olympique tel que conçu par Taillibert est «très sérieusement compromis» pour reprendre les mots du président Lucien Saulnier, de la Régie des installations olympiques (RIO), et je pourrais ajouter qu'il faudrait rien de moins qu'un miracle pour que le stade soit un jour couvert par la toiture mobile préconisée par l'architecte français.

Cette affirmation repose sur trois critères solides: le coût, les problèmes techniques et l'échéancier.

Le coût

D'abord le coût. Le dernier rapport d'étape du mandataire, la Société d'énergie de la baie James (SEBJ), n'a rien de rassurant. En se basant sur les difficultés qu'elle a rencontrées à chaque tournant de son étude, la SEBJ prévoit qu'il faudrait engloutir encore $125 millions (le prix de près de cinq stades de 60,000 places, couverts et climatisés, de type Université de Syracuse) dans un dossier qui nous a déjà coûté suffisamment cher en plus d'hypothéquer la situation financière du Québec pour deux bonnes décennies.

Cette extravagance serait inacceptable dans le contexte socio-politique actuel du Québec, dirigé par un gouvernement qui doit serrer la ceinture à tous ses ministres, y compris ceux qui sont responsables de services essentiels comme l'éducation et les affaires sociales. Quelle crédibilité aurait en effet le ministre Jacques Parizeau face aux administrateurs de centres hospitaliers et aux présidents de commissions scolaires s'il autorisait une telle dépense pour le simple plaisir d'installer un toit-parachute dont on ignore — et les cinq experts internationaux sont formels sur ce point — s'il fonctionnera adéquatement et sécuritairement? Poser la question, c'est y répondre implicitement.

Les difficultés techniques

Et le fonctionnement de la toiture mobile n'est pas le seul problème majeur. Plus les ingénieurs de la SEBJ et leurs conseillers approfondissent leurs travaux, plus ils décèlent de nouvelles failles. Après l'infiltration de l'eau de la première année, les poutrelles dangereuses et l'insuffisance d'acier d'armature dans la base du mât, c'est au tour des appuis en néoprène à montrer une faiblesse insoupçonnée il y a encore moins d'un mois, sans parler de l'obligation de construire une colonne centrale sous la coupole du mât. Et cette boîte de Pandore qu'est devenu le complexe olympique n'a probablement pas encore livré sa dernière surprise.

À ce sujet, il suffit de lire les recommandations des experts internationaux pour réaliser à quel point la SEBJ et la RIO sont loin de pouvoir s'extirper de la phase «études». Le menu est éloquent: études sur les contraintes imposées aux appuis en cas de tremblement de terre; étude de la réponse dynamique du mât avant d'adopter la solution de la colonne centrale; étude de la flexibilité de l'assise rocheuse sous cette colonne; essais par un laboratoire indépendant pour déterminer les contraintes sur les appuis du mât; calculs dynamiques sous charges sismiques pour déterminer les déformations prévues; essais pour déterminer les propriétés de la toile du toit mobile; définition de la capacité du système de fonte de neige et du mode de fonctionnement du système de chauffage; et en guise de dessert, nécessité «d'installer le plus grand nombre possible de dispositifs de sécurité éprouvés» pour le toit mobile.

Il n'est dit nulle part que les experts jugent la pose de la toiture mobile impossible, mais les difficultés qu'ils soulèvent sont tellement nombreuses qu'aucun professionnel sensé n'oserait la cautionner dans le contexte actuel. La décision de la RIO de «suspendre temporairement la poursuite du mandat de validation du concept originel qu'elle avait confié à la SEBJ» laisse prévoir le pire pour le projet Taillibert. Même Lucien Saulnier admet maintenant publiquement que sa confiance de parachever le complexe Taillibert s'est grandement effritée au fil des derniers mois. C'est peu dire!

L'échéancier

L'échéancier s'avère le moins important de tous les critères proposés. Mais il n'en reste pas moins qu'il faudrait attendre encore cinq ans avant que le mât ne soit complété selon le concept de Roger Taillibert, et un an de moins dans le cas d'une solution de rechange. C'est beaucoup, mais ça témoigne des énormes difficultés rencontrées dans ce bâtiment qu'on a rêvé, l'espace d'une nuit au printemps de 1976, de terminer avant les Jeux et qu'on aura mis dix ans à parachever!

Le complexe stade-mât-hall de natation-fontaines-dalle en béton dentelé a déjà coûté $1 milliard, sans parler du loyer de l'argent. C'est beaucoup trop pour ce monument en béton érigé à la bêtise humaine. Stoppons l'hémorragie de ressources financières, dussions-nous nous passer d'un toit, une solution que même le président Lucien Saulnier n'écarte plus. Et on ne peut que regretter qu'une telle décision n'ait pas été prise plus tôt, c'est-à-dire dès l'arrivée du Parti québécois au pouvoir.

LE ROI DE L'HÉROÏNE EST À MONTRÉAL

Bouchard contacte LA PRESSE

Conrad Bouchard, condamné à la prison à vie en 1974, est bien vivant et se trouve encore dans la région métropolitaine depuis sa spectaculaire évasion le 29 juillet dernier, alors qu'il séjournait à sa résidence avec un gardien de l'Institut Leclerc. Il a tenu hier à aviser son avocat qu'il ne porte pas d'arme et que, s'il est tué au cours des prochains jours, les policiers ne pourront pas dire qu'il était armé.

ANDRÉ PEPIN

Bouchard, 49 ans, identifié en 1974 comme étant le «roi de l'héroïne», a autorisé Me Claude Lanctôt à remettre à LA PRESSE des documents qui font état de son intention de rester en liberté sans user de violence. En compagnie de Me Lanctôt, nous avons pu rencontrer le «messager» du fugitif, un de ses amis venu nous remettre un dossier rédigé avant son évasion par les autorités pénitentiaires dans lequel la bonne conduite de Bouchard est largement soulignée.

Une lettre

Conrad Bouchard a écrit à Me Lanctôt — il autorise la diffusion de cette lettre — pour rappeler à ce dernier qu'il a été injustement traité lors de son procès pour trafic et importation d'héroïne en 1974. Après quelques paragraphes, s'adressant personnellement à son avocat, Bouchard remercie ce dernier d'avoir parlé à son épouse au cours des derniers jours pour la soutenir. «Vous êtes courageux, vous possédez cette rare vertu. Aujourd'hui, tout le monde a peur, tout le monde est égoïste. C'est comme ça que périt une civilisation. Surtout après ce que j'ai lu cette semaine au sujet de l'affaire MacAllister, je comprends combien de courage il faut de votre part pour dénoncer un tel système. Votre geste dans cette affaire a traversé les frontières des pénitenciers et c'est ce qui compte.»

Ensuite, Conrad Bouchard, faisant allusion à une récente conversation qu'il a eu avec Me Lanctôt, précise qu'une poursuite contre la Reine, actuellement devant les tribunaux en rapport avec une condamnation de 1971, devrait être revisée pour tenter d'obtenir un plus fort montant. Bouchard croit en effet qu'il a été manipulé pour consentir à une sentence trop forte dans une affaire de fraude. En échange, la poursuite laissait tomber d'autres accusations. Aujourd'hui, Bouchard veut être dédommagé à ce sujet.

Par l'imposition de cette sentence dont fait mention Bouchard, une peine de douze années devait être purgée pour avoir mis de faux timbres-poste en circulation. En acceptant d'avance cette lourde sentence, soutient aujourd'hui le fugitif, la Couronne en laissait tomber deux autres. «Si nous gagnons dans cette cause, nous pourrions alors compter huit années et demi d'incarcération, le stress, le manque d'affection familiale, la perte de jouissance de la vie, l'empêchement à la famille, etc. Je vous autorise donc, Me Lanctôt, à préciser le montant que vous jugerez approprié. Il est entendu que cette affaire doit être conduite à terme même si quelque chose de fâcheux devait m'arriver.»

Pas de violence

«Je tiens à vous souligner que je ne ressens aucune violence à l'endroit des responsables de ce coup monté contre moi, mais, sans être paranoïaque, certains croient avoir intérêt à ma disparition dans le but bien évident d'empêcher la vérité de sortir», explique-t-il dans la lettre adressé à son avocat et dont LA PRESSE a obtenu copie.

Conrad Bouchard explique ensuite qu'il est conscient du danger qu'il court en demeurant en liberté illégale: «S'il m'arrivait quelque chose, il serait facile pour vous, avec tous les documents fournis à la Cour fédérale, de diriger une enquête dans cette affaire. Ceci aurait également pour effet de provoquer une enquête plus approfondie sur la découverte d'un cadavre, un «Boiteux», découvert l'an dernier dans le fleuve Saint-Laurent». Ce «Boiteux» dont parle Bouchard, n'a jamais été formellement identifié, mais il croit qu'il s'agit du comte René-Jean Quintin de Kercadio qui a contribué à son arrestation en 1974. Au moment de la découverte de ce corps dans le fleuve, Bouchard, qui se trouvait encore au pénitencier, avait demandé de pouvoir l'identifier, comme la police le souhaite pour d'autres citoyens, mais cette permission lui fut refusée.

Le «Boiteux»

Le fugitif explique par ailleurs que des mesures de sécurité ont été prises pour lui et sa famille. Un journaliste a présentement en sa possession des documents qui pourraient prouver que la Maison-Blanche — administration Nixon — était au courant des activités frauduleuses du «Boiteux», un agent double qui oeuvrait à travers le monde pour différents corps policiers. Bouchard croit qu'on ne peut accuser un homme d'avoir trafiqué avec un agent double de la police surtout, soutient-il, lorsque les quantités de drogue ne correspondent plus à la dénonciation de l'agent double.

Il dit pourquoi il a risqué le tout pour le tout

Conrad Bouchard a décidé de fausser compagnie à son gardien le 29 juillet dernier, lors d'un congé humanitaire, parce qu'il ne croit plus au système des libérations conditionnelles. Il a décidé de risquer le tout pour le tout même si les autorités pénitenciaires ne cessaient de vanter sa bonne conduite et recommandait son élargissement.

Un messager de Bouchard, un de ses amis, a remis hier matin à LA PRESSE, devant Me Claude Lanctôt, un document interne du pénitencier que le fugitif venait de lui remettre. Ce document, signé par le gardien qui l'accompagnait lors de la visite humanitaire du 29 juillet dernier, M. P.A. Bouchard souligne qu'il n'y a aucune raison pour que Conrad Bouchard ne puisse profiter de sorties sans escorte. Cette permission ne lui fut jamais accordée, mais il a décidé de se l'accorder lui-même.

Le document que Bouchard nous a remis hier raconte: «Conrad Bouchard est un individu actif tant dans l'unité pénitenciaire qu'au travail. Très coopératif, il entretient de bonnes relations avec le personnel ainsi qu'avec ses pairs.

«Travaillant comme commis aux griefs des détenus, il démontre une bonne capacité d'initiative et d'organisation.

«En ce qui nous concerne, nous pouvons le qualifier de détenu modèle. A l'occasion, Bouchard va même jusqu'à user de son influence auprès des autres détenus pour régler à l'amiable des problèmes qui pourraient s'envenimer facilement. En regard des sorties précédantes qui se sont déroulées sans problème, nous croyons que le risque sécuritaire est plus qu'assurable. Il n'y a pas de rapport d'offense à signaler et Bouchard s'est mérité toutes ses réductions de peine. Nous croyons qu'il serait souhaitable que Bouchard se mérite un programme de sortie sans escorte.»

«Malgré toutes ces belles paroles, il ne croyait plus au système et il a décidé de retourner dans son milieu lui-même», a conclut le jeune messager.

Les corps policiers sont toujours à la recherche de Bouchard. Les perquisitions dans le milieu criminel bien organisé se poursuivent.

SERGE PARENT, PROPRIÉTAIRE
chez CLOUTIER
384-4990
1221 est, rue FLEURY 2595, DE SALABERRY
ATTENTION
VOYEZ NOTRE CIRCULAIRE DE PLUS DE 75 SPÉCIAUX À L'ENTRÉE DE NOS SUCCURSALES

LONGUEUIL
Nos prix incluent:
— Trois (3) repas par jour servis à la salle à manger, plusieurs choix à chaque repas et vin inclus au souper.
— Entretien ménager tous les jours
— Réceptionniste, soins infirmiers
— Service de sécurité et d'intercom 24 heures par jour et beaucoup plus.
— Suites spacieuses meublées ou non.
Manoir pour retraités
Dimanche le 9 août de 2h à 5h
Appartements modèles ouverts aux visiteurs
Pour de plus amples informations:
LE SAINT-MALO
390 rue Bord de l'Eau
Longueuil (Québec)
J4H 3Z4
Tél: (514)651-0290
ouvert 7 jours par semaine

Georges Pouliot Fourrures
DEPUIS 1914 MANUFACTURIER
4435, rue de La Roche
527-8664
STATIONNEMENT GRATUIT
SOLDE D'AOÛT PRÊT-A-PORTER OU SUR MESURES

Un tout nouveau concept de condominiums qui fait fureur
SEULEMENT 4 APPARTEMENTS PAR ÉTAGE
CONDOMINIUMS
LE DOMAINE Du Barrage
Voir notre annonce en page D 11
3660, boul. Lévesque, situé près du pont Pie-IX à Laval. Tél.: (514) 664-1114

Dépôts garantis
UN CHOIX JUDICIEUX
19%
• 30 à 59 jours
• Dépôt initial minimum: 5 000$
Les dépôts garantis de la Fiducie du Québec.
Un choix judicieux qui garantit un rendement élevé.
• taux d'intérêt garanti, de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance;
• aucuns frais d'administration;
• choix de la durée du dépôt et de la fréquence du paiement des intérêts;
• possibilité d'enregistrer les dépôts à un régime d'épargne-retraite;
• non encaissables avant terme sauf en cas de décès.
Nos conseillers se feront un plaisir de vous fournir plus d'informations.
Venez ou téléphonez.
Taux sujet à changement sans préavis. Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec
MONTRÉAL Complexe Desjardins (514) 281-8840 1-800-361-6840, poste 8840
LAVAL Place Val des Arbres (514) 668-5223 1-800-361-3803
Fiducie du Québec
QUÉBEC (418) 653-6811 SHERBROOKE (819) 566-5667 CHICOUTIMI (418) 549-5746
desjardins

CONDOMINIUM
LES TERRASSES PATON
Voici enfin un nouveau complexe résidentiel hors pair
EMPLACEMENT MAGNIFIQUE
UN CONDOMINIUM OÙ TOUT EST BIEN PENSÉ
• De luxueux appartements de 2 ou 3 chambres à coucher
• Sécurité jour et nuit
• Tapis mur à mur, piscine, espace de rangement etc.
OCCUPATION JUIN 82
À PARTIR DE $77,000
BUREAU DES VENTES
4520 Promenade Paton, Chomedey Laval
688-8440

DIRECT FILM est soumis à un chantage scandaleux!

La CSN n'a pas de cause et elle le reconnaît!

Nos employés et nos clients ont droit de savoir ce qui se passe vraiment dans ce conflit provoqué par la CSN.

Le Syndicat des employé(e)s de magasins de DIRECT FILM (CSN) affilié à la Fédération Nationale des Communications (CSN) a déposé au Ministère du Travail une demande d'accréditation pour un syndicat de salariés de DIRECT FILM à l'extérieur de la région métropolitaine de Montréal.

En 1980, DIRECT FILM a déjà négocié avec ce même syndicat, pour les magasins de Montréal, une convention collective qui est la meilleure sur le marché dans le domaine.

Pour les magasins de l'extérieur de Montréal, DIRECT FILM s'est prévalu de son droit le plus élémentaire de demander au Commissaire du Travail, ce qui est prévu d'ailleurs au Code du Travail, d'exclure les gérants de magasin de l'unité de négociation. Les raisons principales à invoquer sont les pouvoirs réels de gestion (entre autres embaucher et congédier) que les gérants de magasin de l'extérieur de Montréal ont et que les gérants de Montréal n'ont pas.

La décision appartient au Commissaire Benoît Laviolette du Ministère du Travail.

La CSN refuse d'attendre la décision du Commissaire.

Depuis juin 1981, la CSN a amorcé une campagne de dénigrement, de boycottage et de grèves illégales pour forcer DIRECT FILM, par ces moyens de pression illégaux, à renoncer à ses droits de représentation et entraîne nos employés dans cette illégalité.

Ces gestes illégaux ont causé de lourdes pertes à DIRECT FILM.

DIRECT FILM a obtenu de la Cour Supérieure une injonction ordonnant au Syndicat de cesser de nuire aux activités normales de l'entreprise.

Les tactiques utilisées et recommandées par les organisateurs de la CSN sont illégales, immorales et scandaleuses.

Pour que vous puissiez apprécier les tactiques douteuses des organisateurs de la CSN, nous reproduisons ci-contre une copie intégrale d'un message en date du 7 juillet 1981 sur lequel apparaît le nom de Roger Poudrette, conseiller syndical du service des grèves de la CSN, à tous les conseils centraux, dans lequel il décrit les méthodes illégales pour saboter DIRECT FILM.

La CSN n'a pas de cause et elle le reconnaît!

1 *"Concernant les plaintes en congédiement — Le mot d'ordre est toujours le même: pas de plainte concernant une suspension ou congédiement 1ère — étant donné que Direct Film ne reconnaît pas les gérant(e)s en province comme des salarié(e)s et que justement cette cause est loin d'être gagnée juridiquement . . ."*

Si la CSN avait une cause justifiable, pourquoi avance-t-elle que sa cause est loin d'être gagnée juridiquement?

Pourquoi refuse-t-elle de protéger nos salariés en donnant ordre aux conseils centraux de ne pas faire de plainte?

La CSN n'a pas de cause et elle le reconnaît!

2 *"— Comment défendre une plainte en congédiement pour un vendeur ou vendeuse qui dit aux clients d'aller acheter ailleurs . . ."*

Si la CSN avait une cause justifiable elle n'aurait pas décidé à l'avance de chercher à faire des martyrs et de sacrifier des employés qui seraient renvoyés suite à leurs actes illégaux.

La CSN n'a pas de cause et elle le reconnaît!

3 *"Dans les futurs moyens de pression, des journées d'étude sont à l'ordre du jour mais seulement lorsque nous serons assurés de la participation de tout le monde sans exception ou presque. Pour des moyens de pression non écrivables, j'utiliserai le téléphone."*

Si la CSN avait une cause justifiable, elle pourrait utiliser tous les recours légaux et "écrivables" pour appuyer ses représentations (C'est quoi des moyens de pression "non écrivables"?)

La CSN n'a pas de cause et elle le reconnaît!

4 *"J'aimerais que le paragraphe (journée d'étude) soit détruit et exclusif aux responsables des conseils centraux."*

Si la CSN avait une cause justifiable, pourquoi, déjà le 7 juillet, demandait-elle aux conseils centraux de ne pas laisser de preuve en détruisant cette partie de message ?

Pourquoi la CSN sent-elle le besoin de se réfugier dans la clandestinité?

...SUITE

A TOUS LES CONSEILS CENTRAUX

SUJET DIRECT FILM

SUITE A LA REUNION DU COMITE DE STRATEGIE, IL EST DECIDE QUE MERCREDI LE 8 JUILLET 81, LES TELEPHONES DE TOUS LES MAGASINS DIRECT FILM SOIENT DECROCHES, PENDANT TOUTE LA JOURNEE SANS EXCEPTION.

IL Y AURA 15 PERSONNES QUI APPELLERONT SANS ARRET DANS LE BUT DE VERIFIER SI LE MOT D'ORDRE EST SUIVI CORRECTEMENT AVANT D'ENTREPRENDRE D'AUTRES MOYENS DE PRESSION DONT NOUS POUVONS DIFFICILEMENT CONTROLER.

JEUDI DANS LA JOURNEE, TOUS LES MAGASINS QUI N'AURONT PAS SUIVI LE MOT D'ORDRE SERONT VISITES PAR LE DELEGUE REGIONAL ACCOMPAGNE AUTANT QUE POSSIBLE PAR UN RESPONSABLE DU CONSEIL CENTRAL DANS LE BUT D'ENCOURAGER ET D'INFORMER DAVANTAGE LES PERSONNES NON IMPLIQUEES ET CONNAITRE LES "VRAIES" RAISONS POUR LEUR NON-PARTICIPATION.

IMPORTANT - JEUDI SOIR ET SI POSSIBLE VENDREDI SOIR,

TOUS LES MILITANT(E)S DEVRAIENT SE DONNER RENDEZ-VOUS DANS LES MAGASINS DIRECT FILM A L'AIR CLIMATISE POUR DEMANDER DE L'INFORMATION TOUTE LA SOIREE SUR DES APPAREILS PHOTOS OU AUTRES, DANS LE BUT D'ACCAPARER LE PERSONNEL DE FACON A CE QU'IL N'AIT PAS LE TEMPS DE SERVIR LES CLIENTS (NOUS SAVONS TOUS QU'A LA VEILLE DES VACANCES DE LA CONSTRUCTION LES JOURS QUI SUIVENT SONT TRES IMPORTANTS POUR DIRECT FILM).

SUITE AU RESULTAT DE L'OPERATION 'TELEPHONES DECROCHES', UN AUTRE MOT D'ORDRE SERA TRANSMIS A COMPTER DE JEUDI.

DOCREATION: LE RAPPORT EFFECTUE PAR LYNE PROTEAU DE THETFORD-MINES DU 7 JUILLET 81 POURRAIT ETRE PHOTOCOPIE COMME EXEMPLE DE SOLIDARITE.

JE REMERCIE LES RESPONSABLES DES CONSEILS CENTRAUX QUI ONT REPONDU A MON APPEL, A SAVOIR QUEL ETAIT LE REMPLACANT LORS DE VOS VACANCES POUR LE DOSSIER DIRECT FILM, ET LE FAIRE SAVOIR EGALEMENT AU DELEGUE DIRECT FILM.

CONCERNANT LES PLAINTES EN CONGEDIEMENT - LE MOT D'ORDRE EST TOUJOURS LE MEME: PAS DE PLAINTE CONCERNANT UNE SUSPENSION OU CONGEDIEMENT 1ERE - ETANT DONNE QUE DIRECT FILM NE RECONNAIT PAS LES GERANT(E)S EN PROVINCE COMME DES SALARIE(E)S ET QUE JUSTEMENT CETTE CAUSE EST LOIN D'ETRE GAGNEE JURIDIQUEMENT..... ET QUE LES PROCHAINES AUDITIONS AURONT LIEU LES 13 14 20 21 26 27 OCTOBRE ET 2 ET 3 NOVEMBRE PROCHAIN ET QUE - COMMENT DEFENDRE UNE PLAINTE EN CONGEDIEMENT POUR UN VENDEUR OU VENDEUSE QUI DIT AUX CLIENTS D'ALLER ACHETER AILLEURS (CELA N'UNE PLAINTE EN CONGEDIEMENT NE PEUT ETRE RETIREE QUE PAR LA PERSONNE VISEE PAR LA PLAINTE A- QU'ON A DECIDE EN A.G. A LEVIS ET REPETE A QUEBEC QU'AUCUNE PLAINTE NE SERAIT PORTEE A MOINS QU'UN INDIVIDU EN DESACCORD AVEC L'ASSEMBLEE EN FASSE LA DEMANDE EXPRESSE.

EN CONCLUSION, SEUL LE RAPPORT DE FORCE DES EMPLOYE(E)S DE DIRECT FILM FERA EN SORTE QUE NOUS OBTIENDRONS UNE ACCREDITATION AVEC TOUS NOS MEMBRES SANS EXCEPTION.

POUR CONTESTATION, COMMUNIQUEZ AVEC ALLEN GOTTHEIL: 286-2067.

UN NOUVEAU PAMPHLET "BOYCOTTONS DIRECT FILM" A ETE DISTRIBUE LUNDI. NOUS SOMMES EN TRAIN D'EN IMPRIMER D'AUTRES DE MEME QU'UN TRACT ANGLOPHONE AINSI QUE D'AUTRES MACARONS 'BOYCOTTONS DIRECT FPINE" - N'OUBLIEZ PAS DE COLLECTER LE $2.00 POUR LES MACARONS ET NOUS LE FAIRE PARVENIR SI POSSIBLE.

DANS LES FUTURS MOYENS DE PRESSION, DES JOURNEES D'ETUDE SONT A L'ORDRE DU JOUR MAIS SEULEMENT LORSQUE NOUS SERONS ASSURES DE LA PARTICIPATION DE TOUT LE MONDE SANS EXCEPTION OU PRESQUE POUR DES MOYENS DE PRESSION NON ECRIVABLES. J'UTILISERAI LE TELEPHONE. C'EST LA RAISON PRINCIPALE DE MA DEMANDE DE CONNAITRE VOTRE REMPLACANT LORS DE VOS VACANCES. J'AIMERAIS QUE LE PARAGRAPHE (JOURNEE D'ETUDE) SOIT DETRUIT ET EXCLUSIF AUX RESPONSABLES DES CONSEILS CENTRAUX.

VOUS POUVEZ ME REJOINDRE A 286-2031, ET SI JE NE SUIS PAS LA, LAISSEZ LE MESSAGE ET L'HEURE APPROXIMATIVE QUE JE PEUX VOUS REJOINDRE
POUR DE MEILLEURES COMMUNICATIONS.

ROGER POUDRETTE
CONSEILLER SYNDICAL
SERVICE DES GREVES - MONTREAL.

MSG MTL 07/07/81 15H40

DIRECT FILM NE CÉDERA PAS AU CHANTAGE!

- La position de DIRECT FILM est claire; nous attendons la décision du Commissaire du Travail au sujet de l'accréditation d'une unité de négociation de l'extérieur de Montréal. La compagnie ne retirera pas ses représentations devant le Ministère du Travail; **c'est un droit sacré, principe de base de la démocratie.**
- Comme l'an dernier, DIRECT FILM est prêt à négocier, de bonne foi, avec un syndicat de l'extérieur de Montréal, lorsque celui-ci sera officiellement accrédité par le Ministère du Travail.
- DIRECT FILM est toujours disposé à faire des représentations pour accélérer les audiences prévues pour ce dossier d'accréditation.
- DIRECT FILM continue de respecter la loi, d'appuyer et de défendre ses droits et ceux de ses employés.
- DIRECT FILM demande au Ministère de la Justice d'enquêter sur le comportement du syndicat.

DIRECT FILM

Pierre Foglia

Les vautours

Ils sont arrivés vers midi. Ils ont stationné leurs autos de chaque côté du chemin, et comme ils étaient au moins cent le silence a éclaté de cent portières qui claquent. Comme un orage de ferraille en ce lourd début d'après-midi, blanc de soleil.

Ils venaient d'un peu partout, cultivateurs des rangs voisins, curieux du village, j'ai même vu un antiquaire à barbiche, dans un short mauve.

Ils se sont répandus dans la cour, et comme l'encanteur n'était pas arrivé ils ont commencé à fureter partout. Il y en avait dans le jardin, derrière le hangar, dans la cabane à sucre sous les érables, sur la galerie de la maison, et bien sûr plein le hangar où étaient entassés dans un beau fouillis les pauvres objets de Mme Clough.

Mme Clough, c'était ma voisine. Une petite vieille qui ne parlait pas un mot de français, qui passait sa vie au téléphone s'accaparant la ligne que nous avions en commun, et qui avait deux horreurs de chiens qui pissaient sur mes fleurs. Mais je n'ai jamais réussi à la détester comme elle l'aurait souhaité, je suis trop citadin pour ces haines de campagne qui font les saisons moins longues. Je me contentais de donner des coups de pied à ses chiens, et de chanter sur la ligne quand elle téléphonait à son fils. Ils ont entendu tout mon répertoire de chansons cochonnes, de «Cadérousselle dans son cercueil» à «Pierrot qui n'a pas de culotte» sans oublier «Margot qui grimpait au haut de l'armoire».

Je vous en parle au passé comme si elle était morte, mais elle a seulement vendu sa maison et tout ce qu'elle n'a pas pu emporter sera vendu aujourd'hui à l'encan. C'est pour cela qu'ils sont une centaine dans sa cour, dans son hangar, «à sentir»...

L'antiquaire à barbiche en short mauve n'est pas resté longtemps: c'est qu'elle n'était pas bien riche Mme Clough et ses vieilleries sont sans grande valeur. Il a hésité un instant devant une lampe de table, mais il l'a finalement reposée en disant: «Bof...» Il a décampé avant même que l'encanteur n'ait dressé son estrade.

Heureusement Mme Clough n'était pas là. Ce doit être terrible de voir un antiquaire en short mauve lever le nez sur la lampe qui a veillé tant de nuits, et sur les premières maladies du petit, et quarante ans plus tard, sur l'agonie du mari. Et plus terrible encore le spectacle de cent vautours tournoyant autour de tous ces objects familiers qui tombent de notre quotidien quand on a plus assez de vie pour leur en prêter un peu.

Ils sont arrivés vers midi et ils étaient au moins cent. Au signal de l'encanteur qui leur jetait morceau par morceau les entrailles de la vieille, ils se sont disputé jusqu'au dernier clou, jusqu'à la dernière assiette.

Ils sont partis vers 3 heures emportant leur butin. Ils sont partis gavés, croassant la même chanson: «Cher, pas cher, affaire, enchères, 18 dollars, 26 dollars, 41 dollars, 112 dollars.» C'est bien vrai que le dollar se dévalue: la décence n'a plus de prix. Il y en avait un qui emportait le miroir, un autre qui emportait la lampe l'a croisé et une dernière fois entre les deux est passé le reflet de Mme Clough, présence disloquée, d'une chambre écartelée: le lit dans la camionnette là-bas au bout du chemin, l'armoire encore plantée dans la cour, la vanity en acajou déjà partie vers quelque sous-sol en plywood.

Ils sont partis vers 3 heures en faisant claquer à nouveau leurs portières de voiture. Quand il n'en est plus resté un seul, je suis allé ramasser les canettes vides sur le chemin. Et je me suis juré que jamais les vautours ne viendront jouer dans ma cour.

Quand je serai vieux, je foutrai le feu.

Les nouilles

Quelques réflexions sur la cuisine italienne que l'on mange à Montréal. Réflexions qui me sont inspirées par les innombrables sottises qu'il se dit et s'écrit sur le sujet.

Un des mythes les plus répandus est bien sûr celui «du petit restaurant pas cher qui fait de la bonne cuisine familiale».

À force de ne pas le trouver ce restaurant, les amateurs du genre l'ont inventé. C'est ainsi que le «Sud de la vieille poêle» sur Saint-Laurent est devenu «familial»! Misère!... Il faut être américain pour confondre à ce point le fast-nouilles avec le minestrone...

Ce n'est pourtant pas difficile, la seule cuisine familiale italienne à Montréal, c'est celle des «Tre Maria» sur Clark au coin de Mozart... mais encore faut-il avoir la curiosité de goûter le baccala à la polenta (morue et purée de maïs) les tripes, le lapin, etc.

Pour ce qui est des restaurants traditionnels, ils sont heureusement plus nombreux à offrir une cuisine souvent plus qu'honnête. Mais il ne faut pas charrier non plus, ce n'est pas parce qu'un restaurant est snob qu'il est forcément bon.

Des amis qui dînaient chez Frascatti (sur Saint-Laurent près de des Pins) mercredi dernier, se sont faits regarder de haut parce qu'ils ont osé commander des pâtes avec leur veau, et qu'ils ont aussi demandé du jus de pamplemousse pour mêler à leur campari...

C'est vrai que les pâtes sont rarement servies avec de la viande dans la gastronomie italienne... Je dis bien la gastronomie, qu'il ne faut pas confondre avec la prétention. Ainsi à «La Sila» (rue Saint-Denis) où les pâtes sont au moins aussi bonne que chez Frascatti (à mon avis bien meilleures) on vous servira pâtes et veau sans sourciller, on vous le suggérera même à l'occasion.

Quant à refuser de mettre du jus de pamplemousse dans le campari en disant, sans rire: «Vous allez tuer le goût du campari», c'est à faire mourir de rire le plus ignorant des Napolitains qui sait que le campari est le plus vulgaire des apéritifs, et que quand bien même on en tuerait le goût, c'est bien là le plus innocent des crimes.

Tant qu'à se payer du snobisme autant aller chez Magnani, rue Lajeunesse. La mère Magnani est bien trop snobe pour vous faire la conversation, mais ce qu'elle vous sert parle joliment pour elle.

Fine cuisine familiale

Cours de base

donnés par Henri Bernard

Les techniques:
préparations, cuissons,
assaisonnements, décorations

Recettes et dégustations

1 fois par semaine,
jour ou soir,
du 15 septembre au
19 novembre 1981

Inscriptions après première leçon
à titre d'essai (sans engagement)

Prospectus et réservations:
843-6481

Institut Culinaire Henri Bernard

2015
de la Montagne,
suite 610,
Montréal H3G 1Z9

Permis
d'enseignement de
culture personnelle

LES RUES DE MONTRÉAL

ESPLANADE, avenue de l'(?)

Ainsi nommée parce qu'elle passait au travers de l'esplanade de l'Hôtel-Dieu après 1880. Des tronçons de cette voie se sont appelés **rue Michaud** et **rue Dirval.** Axe sud-nord à partir de Duluth, à l'ouest de Saint-Laurent.

* * *

ÉMILE-NELLIGAN rue (1963)

À la mémoire d'Émile Nelligan (1879-1941), poète né à Montréal dont les poésies furent recueillies par Louis Dantin dans son oeuvre: «Émile Nelligan et son oeuvre» (1901). Un tronçon de cette voie portait déjà le nom de **rue Nelligan** depuis 1951 quand la Ville décida en 1963 d'ajouter le prénom pour mieux identifier le poète. Cette voie forme trois côtés d'un quadrilatère, ouvert sur Laurentien, au sud de Gouin.

* * *

EDGEHILL, avenue (?)

Nom descriptif anglophone (côte abrupte). Axe sud-nord à partir de Dorchester, à l'est d'Atwater.

DRUMMOND, rue (1842)

En souvenir de Jane Drummond, épouse de John Redpath, conseiller municipal de 1840 à 1843, et propriétaire de terrains en bordure de cette voie. Axe nord-sud croisant Sainte-Catherine à l'ouest de Peel.

* * *

DESMARCHAIS, boulevard (1931)

Voie cedée par la succession Julien Desmarchais, et qui se trouve dans le prolongement du boulevard du même nom à Verdun. Cette voie s'étend vers le nord-ouest à partir du boulevard LaSalle, à l'ouest de l'avenue de l'Église.

Vente aux Enchères d'Art et d'Antiquités

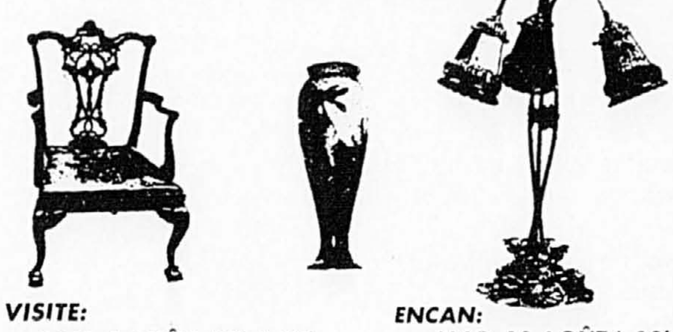

VISITE:
SAM. 8 AOÛT, 10h à 17h
DIM. 9 AOÛT, 10h à 17h
LUN. 10 AOÛT, 10h à 21h
MAR. 11 AOÛT, 10h à 19h

ENCAN:
MAR. 11 AOÛT à 19h
MER. 12 AOÛT à 19h
JEU. 13 AOÛT à 19h

ARTICLES EN VEDETTE:

Pièces de collection. Gong chinois ancien 5 coups. Sculpture en marbre grandeur nature de la Venus de Milo. Bureau en acajou, dessus cuir, forme haricot. Horloge de parquet en acajou, avec carillon.

IMPORTANT:

«Graham of London» montre de poche à répétition (18e siècle)

Superbe collection de verre d'art, collection de tapis orientaux tissés à la main, vaisseliers, joli paravent antique chinois incrusté de nacre de perle et sculpté à la main, lustres, piédestal de l'époque victorienne en laiton, tables à écrire, lampes antiques, tableaux, piano, rare orgue manuel antique, joli assortiment d'articles en argent sterling, bijoux en or et argent, belle sélection de porcelaine, cristal, bronze, et de nombreux articles rares et insolites d'intérêt pour collectionneurs et connaisseurs.

PLUSIEURS ARTICLES ONT ÉTÉ CONSIGNÉS À CETTE VENTE SANS MINIMUM OU RÉSERVE.

Jouissez de notre salle d'encan climatisée.
Un certificat-cadeau de $100.00 sera tiré à la fin de chaque session.

Industries Empire Inc.

à notre salle d'encan

5500, rue Paré — à l'ouest de Décarie

737-5343 **737-8653**

EN RAISON DU CONFLIT POSTAL TOUS LES ÉTUDIANTS DE L'UQAM SONT CONVOQUÉS À L'INSCRIPTION DE LA SESSION D'AUTOMNE 1981

ÉTUDES DE PREMIER CYCLE

FAMILLE DES ARTS

	ANCIENS ETUD.	NOUVEAUX ETUD.	LOCAL	TEL.
Art dramatique	19 août	20 août	J2020	282-4059
Arts plastiques	24 au 26 août	26 août		282-3665
Cert. en art d'impression, peinture et sculpture	24 août	24 août		282-3665
Cert. en arts plastiques	27 août	27 août		282-3665
Danse	17 août	18 août	J2020	282-4059
Design de l'environnement	24 au 26 août	27 août	G2630	282-3671
Design graphique	24 et 25 août	25 août	G2630	282-3667
Histoire de l'art	25 au 27 août	27 août		282-3673
Musique	24 au 26 août	27 août	F3315	282-3675

FAMILLE FORMATION DES MAITRES

Ens. en éducation physique	17 au 20 août	20 août	L1020	282-3624
Ens. à l'enfance inadaptée	17 au 20 août	18 au 20 août	L1025	282-3614
Ens. professionnel	18 au 27 août sauf le 21	18 au 27 août sauf le 21	L1110	282-3628
Information scolaire et professionnelle	17 et 18 août	19 et 20 août	L1085	282-3627
Préscolaire-primaire (form. init.)	17 au 19 août	20 août	L1110	282-3617
Préscolaire-primaire (perfectionnement)	18 au 20 août	18 au 20 août	L1110	282-3621
Cert. en adaptation scolaire et sociale	18 août	18 août	L1055	282-3612
Cert. en sciences de l'éducation	19 et 20 août	19 et 20 août	L1055	282-3612
Cert. pour formateurs d'adultes	19 et 20 août	19 et 20 août	L1055	282-3612
Cert. en pédagogie de l'audio-visuel	19 et 20 août	19 et 20 août	L1055	282-3612

FAMILLES DES LETTRES

(sur rendez-vous pris par tél. — documentation disponible au secrétariat)

Animation et recherche culturelles	24 août	25 août	J1230	282-3634
Communication	24 et 25 août	25 août	J1110	282-3637
Cert. en communication	24 août	25 août	J1110	282-3652
Ens. des langues et des lettres	26 et 27 août	24 août	J1070	282-3641
Cert. en classe d'accueil et d'immersion	25 août	25 août	J1070	282-3641
Cert. du français langue seconde	25 août	25 août	J1070	282-3641
Études littéraires	24 et 25 août	25 août	J1050	282-3644
Cert. français écrit et scén. cinématogr.	26 et 27 août	26 et 27 août	J1050	282-3652
Linguistique	27 août	25 août	J1060	282-3647
Cert. linguistique et terminologie	26 août	25 août	J1060	282-3647

FAMILLE DES SCIENCES

Biochimie	24 au 27 août	24 au 27 août	S1200	282-3657
Biologie	24 au 27 août	24 au 27 août	S1350	282-3654
Chimie	24 au 27 août	24 au 27 août	S1200	282-3657
Enseignement des sciences	25 au 27 août	25 au 27 août	C5800	282-3666
Informatique de gestion	24 au 27 août	24 au 27 août	C5800	282-3664
Mathématiques	25 au 27 août	25 au 27 août	C5800	282-3662
Physique	25 au 27 août	25 au 27 août	S1200	282-3672
Sciences de la terre	24 au 27 août	24 au 27 août	S1200	282-3674
Cert. en science de l'environnement	24 et 26 août	24 et 26 août	S1200	282-3672
Sciences techniques	25 et 27 août	25 et 27 août	S1200	282-3676

FAMILLE DES SCIENCES HUMAINES

(veuillez chercher documentation au secrétariat (9h à 17h) AVANT INSCRIPTION

	ANCIENS ETUD.	NOUVEAUX ETUD.	LOCAL	TEL.
Economique	27 août	27 août	A2860	282-3659
Géographie	25 et 26 août	26 août		282-3610
Histoire et cert. en archéologie	24 et 25 août	24 et 25 août		282-3626
Philosophie	25 août	24 août	A2450	282-3629
Psychologie	24 au 26 août	26 août	R2015	282-3613
Psychosociologie de la communication	25 et 26 août	26 août	A2440	282-3620
Cert. en intervention psycho-sociale	27 août	26 août		282-3620
Sciences juridiques	25 août	25 août	J2950	282-3623
Science politique	25 et 26 août	25 août		282-3633
Cert. en science politique	25 et 26 août	25 et 26 août	A2805	282-3633
Sciences religieuses	26 août	26 août	A2450	282-3630
Cert. en éducation morale	27 août	27 août	A3175	282-3630
Sexologie	24 et 25 août	25 août	A2835	282-3639
Sociologie	25 et 26 août	25 août	A1750	282-3616
Travail social	26 et 27 août	26 et 27 août	A2575	282-3619

FAMILLE SCIENCES DE LA GESTION

Baccalauréats:	DATES	NOMS	STATUT	HEURES	LOCAL	TELEPHONE
Administration (7764) et	110881	A-K	nouveaux	9:00	AM050	282-8333
Enseignement en administration	110881	L-Z	nouveaux	13:30	AM050	282-8333
Gestion et intervention	110881	A-Z	nouveaux	13:30	J2930	282-3649
touristiques (7810)	180881	A-Z	21-30 cours réussis	13:30	J2930	
	190881	A-Z	11-20 cours réussis	13:30	J2930	
	200881	A-Z	1-10 cours réussis	13:30	J2930	
Sciences comptables (7766)	180881	A-K	nouveaux	9:30	AM050	282-3640
	180881	L-Z	nouveaux	14:00	AM050	282-3640
Urbanisme (7805)	180881	A-Z	nouveaux	13:30	J2970	282-3650

Certificats:						
Comptabilité générale (4170)	130881	A-Z	nouveaux	18:00	AM050	282-3653
Sciences comptables (4138)	130881	A-Z	nouveaux	20:00	AM050	282-3653
Administration (4122) et	110881	A-K	nouveaux	18:00	AM050	282-8330
Gestion administrative (4125)	110881	L-Z	nouveaux	20:00	AM050	282-8330
Personnel (4126) et Main-d'oeuvre (4220)	120881	A-Z	nouveaux	18:00	AM050	282-8330
Aff. immobilières (4198) Anal. fin. (4207)	120881	A-Z	nouveaux	20:00	AM050	282-8330
et Gest. inform. (4208) Marketing (4206)						

Les retardataires devront se présenter au secrétariat de la famille les 19 et 20 août

ÉTUDES DE DEUXIÈME ET TROISIÈME CYCLES

(anciens et nouveaux étudiants)

	DATES	LOCAL	TELEPHONE
Administration (MBA et Ph.D.)	26 et 27 août - 1er et 2 septembre	J4520	282-4274
Art dramatique (M.A.)	25 et 26 août — 2 septembre	J2305	282-8428
Arts plastiques (M.A.)	25 et 26 août	JR630	282-8289
Biologie (M.Sc.)	26 et 27 août	S4075	282-3363
Chimie (M.Sc.)	1er au 3 septembre		282-4896
Communication (M.A.)	25 et 26 août	J1390	282-4057
Économique (M.Sc.)	3 septembre	J4180	282-8362
Éducation (M.Ed.)	25 au 27 août		282-3882
Études des arts (M.A.)	25 et 26 août	JR960	282-4169
Et. littéraires			
(M.A.Sémiologie (Ph.D.)	25 et 26 août	J3555	282-3596
Géographie (M.Sc.)	1er au 3 septembre		282-3253
Gestion de projet (M.Sc.)	26 et 27 août - 1er et 2 septembre	J4520	282-4274
Histoire (M.A. et Ph.D.)	1er au 3 septembre		282-8301
Linguistique (M.A.)	26 août	J3170	282-8541
Mathématiques (M.Sc.)	1er au 3 septembre		282-8239
Philosophie (M.A.)	27 août	A4085	282-4431
Prév. météorologiques			
(Cert. 2e cycle)	1er septembre	S3115	282-7328
Psychologie (M.A. et Ph.D.)	nouveaux: 25 août anciens: 25 et 26 août	R4011	282-4804
Science politique (M.A. et Ph.D.)	1er au 3 septembre et 9 septembre	A3475	282-4542
Sciences de la terre (M.Sc.)	1er au 3 septembre		282-3370
Sciences de l'atmosphère (M.Sc.)	25 août	S3115	282-3312
Sciences de l'environnement (M.Sc.)	25 au 27 août	S1430	282-8260
Sciences religieuses (M.A.)	2 septembre	A5325	282-4191
Sociologie (Prop., M.A., et Ph.)	1er au 3 septembre	A5060	282-4376
Sexologie (M.A.)	2 septembre	A6110	282-3504
Thanatologie (Cert. 2e cycle)	2 septembre	A2541	282-4171

Légende des locaux

A Pavillon Hubert-Aquin 400 est, rue Ste-Catherine
C Pavillon Phillips 1193, Place Philippe
F Palais du Commerce 1700, rue Berri
G Pavillon Arts IV 2994, rue Kimberley
J Pavillon Judith-Jasmin 405 est, rue Ste-Catherine
L Pavillon Lafontaine 1301 est, rue Sherbrooke
R Pavillon Reid 420 ouest, de la Gauchetière
S Pavillon des Sciences 1200, rue St-Alexandre

Pour plus d'informations, prière de consulter les tableaux d'affichage à l'Université
Pour être valide toute inscription doit être suivie du paiement des frais de scolarité.

Université du Québec à Montréal

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS président du conseil d'administration
ROGER LEMELIN éditeur
la presse
ROGER-D. LANDRY président-directeur général
JEAN SISTO éditeur adjoint
YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

À Montréal, on n'accepte aucun reproche

Personne n'a le droit de critiquer Montréal. Et si quelqu'un ou quelque organisme s'y risque d'aventure, il devra en subir les conséquences: il sera ridiculisé, bafoué et insulté.

Cette semaine, c'était le directeur du Service des incendies de Montréal qui refusait les conclusions d'une enquête gouvernementale. On se souvient qu'à la suite de l'incendie qui avait causé la mort de trois pompiers dans le Vieux Montréal, le 16 mai dernier, la Commission de la santé et de la sécurité du travail avait ouvert une enquête.

Or, les conclusions de l'enquête sont très sévères. L'inspecteur du gouvernement considère que les méthodes de travail et les techniques utilisées par le Service sont inadéquates et insuffisantes pour assurer la santé et la sécurité des pompiers, que ces derniers sont mal préparés parce que leurs méthodes d'entraînement sont déficientes. L'inspecteur exige donc de Montréal un nouveau programme de formation pour les pompiers et leurs officiers.

Le directeur du Service n'est pas d'accord: il est convaincu que ses méthodes sont les meilleures en Amérique. Il refuse donc les conclusions du rapport, il refuse l'autorité de l'enquêteur et même celle de la Commission qui l'a désigné. Bref, le directeur du Service des incendies de Montréal signifie qu'il n'a aucune leçon à recevoir de l'organisme gouvernemental chargé d'enquêter sur son action.

Mais ce directeur suivait l'exemple du directeur du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal et du président du Conseil de sécurité. Eux aussi, la semaine dernière, ils avaient écarté d'un revers de main des conclusions aussi sévères, venant d'une enquête aussi sérieuse, menée par des commissaires aussi respectables. Le directeur et le président, avec une désinvolture qui a dû en surprendre plusieurs, ont attaqué directement la personne et l'intention des commissaires, les traitant de frustrés et d'adeptes de sensationnalisme.

Comme l'a fait le directeur du Service des incendies, ils ont signifié au gouvernement et à son organisme officiel qu'ils ne supportaient pas la critique et qu'ils étaient prêts à dire n'importe quoi pour se protéger contre n'importe qui. Ils veulent bien tenir une petite enquête maison qu'ils pourront garder secrète; mais ils refusent que des gens libres et objectifs leur fassent le moindre reproche.

Leur exemple à eux vient de plus haut.

Il y a 14 mois, une commission d'enquête menée par le juge Albert-H. Malouf tirait des conclusions gênantes pour le maire de Montréal. On y trouvait des accusations de manque de réalisme, de mauvaise administration et d'irresponsabilité, parmi d'autres qu'il n'est plus nécessaire de répéter.

Le maire a promis une réponse: on l'attend encore. Ce qui montre son respect pour les conclusions d'une enquête pourtant officielle, pourtant présentée au ministre de la Justice.

Le maire a d'ailleurs bien exprimé son sentiment pour le juge Malouf en déclarant devant la Chambre de commerce de Montréal, au printemps dernier, qu'il ne voulait pas «tomber dans le piège de ceux qui n'ont pas vérifié avant d'écrire».

Bref, à Montréal, au niveau supérieur des diverses autorités, on n'accepte aucune autre autorité. Ni celle des organismes gouvernementaux ni celle du peuple qui veut savoir.

Pourtant, au lendemain de l'incendie du Vieux Montréal, des experts avaient mis en doute la valeur du système de notre Service d'incendie. Et le président de la Fédération des pompiers du Québec se dit parfaitement d'accord avec les conclusions du rapport d'enquête.

Pourtant, des photos parues dans nos journaux et des séquences de films ont prouvé la brutalité inutile et indisciplinée d'un groupe de policiers, le soir du 20 mai 1980.

Pourtant, les conclusions des ingénieurs concernant le toit du stade, s'ajoutant à bien d'autres conclusions aussi diverses que négatives, prouvent bien la pertinence des accusations du rapport Malouf. C'est-à-dire que partout où l'on tente de diminuer la crédibilité des enquêtes officielles, on ne fait qu'infirmer davantage la qualité des personnes ou des structures de l'administration municipale.

Il est extrêmement dommage que des gens en autorité croient pouvoir se disculper ou se valoriser en ridiculisant des études sérieuses qui méritent la confiance de la population. Il est extrêmement dommage que des hommes publics s'acharnent à détruire la crédibilité de nos institutions démocratiques que l'on croit gardiennes d'une qualité démocratique.

Montréal pourrait accepter certains reproches. Ses citoyens apprendraient à réagir civilement plutôt qu'à salir les autres pour camoufler d'évidentes faiblesses.

JEAN-GUY DUBUC

Des interrogations au sortir d'une autre grève des Postes

Enfin, après 37 jours de grève, le conflit des Postes vient de déboucher sur une entente de principe.

Merci au médiateur spécial, le juge Alan Gold. Il a mené à bien une tâche extrêmement difficile.

Pour des millions de Canadiens, et particulièrement pour quelques milliers de petits entrepreneurs, un vilain cauchemar aura pris fin. Un autre de ces cauchemars, faudrait-il dire, car les grèves postales, chez nous, sont devenues ce qu'on pourrait appeler une triste habitude.

Une fois de plus on aura taxé notre patience à la limite. Les manifestations de mécontentement auront été nombreuses. Il y a d'ailleurs lieu de croire que la population, dans son ensemble, serait de plus en plus disposée à remettre en question le droit de grève que l'autorité politique a octroyé à cette catégorie d'employés que sont les postiers.

Le raisonnement qui revient le plus souvent se ramène à ceci: si les Postes constituent un service essentiel, leur fonctionnement ne devrait être interrompu que dans les cas de force majeure, d'«act of God», comme on dit en anglais.

Or, à moins de se tromper grandement, un consensus existe sur le caractère essentiel du service postal. Il y a des siècles, dans tous les pays, qu'on a fait du courrier un monopole d'État justement pour le soustraire aux caprices des individus. On le jugeait si fondamental qu'on voulait lui donner préséance sur tout.

Évidemment, en ces dernières années, des concepts nouveaux ont fait leur apparition, notamment celui du droit pour tous de se syndiquer et, en corollaire, de cesser le travail quand les conditions ne sont plus jugées satisfaisantes. On parle d'un droit moral, c'est-à-dire d'un droit, par conséquent, qu'aucune loi positive ne saurait enlever.

Le concept est séduisant. Il va dans le sens de la dignité humaine. On ne saurait forcer quelqu'un à accomplir une tâche qu'il juge mal rémunérée ou qui lui répugne, du moins en temps de paix.

Le problème, c'est que cette philosophie ne saurait valoir que dans des cas individuels. Il est bien certain que si M. X., ou M. Y., un postier, n'est pas satisfait des conditions de travail qu'on lui fait, ou du salaire qu'on lui verse, rien ne lui interdit de remettre sa démission.

Mais le droit individuel de retirer ses services et le droit de grève sont deux choses bien différentes. La grève, selon sa définition la plus classique, est «l'utilisation concertée par un groupe de travailleurs de la prestation de travail comme moyen de pression pour amener une autre partie (employeur, gouvernement, etc.) à modifier sa position» (voir Gérard Dion, «Dictionnaire canadien des relations du travail»). La grève est un acte collectif.

D'ailleurs, en 1971, la Cour suprême des États-Unis a clairement statué qu'on ne pouvait parler de droit de grève contre l'État, à moins que celui-ci n'ait été reconnu dans une législation particulière.

Rien ne nous obligerait donc, chez nous, à maintenir la loi qui reconnaît ce droit. C'est une question de prudence politique. À la lumière de l'expérience que nous possédons maintenant, on pourrait au moins se demander s'il n'y aurait pas lieu d'en encadrer l'exercice de façon plus rigide. Si on se modernise au point de reconnaître qu'on peut interrompre un service public, peut-être serait-il opportun de songer à limiter au moins ces interruptions dans le temps. Peut-on vraiment se priver du courrier pendant des semaines?

VINCENT PRINCE

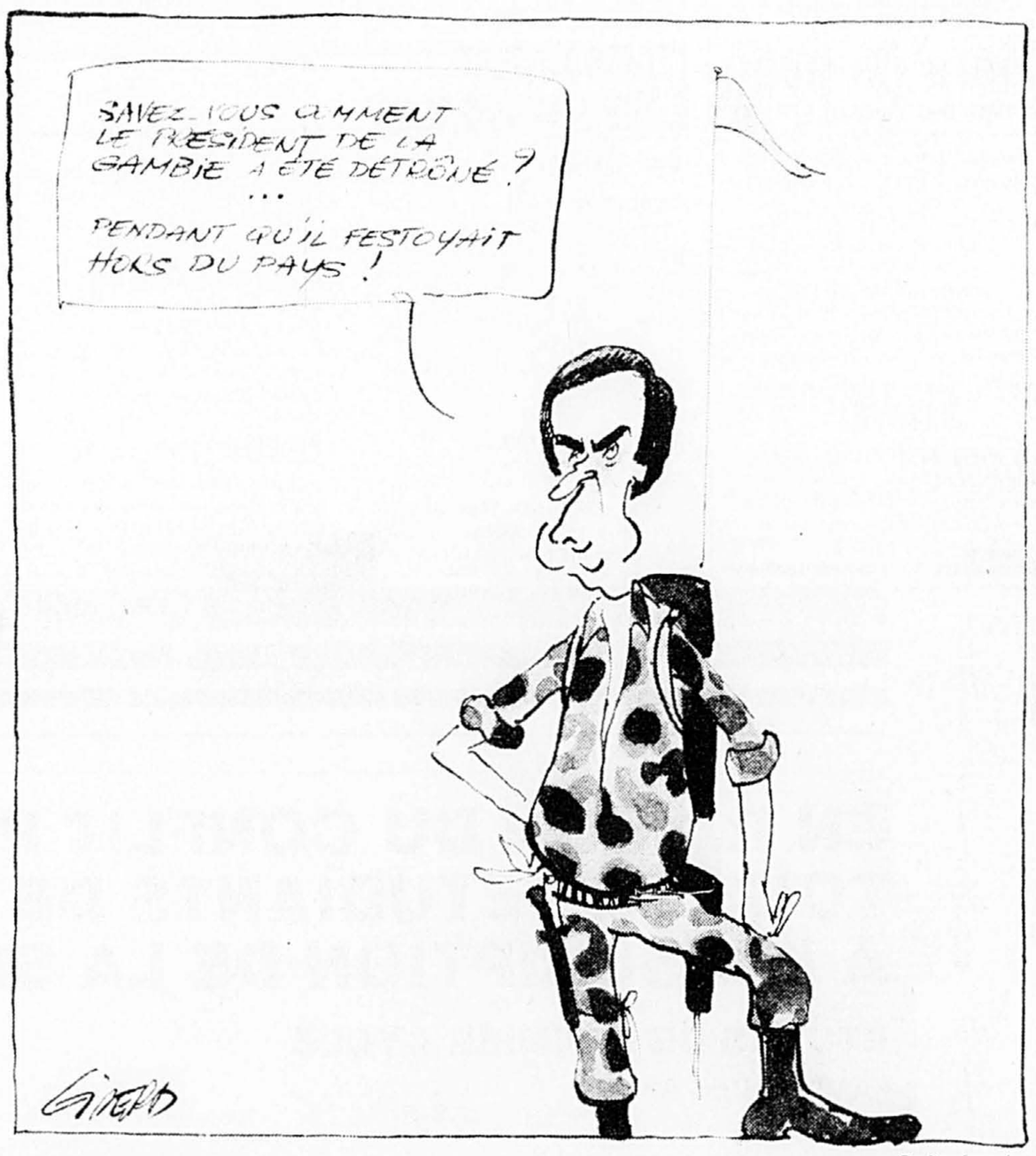

Droits réservés

DANS LA PRESSE ANGLOPHONE

Extraits d'éditoriaux puisés dans les journaux de langue anglaise et traduits par la Presse Canadienne.

Congédiez M. André Ouellet

M. André Ouellet a démontré bien clairement qu'il n'est pas qualifié pour être ministre des Postes. Le premier ministre, M. Trudeau, devrait immédiatement réclamer sa démission.

M. Ouellet a perdu son droit de remplir ses fonctions quand il a déclaré: «Je ne puis admettre que des hommes d'affaires doivent compter sur les Postes pour gagner leur vie. S'ils le doivent, ils feraient mieux de trouver autre chose.» Il a aussi dit que les dernières statistiques qu'il a vues sur les faillites personnelles au Canada n'indiquaient pas que la grève postale actuelle en avait augmenté le nombre...

... Ainsi que le ministre des Postes devrait le savoir plus que tout autre, nombre d'entreprises sont obligées, par la loi, de compter avec les Postes...

... Et le courrier, il faut le rappeler à M. Ouellet, est partie intégrante des services de plusieurs entreprises. Il est évidemment essentiel pour les compagnies de commandes postales, de magazines, etc.

... Les entreprises qui, à cause de la grève postale, ne reçoivent pas leur dû doivent emprunter — à plus de 20 pour cent d'intérêt — pour subvenir à leurs frais continus, fixes, comme les salaires. Beaucoup ont réussi à supporter ce fardeau. Mais, chaque jour supplémentaire de grève augmente la probabilité qu'un nombre important de ces entreprises ne survivent pas.

Témoigner d'ignorance de ces faits démontre chez M. Ouellet de la stupidité grossière ou de l'incompétence grossière, ou les deux.

Ce n'est évidemment pas la première fois que les propos irréfléchis de M. Ouellet lui causent des ennuis. En 1976, on le trouvait coupable d'outrage au tribunal pour avoir mis en doute le bon sens d'un juge dont il n'aimait pas une décision. Puis, il dut abandonner le ministère de la Consommation et des Corporations, mais M. Trudeau l'a de nouveau accueilli au sein du cabinet après seulement huit mois.

Cette fois, le sursis devrait être beaucoup plus long — d'au moins huit ans. — Le 4 août.

(«The Montreal Gazette»)

Le porc en métrique

Quand, l'an prochain, les Canadiens seront obligés d'acheter leurs aliments en métrique, le prix qu'ils paieront pour le porc reflétera sans doute le coût plus élevé provenant du fait que l'industrie n'aura pas réussi à effectuer la conversion à la nouvelle date fixée pour la vente au détail.

Les épiceries et les boucheries doivent commencer à se convertir au système métrique dès le mois de janvier, pour en avoir fini avant la fin de l'année. L'industrie du porc a besoin de quatre à cinq mois pour tomber d'accord avec les fermiers, les grossistes et les représentants du gouvernement sur les méthodes à adopter. Étant donné que l'industrie répétera éventuellement le procédé quand il s'agira d'adopter le classement électronique, il est fort peu probable qu'on puisse la convaincre d'exécuter le même exercice à deux reprises.

Ce qui arrivera probablement, c'est que l'industrie achètera et traitera les aliments en mesures impériales, ce qui est beaucoup plus commode pour le commerce international. La conversion, pour la vente au détail, représente une étape à franchir, dont il faudra défrayer le coût. Jusqu'à maintenant, les représentants de l'industrie répugnent à accepter une partie de ce coût, parce qu'ils ont l'impression que c'est un effort inutile. La facture sera donc envoyée là où elle l'est habituellement dans le domaine de la conversion au métrique — au consommateur. — Le 28 juillet.

(«The Winnipeg Free Press»)

Incertitude économique

Tout Canadien le moindrement sérieux doit se demander si l'économie du Canada se dirige vers la catastrophe. Il est vraiment incroyable qu'une nation aussi naturellement riche que le Canada se débatte comme elle le fait présentement dans l'incertitude économique, même si on tient compte des nombreuses forces internationales, comme par exemple les taux élevés d'intérêt aux États-Unis, qui ont des effets négatifs.

La hausse spectaculaire du taux de la Banque du Canada souligne tout autant les effets négatifs des mesures locales qu'elle reflète la politique américaine en matière de taux d'intérêt. Par conséquent le temps est passé, pour nos durs et inefficaces leaders à Ottawa, de blâmer entièrement les États-Unis. Et en effet, aux leaders d'Ottawa on peut ajouter les gouvernements provinciaux, qui avec leur régionalisme étroit, sont une des causes de nos malheurs économiques.

Si on met côte à côte le potentiel que représente la course d'Ottawa vers la canadianisation et le capitalisme d'État — qui a pour résultat d'épuiser nos ressources sans créer de véritable richesse nouvelle — et la confrontation entre Ottawa et les provinces sur la constitution et l'énergie, ne se trouve-t-on pas devant un chemin qui mène inévitablement à la faillite économique?

Qui donc, devraient se demander les Canadiens sensés, voudrait investir dans un conglomérat aussi confus?

Le Canadien moyen paie actuellement pour les erreurs et les excès du passé, dans chacune des transactions financières qu'il effectue. Mais le seul excès que l'homme de la rue ne peut corriger du jour au lendemain, c'est d'avoir voté pour des gouvernements privés de tout leadership traditionnel. — Le 25 juillet.

(«The Saskatoon Star Phoenix»)

Taux d'intérêt insensé

La fixation de la Banque du Canada sur la valeur du dollar est en train de faire mourir le Canada.

Nous ne sommes pas dans l'Allemagne de Weimar. Nous sommes au Canada, en 1981. Un taux d'intérêt de 21 pour cent, c'est insensé. M. Gerald Bouey, cet abruti qui est gouverneur de la Banque du Canada, nous dit que le Canada n'a, comme arme de défense contre les politiques monétaires américaines, que les taux d'intérêt horriblement élevés.

Mais alors que les États-Unis ont été téméraires, le Canada s'est montré amorphe: les États-Unis ont combiné les taux élevés d'intérêt avec certaines réformes fondamentales — réduire les dépenses du gouvernement, faire baisser le déficit, abaisser les impôts et libérer le moteur économique du pays. Cet ensemble de mesures donne des résultats: l'inflation, aux États-Unis, n'est plus que d'environ huit pour cent. Le dollar américain gagne rapidement en force par comparaison avec les devises étrangères...

Les investisseurs voient l'économie canadienne sous un jour différent. Le déclin de notre dollar par rapport au dollar américain démontre que le monde entier a perdu confiance dans la capacité du gouvernement Trudeau de diriger l'économie canadienne...

La seule détermination dont Ottawa ait fait preuve, ce fut de combattre l'inflation par des taux d'intérêt catastrophiques, et d'entreprendre des efforts futiles pour maintenir la valeur du dollar canadien...

Le gouverneur Bouey s'accroche obstinément à la croyance que le dollar canadien ne doit pas tomber au-dessous de 83 cents US, mais le prix qu'il faut payer pour maintenir notre dollar à 83 cents US est certainement hors de proportion avec le dommage qu'un léger déclin entraînerait. Nous payons d'un prix mortel cette conviction du gouverneur — et les politiques économiques désastreuses du gouvernement Trudeau. Ces politiques ont laissé l'économie canadienne tellement faible, tellement vulnérable, tellement privée d'options qu'il ne nous reste plus guère qu'à offrir aux investisseurs étrangers des taux d'intérêt compétitifs par rapport aux taux américains. — Le 25 juillet.

(«The Edmonton Journal»)

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 8 AOÛT 1981

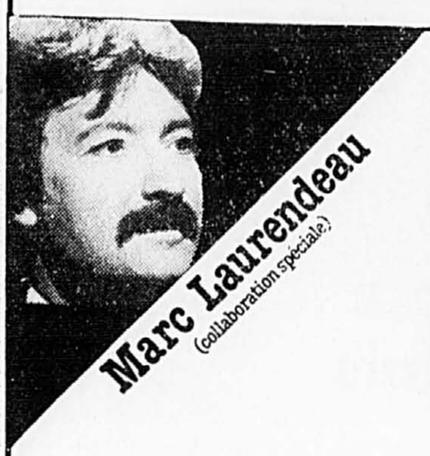

Marc Laurendeau
(collaboration spéciale)

LE CONGÉDIEMENT DES CONTRÔLEURS

Une arme inusitée, aux effets inconnus

Le président Ronald Reagan a vraiment choisi la manière forte. Le syndicat des contrôleurs aériens, qui groupe environ 13,000 membres, c'est-à-dire la presque totalité d'entre eux aux Etats-Unis, est condamné à payer des amendes chiffrées à $10,000 l'heure. Des chefs syndicaux sont emprisonnés. Et surtout, une première dans les relations de travail en Amérique du Nord, les contrôleurs qui ont refusé de rentrer au travail mardi ont été limogés. Le gouvernement américain reformera lentement ses effectifs de contrôleurs aériens. Pendant que des militaires et des cadres assurent partiellement la circulation dans les aéroports, 22,000 candidats s'offrent pour remplir les postes évacués par le licenciement des contrôleurs.

On remarquera la vigueur de l'intervention de Ronald Reagan. Il n'a pas suivi le cheminement conventionnel des hommes politiques en cas de crise, consistant à toujours se garder des munitions. Il aurait pu, par exemple, faire annoncer des sanctions de gravité moyenne par l'Attorney General, de manière à se reserver la possibilité de faire connaître lui-même des mesures plus lourdes de répression, si jamais le conflit s'envenimait davantage. Non seulement Ronald Reagan a-t-il sauté les étapes hiérarchiques mais il a recouru immédiatement aux mesures extrêmes. En cas de difficulté dans sa stratégie, il ne s'est préservé aucune possibilité de négociation, ni aucune position de repli lui permettant tout de même de sauver la face.

En évoquant l'histoire américaine récente, on pourrait rapprocher cet événement de la résistance farouche qu'opposa le président John Kennedy aux magnats de l'acier. Ou même de la lutte sans merci que mena son frère Robert Kennedy contre James Hoffa, le chef (plus ou moins acoquiné avec la pègre) du syndicat des camionneurs. Ici, l'idéologie est différente, plus à droite. Mais elle s'attaque à une portion de la classe moyenne supérieure. Ronald Reagan a joué le tout pour le tout; il est parvenu à concrétiser la réaction instinctive d'une tranche dès son électorat qui en a plein le dos des grèves, notamment cette «majorité morale» qui a contribué à le porter au pouvoir.

La continuité dans le personnage de Ronald Reagan est toutefois remarquable. Cet ancien président de la «Screen Actors Guild» (il se plaît à le rappeler ces temps-ci) s'était caractérisé par une attitude corporatiste et antisyndicale dans les années '10. Il avait encouragé les acteurs à franchir une ligne de piquetage dressées par les employés de studio et n'avait pas craint de lancer publiquement des accusations de communisme contre les leaders de la grève. En plus de retrouver quelque peu aujourd'hui son comportement antisyndical, Ronald Reagan renoue avec un rôle qu'il a souvent incarné à l'écran, celui du justicier intrépide.

Sur le fond, cependant, au-delà des questions de style, l'on doit reconnaître que Ronald Reagan possède un excellent argument en sa faveur. La présente grève est carrément illégale. Alors qu'au Canada, les contrôleurs aériens ont le droit de faire la grève (et s'en sont prévalu en 1976 jusqu'à ce qu'une loi spéciale leur impose le retour au travail), les fonctionnaires fédéraux américains n'ont pas le droit de débrayer. La brève formule de leur serment d'office contient une phrase où ils s'engagent spécifiquement à ne pas participer à une grève tant qu'ils seront fonctionnaires fédéraux. A cet égard, leur attitude actuelle est inadmissible.

Quant à la légitimité de leur demande, elle demeure assez discutable. Les contrôleurs sont pour la plupart des jeunes gens qui gagnent déjà un salaire moyen de $33,000. Ils réclament la réduction de la semaine à 32 heures (elle est actuellement de quarante), l'intégration des pensions de retraite même pour ceux qui n'ont pas exercé leur profession pendant le nombre d'années réglementaires et de substantielles augmentations de salaires (pouvant, dans certains cas, les porter à $59,000). On ne saurait reprocher à des travailleurs de vouloir améliorer leur sort mais il s'agit tout de même d'une grève de riches.

Pour rehausser des conditions de travail déjà avantageuses, les aiguilleurs paralysent l'espace aérien, bloquent un service vital et occasionnent des pertes énormes à l'économie américaine. Ce n'est tout simplement pas proportionné. La solidarité des syndicats de machinistes et de travailleurs de l'aéronautique tarde d'ailleurs à prendre forme. De même, les associations internationales de contrôleurs aériens n'osent pas recommander un blocus sur les Etats-Unis, à partir d'autres pays. Assez curieusement, toutefois, ce ne sont pas les chefs syndicaux des aiguilleurs américains qui se sont montrés les plus radicaux. En juin 81, ils avaient manifesté l'intention de recommander à leurs membres d'accepter les offres patronales. Les contrôleurs, à la base, se sont objectés à ce que les propositions soient entérinées. Le militantisme le plus endurci se trouve donc chez les contrôleurs eux-mêmes.

L'attitude de Ronald Reagan, si elle devait avoir un effet bénéfique, pourrait dissuader d'autres employés gouvernementaux de se lancer dans des grèves illégales affectant des services publics. Mais il est possible que M. Ronald Reagan ait visé autre chose en plus. Venant de remporter une victoire au Congrès avec son programme économique, il peut être tenté de ne rien accorder à quelque catégorie de fonctionnaire que ce soit, surtout pas à des contrôleurs aériens déjà bien situés dans l'échelle salariale.

Pour la Maison-Blanche, le conflit est terminé puisque les contrôleurs ont perdu leur emploi. Il suffit de reconstruire le système de contrôle aérien. De toute manière, disent les porte-parole présidentiels, il y avait de 3,000 à 1,000 aiguilleurs de trop. Mais il est difficile de concevoir qu'on puisse entraîner de manière hâtive et accélérée des profanes à la très délicate observation du radar. Il ne faudrait pas, à cet égard, qu'une collision se produise dans les prochaines semaines. La stratégie de M. Ronald Reagan s'écroulerait alors comme un château de cartes.

Les contrôleurs de l'air nouvellement formés s'apprêtent à remplacer les grévistes. photo UPI

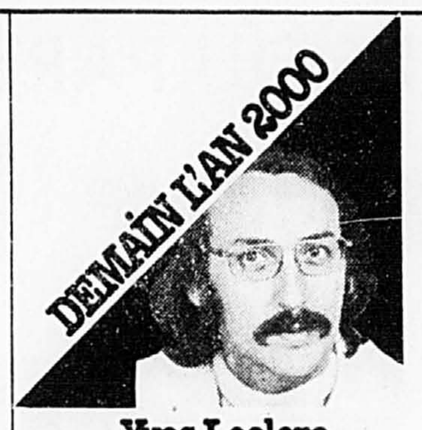

Yves Leclerc
(collaboration spéciale)

Un monde de chiffres

Un effet majeur, quoique peu apparent pour la plupart d'entre nous, du phénomène de l'informatisation galopante, c'est ce qu'on peut appeler la «numérisation de la vie quotidienne».

Ce qui veut dire, en langage clair, qu'on regarde de plus en plus de choses autour de nous non plus dans leur réalité concrète, mais selon des chiffres qui les mesurent en des points bien précis... et qui n'en «voient» que certains aspects. Cette nouvelle façon de faire nous devient si «normale» qu'on ne s'en rend plus compte.

Un bel exemple de cette tendance, c'est la lecture de l'horloge. Autrefois, les horloges et les montres avaient des aiguilles qui faisaient le tour du cadran, et suivaient, copiaient en quelque sorte, le mouvement du temps lui-même, d'une manière continue et régulière. Elles nous donnaient ce qu'on appelle maintenant une image «analogique» (c'est-à-dire «ressemblante») du temps qu'elles mesuraient.

Nos expressions pour dire l'heure avaient un caractère à la fois dynamique et un peu flou: «Il est quatre heures moins quart... Il s'en va sur cinq heures et demie.» Très rarement, et seulement dans des domaines techniques, entendait-on dire: «Il est huit heures vingt-deux», et encore plus rarement, «Il est trois heures quarante-sept».

Cela venait du fait qu'on ne savait jamais exactement où pointaient les aiguilles, mais seulement à peu près dans quelle zone du cadran elles se trouvaient. Et ça nous suffisait.

Avec l'arrivée d'abord des horloges, puis des montres « digitales» (un anglicisme, le mot français est «numérique»), peu à peu notre vue de l'heure a changé. Au début, on continuait à dire l'heure comme jadis, en interprétant les chiffres «à l'ancienne mode»: s'il était 8h 17, on disait «Il est passé moins le quart», etc.

Je ne sais pas si vous vous en êtes rendu compte, mais graduellement, surtout chez les plus jeunes, ce genre d'expression a disparu de notre langage. De plus en plus, on dit: «Il est quatre heures dix-neuf... Il est sept heures cinquante-huit». Notre vue du temps a changé: au lieu que les heures coulent régulièrement d'une manière constante, elles sont découpées en «morceaux» de dimensions définies qui changent brusquement à mesure que les chiffres sur l'affichage de l'horloge sont instantanément remplacés par d'autres. Il n'est plus «et quart allant sur et ving», il est «et dix-huit». Au lieu de décrire le déroulement du temps, on se réfère à un chiffre.

Tout ça n'est pas la fin du monde, évidemment. Ce n'est qu'un détail, mais un détail qui montre dans nos vies une tendance bien plus prononcée qu'on est porté à le croire. Petit à petit, une foule d'objets et d'appareils et de fonctions «analogiques» autour de nous sont remplacés par des circuits, des machines, des mesures « numériques». Quelques exemples évidents: le cadran circulaire du téléphone cède la place au clavier de boutons; l'allumage «circulaire» de l'automobile est supplanté par l'«allumage électronique»; les cadrans du tableau de bord deviennent des affichages à chiffres lumineux; les «analyses» des situations dans les journaux disparaissent au profit de résultats de sondages et de statistiques.

De façon moins visible, on remplace la transmission continue, analogique de la voix sur le fil de téléphone et les ondes de radio, des images sur les fréquences de la télévision, par des «évaluations» chiffrées. Quand vous téléphonez à l'étranger par satellite, ce n'est plus l'onde de votre voix qui est transmise, mais une série de chiffres qui la représentent tant bien que mal.

Ce qui arrive, c'est qu'on prend l'onde, et qu'on la traite « statistiquement», c'est-à-dire qu'on la mesure, par exemple, à tous les dix-millièmes de seconde, et ce sont les chiffres de ces mesures qu'on transmet. A l'autre bout, un «décodeur» lit ces chiffres, et s'en sert pour reconstituer l'onde originale. Au fond, le processus est exactement le même qu'on emploie quand on fait un sondage de mille personnes choisies au hasard pour prédire le comportement commercial ou électoral de cinq millions de gens. Et les résultats sont aussi bons, sinon meilleurs.

Peut-être plus important encore, est ce qu'on voit se passer par en-dessous dans les systèmes qui composent notre société. C'est là, littéralement, que se réalise rapidement cette vieille peur de notre civilisation individualiste que «chaque personne ne soit plus qu'un numéro». Pour une foule d'institutions, vous n'êtes déjà plus qu'un numéro, numéro de dossier, de compte, de carte d'identité, de «cas».

Cette semaine, dans LA PRESSE, une nouvelle faisait état d'une possible «indiscrétion» dans ce dernier domaine: on avait vendu au secteur privé des informations sur les détenteurs de plaques d'automobiles. En y pensant un instant, qu'est-ce qu'on avait vendu au juste? Des listes permettant de faire le joint entre des noms de personnes (analogiques) et des numéros de plaques (numériques). On permettait à quelqu'un de découvrir les personnes réelles que cachaient des numéros.

En apparence, tout ça n'a rien à voir avec votre nouvelle montre numérique à trente-sept fonctions qui joue «A la claire fontaine» à toutes les heures. Pourtant, au fond, les deux faits participent du même phénomène: de plus en plus, des éléments de notre vie, des plus banals aux plus cruciaux, sont changés en chiffres... et cela en grande partie parce que l'ordinateur omniprésent ne peut digérer et traiter que des informations «numériques».

Il faut dire que même pour les individus, cette évolution ne présente pas que des dangers et des désavantages, loin de là. Mais il est au moins important d'être conscient qu'elle existe... et d'avoir une idée des raisons pour lesquelles elle tend à s'accentuer.

Marie-Josée Drouin
collaboration spéciale

Le dernier flirt d'Ottawa: les contrôles

La semaine dernière, le ministre fédéral des Finances Allen MacEachen demandait aux banques à charte canadiennes de restreindre les crédits qu'elles consentent aux entreprises canadiennes désireuses de faire des acquisitions d'entreprises à l'étranger. Cette mesure vise évidemment à freiner les sorties de capitaux qui, depuis quelques semaines, affaiblissent le dollar canadien.

En fait, les sorties de capitaux atteignent cette année des sommets sans précédent. Depuis le début de 1981 elles se chiffrent par 10 milliards de dollars comparativement à une moyenne annuelle de 2 milliards pendant les années 70. La situation est devenue inquiétante puisqu'elle reflète l'incertitude qui plane sur l'économie canadienne, les perspectives d'inflation, le programme énergétique national et l'agence de tamisage des investissements étrangers.

En faisant appel aux banques à charte, le ministre des Finances n'a véritablement rien fait pour rassurer les investisseurs. La journée même et le lendemain de l'annonce du ministre, le dollar canadien a chuté sensiblement. Loin d'être rassurés, les milieux financiers ont craint l'introduction éventuelle du contrôle des changes. Le scénario auquel souscrivent plusieurs hommes d'affaires est fort simple: si le recours à la bonne volonté des banques n'atteint pas les résultats désirés, on pourrait imposer des restrictions obligatoires sur les mouvements de capitaux à l'extérieur du Canada. Ainsi le gouvernement contrôlerait le montant des dépenses et des investissements qu'effectuent les entreprises canadiennes à l'étranger et il pourrait aussi limiter les dépenses des citoyens canadiens voyageant à l'étranger.

Il va sans dire qu'un tel système de contrôle des changes institué dans une économie aussi ouverte que l'économie canadienne est excessivement difficile à policer. Le Canada exporte environ 20% de son produit national brut et les entreprises pourraient trouver toutes sortes de moyens pour obtenir des paiements à l'extérieur du pays. Des manipulations habiles et légales des états financiers permettent le recours à des méthodes de financement qui évitent les contrôles. Enfin, le citoyen ordinaire cherchera des moyens contournés pour sortir son argent, soit en se fiant à des citoyens étrangers pour ce faire, soit en tentant lui-même sa chance lorsqu'il traversera la frontière. De tels incidents se sont multipliés en Grande-Bretagne quand les contrôles des changes y ont été instaurés.

Ainsi les entreprises et les individus qui désirent investir ou consommer à l'étranger dépensent beaucoup d'énergie et de ressources à contourner le système. Pour sa part, le gouvernement doit créer un vaste organisme de surveillance pour contrer ces projets. En plus, les contrôles ne s'attaquent pas au problème de fond — l'attrait que revêtent les investissements à l'étranger plutôt qu'au Canada.

Il en est de même pour le contrôle des prix et des salaires, un autre palliatif qui retient souvent l'attention des gouvernements et que l'on semble proposer dans certains milieux. Rien n'indique que les contrôles des prix et des salaires n'enrayent les causes profondes de l'inflation. Les contrôles peuvent avoir un effet psychologique bénéfique à court terme et tel fut le cas lorsque les contrôles furent introduits au Canada en octobre 1975. Les hausses salariales se sont rapidement atténuées pour réduire les coûts de production et la hausse des prix. Ainsi au Canada, l'indice des prix à la consommation est tombé de 10.9% en 1974 à 7.5% en 1976, 80% en 1977 et 9.0% en 1978. Pendant la même période aux Etats-Unis, l'indice des prix à la consommation tombait encore plus rapidement qu'au Canada, de 10.9% en 1974 à 5.7% en 1976, 6.4% en 1977 et 7.6% en 1978. Il faut prendre garde, par conséquent, d'attribuer cette chute temporaire dans l'indice des prix au Canada strictement au programme des contrôles. La réduction soutenue du taux d'inflation dépend de la baisse dans les dépenses publiques et privées et non pas des contrôles.

En plus, il est extrêmement difficile de maintenir un système de contrôle des prix à longue échéance. Même les régimes totalitaires de l'Europe de l'Est n'arrivent pas à contrôler tous les prix de façon permanente et ils subissent eux aussi une inflation gallopante accompagnée en plus de pénuries diverses.

Il est évident que lorsque les prix intérieurs sont contrôlés, les producteurs cherchent à écouler leurs stocks à de meilleurs prix sur les marchés extérieurs afin de maintenir ou d'accroître leurs bénéfices. Ainsi doit-on tenter de contrôler les profits.

Du côté des salaires, à moyen et à long terme, on s'évertue par exemple à redéfinir des postes afin de pouvoir consentir des augmentations de salaires plus généreuses. On réorganise l'entreprise, on crée de nouvelles structures, on essaye constamment de déjouer le système. Il s'ensuit des distorsions profondes dans l'allocation des ressources.

Les économistes et les hommes politiques qui ont étudié les divers programmes de contrôle des changes ou de contrôle des prix et des salaires connaissent déjà ces principes économiques. L'attrait que revêt un programme de contrôle ne tient donc pas de la théorie économique. Il repose sur d'autres considérations, prétendument sur la psychologie des consommateurs, des syndicats ou des gestionnaires. Mais justement, à longue échéance, les réactions évoluent, les gens apprennent à utiliser et déjouer le système. Les gouvernements comprendront-ils que les réactions des gens sont trop complexes pour être figées dans un mécanisme de contrôles ou dans un système compliqué qu'auront défini quelques fonctionnaires?

Il vaudrait mieux retourner à des principes économiques solides qui attaqueront les causes profondes des problèmes. Les contrôles ne traiteraient que les symptômes.

Marie-Josée Drouin est économiste, directeur général de l'Institut Hudson et membre du conseil d'administration du Trust Général.

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 8 AOÛT 1981

LE CONGRÈS DU PARTI QUÉBÉCOIS

Dénouer l'impasse souverainiste et guérir son anémie

Le processus d'accession à la souveraineté et les relations entre le parti et le gouvernement sont les deux questions qui domineront le prochain congrès du Parti québécois, au début de décembre.

Les congressistes devront revoir le programme du parti pour dénouer l'impasse créée par la promesse faite de ne pas tenir de référendum sur la souveraineté au cours du présent mandat du gouvernement.

Comme le programme actuel prévoit qu'un référendum sur la question doive nécessairement être la première étape du processus d'accession à la souveraineté, le PQ se voit dans l'impossibilité de réaliser son objectif avant plusieurs années. Cette perspective n'a rien, on le comprendra, de bien motivant pour les membres, pour qui le rêve d'indépendance demeure la première et principale raison d'adhérer au parti.

On voudra donc, comme le premier ministre lui-même l'a indiqué au cours de la dernière campagne, comme le propose le comité de préparation du congrès et comme le souhaite à peu près tout le monde au PQ, édicter clairement qu'une élection générale «qui n'exclurait pas la souveraineté comme enjeu», pourrait également servir à déclencher le processus d'accession à la souveraineté.

Tout indique que l'idée d'une élection référendaire (qui ne pourrait quand même pas intervenir avant 1984 en raison de l'engagement pris par René Lévesque) sera adoptée sans grand débat par les congressistes. Il reste bien Claude Morin que cette perspective n'enchante pas, mais on doute qu'il mène une bataille là-dessus, à moins qu'il n'arrive à concocter d'ici là quelque autre solution miracle.

Les discussions seront toutefois très vives quand il s'agira de décider de l'étendue du mandat donné par une élection référendaire et de la nécessité ou non de la faire suivre par un référendum de ratification.

Une victoire électorale donnerait-elle le mandat de négocier l'indépendance ou de la faire?

LOUIS FALARDEAU

(de notre bureau de Québec)

Un accord d'association devrait-il être ratifié par référendum? Le même mode de consultation populaire devra-t-il être utilisé, s'il y a désaccord, avant de procéder unilatéralement? Autant de questions qui reçoivent déjà des réponses différentes selon les militants à qui on les adresse.

Il se pourrait qu'afin d'éviter un débat destructeur, et pour des raisons stratégiques évidentes, le parti décide d'opter plutôt pour un texte très général, laissant ouvertes toutes les hypothèses, quitte à choisir (après sondages, cela va de soi!) celle qui apparaîtra la plus prometteuse quand l'occasion se présentera.

Mais ce n'est pas la question qui passionne le plus les militants à quatre mois du congrès. Leur priorité est plutôt accordée à l'épineux problème des relations parti-gouvernement qui empoisonne la vie du PQ depuis la prise du pouvoir en 76, mais qu'on tentera sérieusement de résoudre pour la première fois.

Le comité de préparation du congrès énonce clairement le problème sans toutefois proposer de solutions. Il écrit: «Le parti et le gouvernement sont deux instruments qui doivent s'épauler mutuellement et converger vers les mêmes objectifs mais avec des moyens différents. Ils doivent également maintenir une nécessaire autonomie l'un par rapport à l'autre».

Or, tous reconnaissent que le parti a perdu à peu près toute autonomie au profit du gouvernement qu'il a formé. Ses cadres l'ont presque tous quitté pour Québec en 76, mais surtout les structures qui lui donnent le même leader qu'au gouvernement l'empêchent de prendre vraiment ses distances face à ce pouvoir.

Il en a résulté une terrible anémie. Il n'est plus ce «mouvement» générateur d'idées ni ce groupe de pression agressif qui a tant enrichi la vie démocratique au Québec durant les années 70.

La grande majorité des péquistes s'entendent pour dire que la solution du problème consiste d'abord à doter le parti d'un porte-parole qui ne soit pas le premier ministre. M. Lévesque a d'ailleurs déjà lui-même avoué être parfois mal à l'aise dans ses doubles fonctions.

Mais l'accord sera plus difficile à faire quand il s'agira de définir le statut de ce porte-parole et de choisir le titulaire du poste.

Si l'opération est perçue comme une façon d'embêter le premier ministre, de le mettre à sa place, elle a de bonnes chances d'avorter. Car René Lévesque est plus au pouvoir que jamais depuis la victoire d'avril et c'est plutôt lui qui a les moyens de mettre ses adversaires à leur place.

Ses partisans voudront donc s'assurer que la réforme de l'exécutif ne permette pas au parti de devenir le principal adversaire du gouvernement. On veut bien qu'il soit critique envers ses actions, qu'il le rappelle même à l'ordre à l'occasion. Mais on souhaite surtout qu'il utilise sa nouvelle autonomie pour reprendre «son bâton de pèlerin» (l'expression est de René Lévesque» et convaincre les Québécois des bienfaits de la souveraineté.

Mais si l'opération est bien menée, avec tous les égards dus à l'idole du parti, le PQ pourra secouer la tutelle gouvernementale en se donnant un secrétaire général (ou un vice-président) qui sera porte-parole officiel et chef du secrétariat.

L'affrontement entre les diverses tendances surviendra alors quand viendra le moment de choisir le titulaire de ce poste et l'équipe qui formera avec lui le nouvel exécutif.

Modérés, prière de s'abstenir

Face à l'égoïsme de leurs membres, les chefs syndicaux actuels et les dirigeants, souvent bénévoles ou peu rémunérés en comparaison de leurs responsabilités, de groupes populaires de revendication n'ont guère le choix: ou bien ils exécutent les diktats des membres, quitte à payer seuls les pots cassés, ou bien, tôt ou tard, ils doivent démissionner sans qu'on prenne le temps de leur dire merci.

PIERRE VENNAT

À première vue, il semble y avoir bien peu de liens communs entre la condamnation récente d'un étudiant de l'Université de Montréal par un tribunal de la métropole, la démission de Gilles Masse comme président de la Fraternité des policiers de Montréal, les annonces contre Normand Hamelin, président de la Fraternité des chauffeurs et opérateurs de métro de la CTCUM et les grèves des postiers canadiens et contrôleurs aériens américains. Et pourtant, il y en a un.

Ceux qui connaissent peu le monde syndical s'imaginent souvent que de méchants leaders syndicaux manipulent sans ménagement de pauvres membres abrutis ou trop ignorants pour réfléchir sur les conséquences de leurs gestes. S'il arrive que cela soit vrai, on a tendance à oublier que l'inverse est également vrai et, malheureusement, de plus en plus fréquemment de nos jours: des membres inconséquents adoptent, en assemblée générale souveraine, des revendications ou des positions irréfléchies et quelquefois farfelues, et exigent ensuite que leurs dirigeants exécutent à la lettre le mandat ainsi confié, alors que bien souvent seuls ces dirigeants paieront les pots cassés.

Les syndiqués et les militants de groupes populaires de revendication ignorent tout de la gratitude: adhérant à ces mouvements pas toujours volontairement, payant souvent des cotisations élevées, ils désirent obtenir le maximum et considèrent que leurs dirigeants, que bien souvent ils ne sont pas prêts à remplacer et qui, en certains cas, sont même bénévoles ou presque, ont été élus pour cela.

De ces dirigeants, rémunérés ou pas, ils exigeront qu'ils soient prêts, en tout temps, à remplir jusqu'au bout le mandat de l'assemblée générale «souveraine», que ce mandat les conduise en prison ou non, que la décision de l'assemblée générale et son exécution soient légales ou non. Ceux qui s'opposent à une ligne de conduite souvent suicidaire sont vite accusés de traîtrise. Quant à ceux qui ne font, somme toute, qu'exécuter un mandat qui leur a été confié par d'autres, ils devront souvent payer seuls les pots cassés et ne s'attendre à recevoir que du support moral en cas de poursuites ou emprisonnement.

Le cas de Guy Héroux est peut-être le moins connu du grand public.

En mars 1980, ce jeune homme, étudiant à l'Université de Montréal, fut mandaté par un Comité anti-hausse des résidents de l'université, qui protestait contre une majoration de 8.5 p. cent des loyers.

En un mot, ces étudiants avaient décidé de ne pas payer du tout leur loyer. Et comme mesure de pression, ils avaient remis leurs chèques à Héroux, lequel les conserva en leur nom, espérant ainsi amener l'université à céder.

Mais celle-ci non seulement ne céda pas, mais au contraire traîna Héroux devant les tribunaux: on l'accusa de vol et recel.

À l'époque, des centaines, sinon des milliers d'étudiants, appuyaient Héroux: les locaux de l'administration universitaire avaient été même occupés et les forces de l'ordre avaient mis fin à l'occupation. L'affaire avait été largement commentée dans les médias, ainsi que dans les publications étudiantes.

Puis, malgré les efforts de plusieurs et une manifestation étudiante réussie, on l'abandonna rapidement à son sort; il y a quelques jours, fin juillet, Héroux connut sa sentence: le tribunal lui accorda une sentence avec sursis, l'enjoignant de garder la paix et de se bien conduire pendant un an.

À la décharge de l'accusé, le juge a fait valoir que l'important montant ($70,000) qu'on l'accusait d'avoir volé n'était pas négociable, que Héroux ne l'a pas dépensé, pas plus qu'il ne s'en est servi à ses fins personnelles, et qu'il n'avait d'autre part qu'exécuté le mandat que l'assemblée des étudiants lui avait confié. Le juge a aussi noté que Guy Héroux n'avait pas agi seul dans cette affaire, même s'il avait été seul à en subir les conséquences: arrestation, comparution, enquête préliminaire, etc.

Lorsque, en 1972, les trois dirigeants de centrales syndicales et des présidents de syndicats locaux d'employés d'hôpitaux furent emprisonnés, pour une action accomplie par l'ensemble, les travailleurs, au-delà des discours, les abandonnèrent vite. Même chose pour les postiers, lorsque Jean-Claude Parrot fut emprisonné, ou pour les employés de la CTCUM, lors de l'emprisonnement des leaders Morrissette et Beaudoin.

Mais lorsque les leaders syndicaux refusent d'entériner des contestations souvent illégales, on les acculе à la démission ou on les traîne publiquement dans la boue.

Même aux USA, si tous les contrôleurs risquent le congédiement, seuls, jusqu'ici, quelques dirigeants ont été condamnés à la prison pour outrage au tribunal.

Ce qui laisse à la société bien peu de choix: ou bien les leaders de groupes populaires et syndicaux seront radicaux, ou bien ils seront anarchistes. Car les membres de ces mouvements sont en voie d'afficher à la porte de leurs locaux: «modérés, prière de s'abstenir».

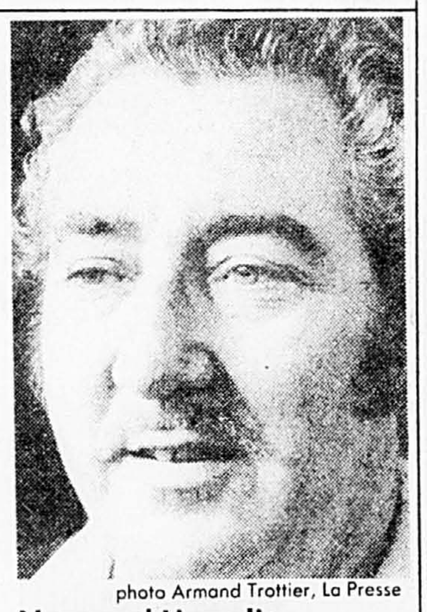

photo Armand Trottier, La Presse

Normand Hamelin

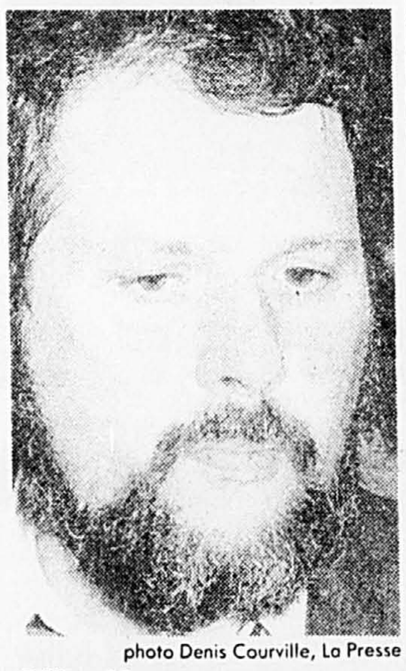

photo Denis Courville, La Presse

Gilles Masse

Jean-Claude Parrot photo PC

Lysiane Gagnon

Un projet menaçant pour les Montréalais

La rue Sherbrooke coule comme un fleuve à travers Montréal, industrielle à l'est, verdoyante à l'ouest, affairée et élégante entre St-Mathieu et Université et, entre Bleury et St-Hubert, en pleine transition. Là, elle conserve, minces victoires arrachées au saccage des dernières décennies, quelques belles maisons et quelques beaux édifices patrimoniaux... et peu à peu, les récentes politiques municipales aidant, elle retrouve son ancienne vocation résidentielle.

Le quartier Milton-Park, enfin relevé du désastre de Concordia qui faillit l'effacer de la carte, a retrouvé sa vocation domiciliaire, et déjà quelque 700 logements ont fait l'objet de rénovations subventionnées. Les coopératives d'habitation y foisonnent, et toutes les rues transversales du secteur servent de moteur à cette opération nécessaire: celle du repeuplement du centre-ville et de la revitalisation d'une ville qui a été désertée, ces vingt dernières années, au profit des banlieues.

•••

C'est précisément ici, au coeur même de ce secteur névralgique dont le tissu commence à peine à se refaire, qu'Hydro-Québec a décidé de construire son nouveau siège social: un complexe considérable dont la superficie totale — 300,000 mètres carrés — équivaut à la Place Ville-Marie et qui devrait, selon le plan initial, coûter quelque $300 millions (en dollars de 1980!), s'achever en l'an... 2,005 et abriter quelque 10,000 employés. Et qu'on veut construire au nord de la Place des Arts, dans le quadrilatère compris entre les rues Saint-Urbain, Sherbrooke, Jeanne-Mance et Président-Kennedy.

L'affaire, faut-il dire, a bien mal commencé. En mars 1980, dans la pluie de promesses préréférendaires, le ministre de l'Energie d'alors, M. Yves Bérubé, annonçait conjointement avec M. Lucien Saulnier, qui était alors président du conseil d'Hydro, la construction de ce siège social... dont les travaux, disait-on, devaient débuter au printemps 1981!

En réalité, peu d'études avaient été faites sur le sujet, et l'annonce était prématurée en plus d'être cynique. Qu'Hydro-Québec se soit prêtée à cette comédie politicienne n'a rien pour rassurer le public quant à son sérieux sur la question.

•••

Pour l'instant, l'Hydro en est encore aux études préliminaires, et son conseil d'administration vient de former un comité chargé d'examiner la question, comité comprenant notamment le président du conseil, le PDG de l'Hydro, et celui de la SEBJ. Vraisemblablement à cause des vacances et des réaménagements internes à la direction, le comité ne s'est pas encore réuni mais un document réalisé à ce sujet en décembre 1980 ne laisse aucun doute sur le fait que l'Hydro a déjà choisi son site avec la bénédiction du gouvernement provincial, à qui appartient le terrain.

Ce document explique d'autorité que parmi les cinq sites étudiés, on a choisi celui-là parce qu'il répond le mieux aux besoins de l'entreprise... lesquels semblent infinis. Car aux critères évidents tels que la dimension et le sous-sol, l'Hydro mentionne aussi la nécessité d'«un voisinage satisfaisant du point de vue de l'architecture et des possibilités de détente, des restaurants, commerces, hôtels»... et même des installations sportives! À mots couverts, l'Hydro nous explique qu'elle veut s'installer dans un bel endroit pour des raisons de pur prestige.

Le fait que le terrain soit déjà propriété provinciale constitue un argument plus sérieux mais ne justifie pas la destruction d'un secteur vital de la métropole. On estime que l'achat d'un terrain au centre-ville équivaudrait au maximum à ½e du coût total de la construction; en outre, d'autres emplacements possibles appartiennent au gouvernement fédéral et il pourrait y avoir négociation. (L'Hydro mentionne d'ailleurs le coût d'acquisition du terrain parmi les critères secondaires... après la qualité de l'architecture environnante, comme si c'était là un critère primordial pour un édifice à bureau»?

•••

Autre symptôme de cette détestable manie des grandeurs: dans son étude préliminaire, l'Hydro note avec satisfaction le fait que le site choisi se trouve dans «l'axe formé par la Place des Arts, le complexe Desjardins et le Palais des congrès»... Déjà, cette enfilade de mastodontes sans élégance est étouffante, les environs du complexe Desjardins sont engorgés et la Ville prévoit de sérieux problèmes de circulation autour du Palais des congrès, cet autre monument dont le site et l'allure ont été décidés à Québec à l'encontre des avis des urbanistes montréalais.

L'administration municipale a heureusement renoncé à ce type de développement prétentieux qui a pour effet d'écraser le paysage urbain et de faire du centre-ville un désert après cinq heures. La Ville privilégie maintenant la construction de complexes mi-commerciaux mi-résidentiels et compte réduire la circulation automobile par diverses politiques... dont le rétrécissement d'une partie de la rue Sherbrooke. Autant de politiques que le projet de l'Hydro contrecarre violemment.

Même si l'administration municipale n'a pas encore été contactée formellement à ce propos, les responsables les mieux au fait de la situation ne cachent pas leur inquiétude: même avec une rampe d'accès, la densité serait telle que tout le secteur risque l'engorgement. Sans parler de la destruction du milieu de vie. Comme l'ont déjà signalé toutes les associations intéressées au développement montréalais, de «Sauvons Montréal» à «Héritage-Montréal» en passant par les coopératives d'habitations Jeanne-Mance et Milton Park, l'érection du siège social de l'Hydro sur le site de l'ancienne École technique rendrait intolérable toute vie résidentielle dans ce secteur, outre qu'il détruirait à jamais le caractère institutionnel de la rue Sherbrooke. Seules les façades de la rue Jeanne-Mance sont classées «biens culturels», mais ce n'est pas tel ou tel édifice en particulier qu'il faut considérer — encore que plusieurs aient beaucoup de charme, et que l'ancienne École technique soit un excellent édifice qui pourrait facilement abriter un musée —, c'est l'ensemble que forment les quartiers Milton Park et Saint-Louis et la rue Sherbrooke.

•••

Comme pour désamorcer l'opposition, Hydro-Québec a confié à la firme Charinco une étude sur les équipements culturels qui pourraient être ouverts au public à l'intérieur du futur complexe. L'Hydro dit aussi vouloir consulter le public sur «les scénarios envisagés» — autrement dit uniquement sur les modalités du projet —, et le bruit court qu'on songerait à intégrer au moins la façade de l'École technique à la nouvelle structure... Autant de choses qui à l'évidence ne règlent pas le fond du problème et qu'un porte-parole officieux de la Ville qualifie de «simple suçon».

À la Ville en effet, de sérieuses inquiétudes semblent se dessiner à travers le mutisme officiel. À de hauts échelons, on signale qu'Hydro-Québec devrait plutôt s'installer au site du Canadien National (Peel-Notre-Dame-St-Jacques et de la Montagne), en attendant les conclusions d'un comité qui vient d'être formé sur la question.

Mais sur ce projet qui les concerne directement, il faudra surtout entendre la voix des Montréalais. Et il faudra pour cela davantage qu'un simulacre de consultation postérieure à une décision autocratique.

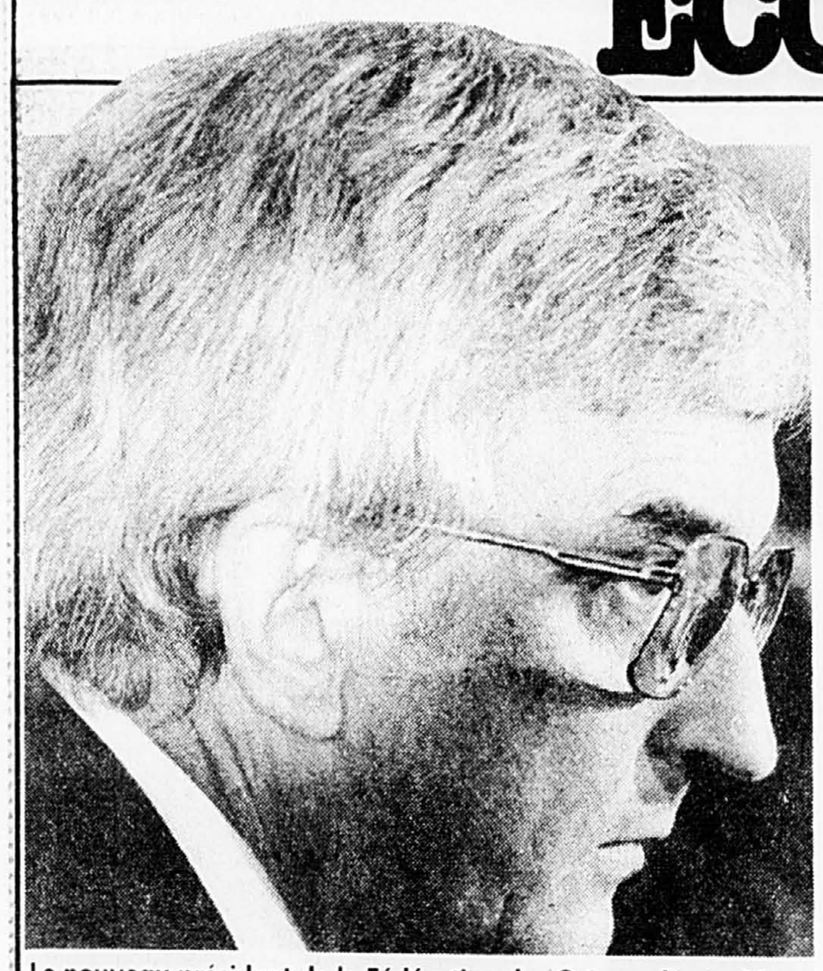

Le nouveau président de la Fédération des Caisses d'entraide économique, M. Justin Dugal.

Caisses d'entraide: le plan de relance est prêt

ON ABANDONNE L'IMMOBILIER ET LE CRÉDIT-BAIL

Le plan de redressement et de relance des Caisses d'entraide sera dévoilé par le nouveau président dès le 22 août dans le cadre du congrès annuel de trois jours de la Fédération au Complexe Jacques-Gagnon, du nom du fondateur en 1960, et des centres commerciaux dans plusieurs villes de province ne lancera pas de nouveaux projets mais se contentera plutôt d'administrer les actifs en place;

Textes de
LAURIER CLOUTIER

• Le Mouvement d'Entraide se délestera également de ses nouvelles activités dans le crédit-bail (leasing).

Déjà sous contrôle

Rejoint à sa résidence de Grand'Mère, où il prend quelques jours de repos, le comptable Justin Dugal, vétéran de l'Entraide, fondateur du troisième maillon de la chaine de développement régional dans sa ville et président de la filiale Société nationale de fiducie acquise en 1979 a déclaré que sa nouvelle équipe «contrôle déjà bien la situation» et que «le moral des troupes s'améliore».

Trois semaines après avoir été propulsé à la présidence de la Fédération, à la recommandation même de l'ex-président Eric Forest, devenu conseiller spécial, Justin Dugal a précisé que ses deux grandes préoccupations sont de «conserver et de protéger l'épargne des membres».

«Il faut reconnaitre que les événements de juin (la hausse des taux d'intérêt et la série de reportages de Yolande L'Ecuyer du réseau TVA suivi de demandes de retraits de l'ordre de $100 millions) ont causé des blessures. Mais le Mouvement d'Entraide est essentiel au développement régional, impensable sans les Caisses d'entraide car aucune autre institution ne pourrait les remplacer.»

Tempête mais réalisations

«Une tempête cause toujours des dégâts mais on compte déjà beaucoup de réalisations», avec la nouvelle équipe.

Celui pour qui sa nomination par le conseil d'administration le huit juillet dernier était tout à fait «imprévue la veille» et qui réalise depuis le 13 juillet des «semaines essoufflantes de 60 heures», a notamment coupé de 25 pour cent les effectifs de quelque 115 employés de la Fédération, scindé la direction générale en deux et renouvelé le conseil d'administration et le comité exécutif.

L'ex-directeur général de 33 ans, Stéphane Asselin, devient directeur des Finances et de l'Administration alors qu'un de ses «confrères de classe», Michel Gauthier, «un spécialiste de l'extérieur, comptable et homme d'affaires de 35 ans d'Alma avec une feuille de route impressionnante», se voit chargé de la direction des Opérations et des Services aux Caisses d'entraide.

M. Dugal a aussi transformé le conseil d'administration, en remplaçant sept des 15 administrateurs, et le comité exécutif, quatre des cinq membres.

Ces changements «ont eu un bon effet sur le moral des troupes et ont suscité beaucoup d'appuis».

«Lorsqu'on m'a demandé d'occuper la présidence j'ai posé mes conditions, j'ai voulu être entouré de mon équipe» qui manifeste sa «détermination à surmonter les difficultés».

Le président s'est aussi entouré de spécialites de l'extérieur, et non des moindres: Gérald Lacoste, ex-président de la Commission des valeurs mobilieres du Québec, Marcel Cazavan, ex-sous-ministre québécois des Finances et ex-président de la Caisse de dépôt et placement du Québec, Philippe Martel, psychologue industriel et MBA de l'Ecole des Hautes études commerciales et Gérard Tremblay, avocat et MBD de Harvard.

Consolidation et nouveau style

Après le bulldozer-fondateur Jacques Gagnon et son adjoint Eric Forest qui lui a succédé le 19 mars 1980 au lendemain de son décès, Justin Dugal affiche un «nouveau style de gestion» et passe à la consolidation.

Ainsi, les projets immobiliers en cours «seront terminés mais on n'en fera plus parce que ce ne sont pas des activités propres aux Caisses d'entraide». Le Mouvement ne vendra pas de blocs de prêts. Les Caisses d'entraide, individuellement, s'en chargent éventuellement.

La Caisse populaire de Granby a pris possession il y a quelques semaines de la firme Lysing, acquise par la Fédération d'entraide il y a quelques mois dans le but de fournir du crédit-bail aux Caisses d'entraide. La firme de Granby ne sera pas renflouée. «On a d'autres priorités», lance M. Dugal.

«En auto, je n'accélère pas dans les courbes. Maintenant, l'Entraide aborde un tournant», a-t-il ajouté succinctement. «La Fédération aura un rôle de services aux 77 Caisses d'entraide», autonomes. Ces dernieres, justement, qui critiquaient leur Fédération il y a peu, reprennent confiance, selon le nouveau président. «Un vent d'optimisme souffle».

«Le congrès du 22 août, c'est le moment pour dévoiler le plan de relance», a conclu Justin Dugal.

Certaines caisses ne pourront pas garantir 10% à leurs membres

Les 77 Caisses d'entraide ne pourront pas toutes verser un minimum de 10 pour cent de rendement sur les parts sociales de leurs membres pour le dernier exercice financier complété le 31 mai dernier, car le Fonds de sécurité de la Fédération qui devait subventionner les plus faibles pour une deuxième année consécutive n'entrera pas en action.

C'est ce qu'a confirmé le directeur des Finances et de l'Administration de la Fédération d'Alma, Stéphane Asselin, précisant que le nouveau président Justin Dugal «a décidé de ne pas le faire, en accord avec le conseil d'administration, évidemment».

De 5.5% à 19%

Ainsi, Entraide St-Bruno a payé 19 pour cent, Entraide Montréal-Ville-Marie, 17.95 pour cent, mais Entraide Brossard, 5.5 pour cent, à l'exemple de quelques autres.

Le directeur des Opérations de la Fédération, Michel Gauthier, et le directeur des Communications, Claude Paradis, ont précisé que le taux de rendement moyen des parts sociales l'an dernier a tout de même atteint 10.2 pour cent. Il faut ajouter toutefois que ce taux de rendement n'est pas encore «officiel, car les Caisses d'entraide n'ont pas toutes tenu leurs assemblées annuelles pour ratification et qu'elles n'ont pas toutes reçu leurs états financiers vérifiés».

Le nouveau vice-président du conseil de la Fédération et aussi président du conseil de l'Entraide Montréal-Ville-Marie et chef de la direction de la firme Sécor, Marcel Côté, a tenu à souligner que les taux d'intérêt moyens sur le marché au cours des 12 mois terminés le 31 mai dernier n'atteignaient pas les niveaux fous de ces derniers jours mais plutôt «de 12 à 13 pour cent».

Par ailleurs, le directeur général Jacques Belisle de la Caisse d'entraide de Brossard a déclaré que celle-ci a vécu une situation «exceptionnelle suite à des pertes sur mauvais prêts de $500,000».

Nouveaux dirigeants

Le nouveau conseil d'administration, depuis juillet 1980, et M. Belisle, depuis sont embauche en septembre dernier, font le «ménage».

Dans le bilan du 31 mai dernier, l'Entraide Brossard a pris les bouchées doubles dans les provisions pour mauvaises créances et a rayé des prêts de ses livres, ce qui explique en partie le 5.5 pour cent de rendement.

«On mange toute une claque cette année pour que ça aille mieux l'an prochain. Déjà le rendement sur les parts sociales en juin fut de 12.21 pour cent. Les nombreux prêts ont été consentis avant mai ou juin 1980. Sur $700,000 de prêts, on n'a pas collecté un sou».

Deux mois pour les retraits

Le directeur général a avoué par ailleurs que les membres qui sollicitent des retraits doivent patienter «deux mois». Les fonds sont investis dans des hypothèques corporatives qu'on ne peut rembourser immédiatement. Mais ceci dit, «j'ai vendu avant mes vacances pour $600,000 de prêts à Beneficial Finance et nous sommes en négociations pour d'autres blocs du portefeuille».

Au 31 mai, les actifs de l'Entraide Brossard fondée en 1977 atteignaient près de $16 millions et le capital souscrit, «$26 ou $27 millions», alors que les revenus s'établissaient à $2.3 millions et le trop-perçu à $709,415.

Depuis la crise de juin, M. Belisle a versé $1.5 million de dépôts à terme et $2.5 millions de capital social suite aux demandes de retraits. Aucun retrait ne reste en attente du côté des dépôts à terme mais $1.5 million de capital social doivent être versés.

«En plus de l'assemblée générale à laquelle assistait 120 personnes, nous tiendront une assemblée spéciale d'information en février. Nous n'avons rien à cacher», a conclu M. Belisle.

L'Entraide a décidé de son avenir il y a dix jours

— MARCEL CÔTÉ

«La vision du devenir de l'Entraide économique est maintenant très intéressante et précise. Ce n'était pas le cas il y a encore 10 jours».

Sans dévoiler le plan de relance, le nouveau vice-président du conseil et du comité exécutif de la Fédération, Marcel Côté, qui fait «tandem» avec le président Justin Dugal, a déclaré que les changements iront «beaucoup plus loin que le rapport Secor, qui date de 1978, avant le problème de liquidités». Aussi chef de la direction de Secor, Marcel Côté fut responsable de cette étude de la firme sur l'avenir des Caisses d'entraide.

«Des choses que Justin Dugal et d'autres comme moi déplorions vont changer. Déjà la réorganisation est en cours et l'on va se donner des instruments pour renforcer les Caisses d'entraide», notamment au niveau du capital social. «Les délégués au congrès du 22 août seront appelés à approuver ces changements».

LÉGÈRE BAISSE DE 7.3 À 7.2 AU CANADA

Le chômage augmente au Québec mais les chômeurs diminuent

Le nombre de chômeurs a baissé de 20,000 personnes en juillet pour se fixer à 835,000, ce qui a provoqué une légère baisse du taux de chômage de 7.3 à 7.2 pour cent.

Cependant, si le nombre de sans-emploi est légèrement moins imposant à travers le Canada, c'est uniquement grâce aux résultats affichés au Québec et en Ontario, selon les résultats

ALAIN DUBUC

de l'enquête mensuelle sur la main-d'oeuvre rendus publics hier par Statistique Canada.

Dans les deux provinces, le nombre de personnes n'ayant pu se trouver du travail est en effet retourné en bas de la marque des 300,000, passant de 303,000 à 286,000 au Québec, une baisse de 17,000, et chutant de 301,000 à 278,000 en Ontario, une baisse de 23,000.

Dans toutes les autres provinces, le nombre de chômeurs était en hausse.

Ceci dit, en raison du jeu de la désaisonnalisation, le Québec était l'une des quatre provinces à enregistrer une hausse du taux de chômage désaisonnalisé pour juillet, de 9.9 à 10.1 pour cent, une majoration de 0.2 pour cent.

Faible performance

Si l'on compare l'évolution de la situation entre le mois de juillet et la même période de l'année précédente, la performance québécoise est moins reluisante. La création d'emplois en douze mois a en effet été modeste, 41,000, ce qui porte le nombre de postes à 2,853 millions, soit pas assez pour absorber les 48,000 nouveaux arrivants sur le marché du travail. Il en résulte que, de 1980 à 1981, le nombre de chômeurs a augmenté de 7,000. Par comparaison, l'économie ontarienne a créé 140,000 emplois en un an, soit trois fois mieux que la performance québécoise.

Au Canada, le taux de chômage désaisonnalisé est donc passé de 7.3 pour cent en juin à 7.2 pour cent en juillet comparativement à 7.5 pour cent en juillet l'an dernier. Au cours des 11 derniers mois, le taux de chômage a oscillé entre 7.0 et 7.5 pour cent. En avril, il avait atteint 7.0 pour cent, le taux le plus bas des cinq dernières années.

C'est par ailleurs dans la région de Québec que l'on retrouve le deuxième taux de chômage en importance à travers le Canada, avec 10.2 pour cent, talonnant le champion canadien, la région de Kitchener-Waterloo, où l'on affiche 10.3 pour cent. Pour Québec, il s'agit toutefois d'une baisse par rapport au 10.7 du mois dernier. Le chômage a également baissé à Montréal de 9.4 à 9.1 pour cent tandis qu'il augmentait à Chicoutimi-Jonquière, de 7.4 à 8.0.

C'est dans les villes de Régina, Edmonton et Calgary où l'on retrouve les taux les plus faibles, 3.6 pour cent, tandis que Toronto s'en tire bien avec 4.4 pour cent.

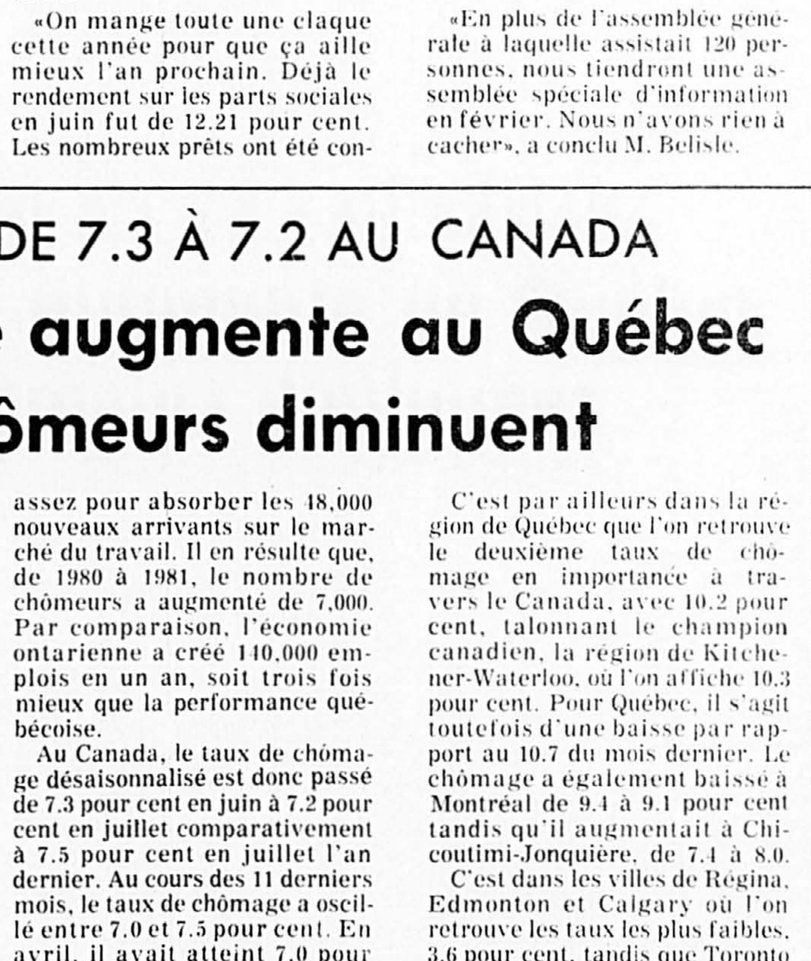

Le prix de l'or se rapproche de son coût de production

Le cours de l'or a connu en moins d'un an une dégringolade de 40 pour cent, passant de US$715 en septembre 1980 à $399.75 hier à Londres.

JEAN POULAIN

Ce même pourcentage de baisse a frappé les titres aurifères sur les parquets boursiers canadiens, en particulier la Bourse de Toronto dont l'indice des aurifères se situait ces jours-ci aux environs de 3,819 à comparer à 6,360 en septembre 1980 (chute de 45 pour cent).

Devant une retombée de cet ordre les investisseurs qui préfèrent se fier aux mines d'or elles-mêmes plutôt qu'au métal, peuvent se demander si le temps n'est pas venu d'acheter dans l'espoir que le mouvement du pendule se mette à évoluer en sens inverse.

Est-ce le temps ou est-ce trop tôt? «Il est encore un peu tôt pour acheter en masse des aurifères mais le moment propice n'est pas loin» répond Chris Bryan, spécialiste auprès de la maison Lévesque, Beaubien de Montréal.

M. Bryan s'appuie sur le fait que le prix du métal se rapproche du coût d'extraction dans les mines sud-africaines (de l'ordre de US$250, l'once), ce qui devrait ralentir le fléchissement du marché.

Il prévoit aussi que si le cours de l'or devait se situer en dessous du coût d'extraction des mines canadiennes, l'indice de l'or de Bourse de Toronto chutera plus vite encore que le métal car certaines des mines feraient face à des difficultés financières.

Le tableau ci-joint montre que le prix de revient d'une once d'or dans les mines canadiennes est loin d'être uniforme, allant du simple au quintuple: pour le groupe Campbell Red Lake l'once de métal est extraite au coût de $88.15 alors que pour Pamour, il faut compter $440.00.

Le conseil du spécialiste de chez Lévesque, Beaubien, sa stratégie de placement, consiste au premier chef à éviter les producteurs à coûts élevés et les mines qui sont au stade de la préexploitation, pour favoriser les titres de qualité (Dome, Agnico-Eagle) qui pourront survivre malgré la faiblesse des prix du métal qu'elles produisent.

Naturellement, le marché anticipe ces situations de sorte que les titres qui apparaissent les plus prometteurs se négocient avec des primes substantielles: Campbell Red Lake en est un exemple, à $18 avec un bénéfice par action de $1.21 (exercice terminé le 31 mars 1981) alors que Agnico-Eagle, dont le coût d'extraction est plus du double, cote 10 ⅛, pour un bénéfice à peine plus bas ($1.10).

Bénéfices des producteurs d'or

NOM DU PRODUCTEUR	PRODUCTION (onces)	COÛT PAR ONCE $ can.	BÉNÉFICE PAR ACTION $ can.
Agnico-Eagle	55,190	183.38	1.10
Camflo	50,478	159.16	2.12
Campbell R. Lake	189,536	88.15	1.21
Dickenson	29,281	344.00	0.17
Dome Mines	329,086	167.17	1.85
Giant Yellow	38,285	402.48	0.68
Pamour	113,809	440.00	0.71
Sigma	53,657	255.05	1.62
Silverstack	32,895	200.73	1.76
Willroy	50,000	256.00	1.50

Source: Lévesque, Beaubien Inc., Montréal.

$ CANADIEN
—13/100
80.60

TORONTO

(Indice compose 300 titres)

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ

Haut: 2295.61
Fermeture: 2285.89
Bas: 2285.89

VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 4,933,000

INDICES À LA BOURSE DE TORONTO

	Ferm.	Var.
300 COMPOSE	2285.89	−12.01
SERV. FINANCIERS	1352.94	+0.40
MINES ET METAUX	2308.36	+5.13
PETROLES ET GAZ	4967.40	−28.64
INDUSTRIELLES	1511.55	−6.17

par la PRESSE CANADIENNE

TORONTO — La Bourse de Toronto a terminé la séance d'hier sur une note irrégulière. L'indice composé a baissé de 12.01 points à 2285.89 mais le nombre de valeurs gagnantes l'a emporté sur les perdantes par 259 à 238 alors que 233 d'entre elles campaient sur leurs positions. Neuf des 14 secteurs du marché ont subi des pertes, celui des transports faisant pour sa part une chute de 110.46 points à 3451.13. Les communications ont enregistré les meilleurs gains : 17.69 points à 2099.23. À la clôture, le volume était de 4.93 millions d'actions et la valeur de $93.45 millions. Au dire des observateurs, la reprise des deux séances précédentes était due surtout à des achats de titres à bon compte ayant subi de fortes dépréciations la semaine dernière. Toute reprise du marché sera de courte durée aussi longtemps que les taux d'intérêt demeureront élevés.

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net

A-B

AMCA Int	1050	$23	22½	23	+ ½
Aby Gln w	100	$9¼	9¼	9¼	
Abti Prce	350	$24⅞	24½	24⅞	+ ⅜
Abitbi 10	282	$42⅜	42⅜	42⅜	
Adanac M	5400	140	135	140	− 10
Advocate	200	120	120	120	
Afton Min	13795	$58½	56½	58	+ 2
Agassiz	3200	123	120	120	+ 3
Agnico E	7450	$10¼	9⅞	9⅞	− ⅛
Agra Ind A	1600	$9	9	9	
Akaitcho	200	125	120	120	
Albany	4400	155	145	145	− 10
Alf Energy	17220	$22	21	21	− 1
Alcan	34485	$31½	31⅛	31⅜	
Algo Cent	200	$18	17½	18	+ ⅜
Algoma St	3465	$44¼	43½	44¼	+ 1
ASfel p	250	$20	20	20	
Algon pr	100	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
Alum 3rd p	500	$21½	21½	21½	
Am Eagle	5500	330	315	315	− 15
Am Leduc	8800	55	53	53	− 4
Andres W A	130	$12½	12½	12½	
Ang D Gld	200	335	335	335	
Aquitaine	22708	$65¼	63¾	65	+ ¾
Arbor C	600	420	420	420	
Argosy	2000	43	43	43	− 2
Args 250 p	230	$21	20¼	20¼	
Args 260 p	225	$20	20	20	
Argus B pr	270	$21	20¼	20¼	
Argus C pr	300	$7¼	7	7¼	+ ¼
Asamera	6825	$16¼	15¾	15⅞	− ⅜
Asbestos	675	$39½	39	39	− ½
Asoc Porc	990	$6¼	6	6¼	+ ¼
Astral	400	465	460	460	
Atco I	54055	$9⅜	9	9	− ⅛
Atco II	1600	$9¼	9	9	− ⅛
Atlas Yk	12800	78	76	76	+ 1
Augmitto	3800	275	270	275	
Ato Hard A	700	$13	13	13	
BC Sugar A	500	$20½	20½	20½	
BP Can	26139	$47⅞	47⅜	47⅞	− ⅛
Bachelor	610	365	365	365	+ 15
Bakertalc	2700	70	62	70	+ 1
Banister C	1850	$8½	7½	8¼	+ 1½
Bank BC	1560	$48	47½	47½	+ ¼
Bank Mtl	18894	$26¼	25¾	26	− ¼
BK Mtl 285	1380	$31	30½	30⅝	− ⅛
Bank N S	21825	$26½	26	26⅛	− ⅛
Bankeno	300	$3⅞	3⅞	3⅞	
Barv Expl	20000	60	60	60	
Basic Res	200	$10	10	10	
Becker B p	250	$14¾	14¾	14¾	
Bell Canad	80394	$18	17⅜	17¾	− ¼
Bell A pr	220	$52½	52½	52½	
Bell C pr	1400	$20	19⅝	20	+ ⅜
Bell 2.28	800	$27	27	27	
Bell 1.80	950	$14½	14	14½	
Bell 1.96	600	$21¼	21	21¼	
Bell 2.05	4550	$18⅝	18⅛	18⅞	
Bighart O G	1900	$6¼	6¼	6¼	− ⅛
Bl Hawk	3500	40	37	40	+ 8
Blake Res	3600	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Bluesky	2800	$7½	7⅜	7⅜	− ⅛
Bomac A	100	$8¼	8¼	8¼	
Bombdr B	230	$13¼	13¼	13¼	
Bonza O	8000	$7	6⅞	7	+ ⅛
Bonanza W	2560	60	60	60	
Border C	100	325	325	325	
Bow Valy	57600	$22½	22	22	− ½
Bow Vly 7	200	$81	81	81	+ 1
Bow Vly R	1300	$9½	9⅜	9⅜	− ⅛
Bralor Res	8490	$13½	13	13½	+ ¼
Bramalea	2345	$10	9¾	9¾	− ¼
Brascan A	9485	$34⅜	34¼	34¼	− ¼
Brscn 1991	1100	$23½	23	23	
Brenda M	9550	$21¾	21	21¾	− ¼
Bright A	100	$14	14	14	
Brinco	3550	$7¾	7⅛	7⅜	− ⅛
Brinco p	566	$5⅜	5¼	5¼	+ ¼
BCFP	13979	$17	16⅝	17	+ ⅜
BCFP pr	220	$25¾	25¾	25¾	
BCRIC	17605	415	405	405	− 15
BC Phone	2080	$14¾	14½	14½	− ¼
BCPh 4¾ p	230	$35¾	35¼	35¼	
BCPh 4.84	408	$9¼	9¼	9¼	+ ¼
BCPh 6 pr	23	$44¼	44¼	44¼	
BCPh 6.60	600	$17⅞	17¾	17¾	− ⅛
BCP 7.04 p	250	$14	14	14	
BCP 2.32 ps	25	$30	30	30	
Broul Reef	1000	130	130	130	+ 4
Brunswk	2900	$14⅞	14½	14½	− ¼
Budd Can	100	$7¼	7¼	7¼	

C

CAE	5200	$10⅝	10⅛	10½	+ ¼
CCL Ind	2100	$7⅛	7	7⅛	
CIL	2200	$37¼	37⅛	37⅛	− ⅛
CME Res	76600	235	220	233	+ 13
Cad Frv	285	$15	15	15	+ X
Calvrt D A	300	$6	6	6	
Calvrt D B	500	$6	6	6	− ¼
Calvert	12550	120	110	115	− 1
Camchib	21	475	475	475	
Camel O G	600	$6⅜	6⅜	6⅜	
Camflo	4600	$24¼	23¾	23⅞	+ ¼
Camp RL	13303	$19½	19	19	− ⅛
Campeau	800	$12¾	12¼	12¾	− ¼
Camreco	5800	145	125	145	+ 5
C Cem 6½	200	$11	11	11	
C Cem 2 p	2600	$13⅞	13½	13⅞	+ ⅛
CDC	2725	$12⅜	12¼	12⅜	− ⅛
CDC pr B	130	$125	125	125	− 1
CDC 1980	10675	$18¼	18⅛	18⅛	− ⅛
Can Malt	550	$38⅞	38½	38½	
C Nor West	5250	$39¾	39½	39⅝	+ ¼
CanP Ent	22552	$24⅛	22⅞	23¼	− 1
C Packrs	10150	$31	30½	30¾	+ ¼
Can Perm	3440	$31	30	31	+ ½
CPerm 8	4300	$16½	16½	16½	
CS Pete	4816	$11⅞	11⅜	11¾	
C Tung	220	$35	34	34	− 2½
Cdn Arrow	1700	69	67	67	− 3
C Curtis	6000	115	114	115	− 1
C Formst	200	400	400	400	
C Fms s	200	415	415	415	
C Found pr	987	$9¼	9¼	9¼	
CI Bk Com	20882	$28	27½	27⅞	
CIBC 2.05 p	1850	$22	21¾	22	
C Lencour	4500	45	42	45	
C Manoir	1000	455	450	450	− 5
C Marconi	11150	$32	31½	32	+ 2½
CNat R	9493	$17½	16¾	17	
C Nat 8.50	100	$37	37	37	
C Occidental	2500	$15⅝	15¼	15⅜	− ¼
C Occdntl p	100	$21	21	21	
CP Ltd	72514	$54½	52½	52⅝	− 1⅞
CPL A p	3297	$7⅞	7⅝	7⅞	
C Reserve	600	$26½	26½	26½	+ ½
Cdn Tire	385	$31	31	31	
Cdn Tire A	8046	$32⅜	32⅛	32⅛	+ ⅛
C Utilties	240	$21⅞	21½	21⅞	
CU 10¼	840	$19½	19⅛	19⅛	+ ⅛
C Util 7.30	200	$14⅝	14⅜	14⅝	− ⅛
CUtil 2nd D	250	$21⅞	21½	21⅞	
Canbra	2700	59	8	9	+ ½
Canrav	7300	120	110	119	− 1
Canron A	1400	$18½	18⅛	18⅛	− ⅜
Canusa	7700	420	415	415	
Canusa w	650	150	140	140	− 10
Cnwst Fin p	20700	$20¼	20⅛	20⅛	− ⅛
Cara	715	$6	5⅞	6	
Cara A	215	$5½	5½	5½	
Carl OK	2750	$7¼	6⅞	7	− ¼
Carl A p	100	$18¼	18¼	18¼	− ¼
Carma A	2000	$14¼	14	14	− ¼
Carma cvp	6550	$16⅞	16½	16⅝	− ¼
Carolin M	2040	$24½	24	24½	+ ⅜
Celanese	300	$11¼	11¼	11¼	+ ⅛
Cent Pat	300	420	420	420	
Centrl Tr	200	$10	10	10	− ½
Ceres Res	12000	350	325	325	− 15
Chncllr	3400	255	250	250	+ 5
Charter Oil	200	210	210	210	
Cherokee	600	$8½	8⅛	8⅛	− ⅜
Chib Kav	7550	27	27	27	+ 1
Chieftan D	6118	$29⅞	29	29½	+ ¼
Chieftan B	400	$55	54½	55	+ ½
Chrysler	2020	$7⅛	6⅞	6⅞	− ¼

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net

CHUM B	500	$14⅜	14½	14½	
Clbor A	400	145	145	145	
Clarion	3697	$7⅜	7	7	− ⅛
Coastal	240	$13⅜	13⅜	13⅜	
Coch-Dun	100	$9⅞	9⅞	9⅞	
Cockfield	7800	495	445	470	+ 45
Coho A	1600	$12½	12	12	− ¼
Cmplx	2500	200	200	200	
Cominco	5840	$60	58½	59¼	+ 1
Comrcl O G	3000	270	260	270	
Cmplg	1100	$13¼	13⅛	13⅛	
Coniagas	9800	160	150	150	+ 5
Con Bath A	4995	$25⅛	25⅛	25⅜	+ ¼
Con Fardy	1642	282	280	282	+ 2
Con Copper	5200	65	61	61	+ 1
C Durham	7200	275	262	275	+ 9
C Marben	13500	125	120	125	+ 5
Cons Prof	11600	220	205	215	+ 10
C Summit	5000	60	58	58	− 1
Consoltex	500	460	460	460	− 10
Con Distrb	300	$8	8	8	− ⅛
Con Gas B	200	$42	42	42	− 2
Con Glass	100	$17¼	17¼	17¼	
Conventrs	2314	$11	10¾	10⅞	− ⅛
Conwest A	1175	495	495	495	+ 5
Conwest B	2450	445	435	435	− 15
Cooper C	100	$6½	6½	6½	
Cop Fields	226	$14⅛	14⅛	14⅛	
Corby vt	225	$26½	26½	26½	
C Falcon C	12535	$12⅝	12	12½	+ ⅜
Coseka R	5425	$17	16⅜	16¾	
Coseka 7 p	2300	$8⅜	8½	8½	− ⅛
Costain Ltd	200	$12⅜	12⅜	12⅜	
Courvan	4500	68	65	68	+ 5
Craigmt	2000	330	315	315	− 20
Crain R L	620	$14	14	14	+ ½
Crestbrk	400	$30	30	30	
Crwn Life	4850	$107	100	100	− 8
Culiston	1500	$11½	10⅞	11¼	+ ⅜
Cuvier M	2900	52	52	52	− 3
Cyprus	11585	$44	43¾	44	+ ⅛
Czar Res	14100	$10	9⅝	9¾	+ ¼
Czar un	1000	$9¾	9¾	9¾	+ ¼

D-G

DRG A	500	$7½	7½	7½	
Dalco Pet	3000	465	455	465	+ 15
Dale-R pr	500	$5½	5½	5½	
Daon Dev	11400	$10⅞	10⅛	10⅛	− ¼
Daon 8¾ s	200	$7	7	7	
Daon 9½ p	800	$7½	7½	7½	
Delour Mn	5601	65	61	65	+ 2
D Eldona	6700	165	155	155	− 9
Delhi Pac	14800	68	65	68	+ 2
Denison	2425	$41¼	40	41¼	+ ¼
Dicknsn A	1900	$5½	5	5	
Dicknsn B	5800	495	480	495	+ 15
Digitech	200	$8¼	8¼	8¼	+ ½
Discovry	5000	175	165	170	+ 10
Dofasco A	352	$44	43¾	43¾	− ¼
Dofasco wt	700	$9½	9½	9½	− ½
Domin I	5800	$8⅛	7⅞	7⅞	− ¼
Dome Cda	34910	$8¾	8⅝	8¾	
Dome Mine	38560	$29	28½	28¾	− ¼
D Pete	181972	$22⅞	22¼	22⅝	− ⅛
DPete A p	1425	$15¼	14⅞	15⅛	+ ⅛
DPete B p	500	$15	15	15	
D Citrus	300	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
DExplor	6300	114	108	114	+ 8
Dom Store	17350	$19½	18¾	18¾	+ ½
D Textile	810	$18	18	18	− ¼
Domtar	14640	$35½	35⅛	35⅜	− ⅛
Dr Mc C A	200	$10¾	10¾	10¾	
Drumnd P	3800	$5⅞	5¾	5⅞	+ ⅛
Dunde Pal	2300	48	48	48	
Dunrale	10200	145	125	125	− 10
Du Pont A	190	$37½	37½	37½	
Dvlex Ltd	200	$23⅜	21⅝	21⅝	− ⅛
Dvlex L A	2100	$16⅞	16⅞	16⅞	
Dynamar	7711	$5⅞	5⅛	5¼	
E-L Fin	6500	$15	15	15	− ⅛
Est Mrtrc	3500	315	310	315	+ 15
Echo B 300	10650	$17⅛	16¾	17⅛	+ ⅜
Echo 1987 w	1600	350	350	350	
Echo 1988 w	2600	350	350	350	
Echo 1989 w	1350	375	350	375	+ 15
Ego Res	8800	97	90	95	+ 6
Elcthom X	200	$17⅞	17⅞	17⅞	
Elcthom Y	700	$17¾	17¼	17½	− ¼
Electhom p	300	$55½	55¼	55¼	− 1¾
Elks Stors	1910	$5¾	5	5⅜	+ ⅛
Emco	550	$15	15	15	
Extndcar	966	$13	13	13	+ ⅜
Extd A	315	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅛
FCA Intl	500	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
Fibrg Nik	170	$93½	93½	93½	− ½
Fathm Ocn	200	195	195	195	+ 4
Fed Ind A	2420	$13⅜	13½	13⅜	+ ⅛
Fidelty Tr p	450	$12½	12¼	12½	−
Finning A	7700	$12	11½	12	
Finning B	4600	$11½	11½	11½	−
F Calgary	2300	285	265	270	− 10
F Citv Fin	260	$19	19	19	
F Citv Tr D	600	$6½	6¼	6¼	
F Mar	400	220	210	210	− 5
Foodex p	1200	470	450	470	+ 5
Francana	36234	$29¾	29	29⅜	+ ¼
Fraser	2000	$23½	23½	23½	+ ½
G&H Steel	1000	450	450	450	− 10
G M Res	20000	430	400	400	− 25
GSW Cl B	100	$5¾	5¾	5¾	
Galveston	4400	215	210	210	− 10
G Distrb A	1300	$16½	16½	16½	− ¼
G Distrb w	400	$8¼	8	8¼	
GMC	315	$61	61	61	− ¼
Genstar L	14300	$31¾	31¼	31¼	− ⅛
Gnstar 2.35	275	$32⅛	32¼	32⅛	+ ⅛
Geocrude	3257	325	310	325	+ 20
Gibraltar	1900	$10	9⅞	9⅞	− ⅛
Goldale A	10000	$6⅜	6⅜	6⅜	− ⅛
Goldund M	13000	105	99	105	+ 6
Graft G	130	$14½	14½	14½	− ½
Graft G p	100	$24⅞	24⅞	24⅞	+ ⅛
Grandma	12910	$11	10¼	10⅞	
Granduc	2500	180	180	180	
GL Forest	3200	$85	85	85	
GN Fin	700	$6½	6⅜	6½	+ ⅛
Gt W Life	115	$250	245	245	− 7
GW Steel A	600	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
G West wt	1100	140	135	135	+ 5
G Goose	200	$7	7	7	
G Goose 9¾	200	$7½	7½	7½	+ ¼
Guar Tr p	200	$11⅞	11⅞	11⅞	− ⅛
Gulf C	166126	$28⅞	28¼	28¾	+ ⅛
Gulfstrm	18600	$7⅝	7½	7½	+ ⅛
Gulfstrm w	2110	170	170	170	

H-L

HCI Hldg A	6383	$13¾	13½	13½	− ⅛
HCI Hldg B	1500	$13⅜	13½	13⅜	+ ⅛
HCI Hld w	1900	325	325	325	
Haley	6100	$6⅜	6⅛	6⅜	+ ⅛
Hardee	4000	67	67	67	− 2
Hard Crp A	200	250	250	250	+ 10
Hard Crp C	300	225	225	225	− 25
Harris A	1900	$8¼	8	8¼	+ ¼
Harris B	250	$6⅝	6⅛	6⅜	
H Wood	300	180	180	180	+ 5
Hatleigh A	1000	$5	5	5	
Hawker	2875	$18¼	18¼	18½	
Haves D	162	$7¼	7¼	7¼	
Heritage A	10100	$16¾	16½	16½	
Highfield A	1300	360	350	360	+ 10
Highwood	4000	275	270	270	
Hollinger	2496	$43	42	43	− 1
H Bay Mng	5370	$29	29	29	
H Bay Co	1389	$27⅜	26¾	27⅛	+ ⅜
HBC pr	2100	$14⅜	14⅜	14⅜	
HBOG	569649	$43⅞	40⅝	42¾	+ 2¾
Hu-Pam	1000	75	71	75	+ 5
Husky Oil	30900	$16	15¼	15⅞	− ⅛
Husky B pr	210	$30¾	30Y	30¾	
Husky wt 7	210	$12¼	12¼	12¼	− ¼
Hydra Ex	7500	86	76	86	+ 15
IAC	3506	$9⅝	9⅜	9⅝	− ⅛
ITL Ind pr	210	$14¾	14¾	14¾	
IU Intl	1700	$18½	18½	18½	+ ¼
Imasco	4700	$35½	35½	35½	
Imasco B p	400	$37⅜	37⅛	37⅜	+ ⅜
Imp Oil A	66923	$37¼	36¾	37	− ¼
Inco	33706	$23½	22¾	22¾	− ¼
Inco 7.85	500	$16	15¾	16	+ ¼
Indal	500	$16	16	16	− ¼
Inland Gas	654	$13⅞	13⅜	13⅞	+ ⅛
Inland G p	220	$7⅞	7¾	7⅞	
Inter-City	13604	$14¼	13¾	14¼	
Inter C A p	100	$12	12	12	− ½
IBM	2132	$70	69	69	
Inti Thom	1000	$6	5⅝	6	+ ¼
Intl Thom p	1000	$6	6	6	
Intpr Pipe	2100	$14⅛	14	14	− ⅛
Ipsco	800	$26⅛	26⅛	26⅛	− ⅛
Inverness	300	$5	5	5	
Inv Group	1600	$24	24	24	+ ⅛
Irwin Toy	3100	$10½	9¼	10¼	+ ¼
Ivaco	610	$24	23½	23½	− ½
Ivaco C p	300	$23½	22	22	− ½
Ivaco D p	1000	$19¼	18½	19¼	
J Q Res	100	175	175	175	− 13
Jannock	1100	$10⅞	10¾	10⅞	+ ¼
Jannock 8	900	$9¼	9¼	9¼	
Janock wt 2	200	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
Joffre Res	2000	495	490	495	
Jorex Ltd	5500	50	50	50	
Joutel	11900	405	390	395	− 10
Kam Kotia	5300	265	250	265	+ 15
Kerr Add	1900	$20½	20¼	20¼	− ¼
K Anacon	5650	105	102	102	+ 2
LK Res A	900	405	380	380	− 25
Labatt A	1070	$24¾	24½	24⅝	+ ⅛
Lacana	5580	$7¾	7⅝	7¾	+ ⅛
Lacana w	300	345	345	345	+ 10
Laidlaw A	260	$8⅛	8⅛	8⅛	
Laidlaw B	1460	$8¼	8⅛	8⅛	− ⅛
LOnt Cem	200	$7½	7½	7½	
L Shore	2660	$20¾	20¼	20¼	+ ¼
Laurasia	1500	63	60	60	− 3
Lau Fin p	272	$10⅛	10⅛	10½	
Lava Cap	13300	$6⅝	5¾	6⅛	+ ¼
Leigh 1	2183	$6½	6	6⅛	
Leigh 2	2183	$6½	6⅛	6½	+ ⅛
Lishore	2660	$20¾	20¼	20¼	+ ¼
Lnc Fin p	100	$19½	19½	19½	+ ½
LL Lac	822	$17¼	17	17	− ½
Loblaw Co	3340	$6⅜	6⅛	6⅜	
Lob Co pr	225	$19⅛	19⅛	19⅛	
Lob Ltd Ap	215	$11⅜	11⅛	11⅜	
Lochiel A	2022	290	280	285	− 5
Lochiel B	200	270	270	270	
Lochiel 9 p	1060	$10	10	10	
Lumonics	2000	$14¼	14	14¼	− ¼
Lynx Can	6800	103	100	100	
Lytton M	500	105	105	105	− 10

M-O

MICC	3643	$10⅛	10	10	
MICC A	370	$21¾	21¾	21¾	− ½
MICC 8⅛	180	$15½	15½	15½	+ ¼
Micc B p	250	$23	23	23	
MSR Exp	25200	$11	10⅝	11	+ ¼
MSZ Res	5420	300	290	300	
MSZ Res w	1520	113	113	113	− 2
MTS Inter	2025	196	195	196	+ 1
Mclan H X	5580	$10¾	10⅝	10¾	+ ⅛
Mclan H Y	250	$10⅜	10¼	10⅜	+ ⅛
Macmillan	4139	$38½	38	38	− ⅛
Mcmiln 200	591	$25½	25¼	25½	
Mcmiln 206	729	$23½	23½	23½	
Madeline	6400	120	110	120	+ 5
Magna A	600	$9⅞	9¾	9¥	− ⅛
Magna B	1000	$11½	11½	11½	
Magnason	3800	400	390	400	+ 25
Maistc Wil	4000	490	475	490	− 5
Malartic	200	420	420	420	+ 10
Man Bar	5800	60	60	60	
M Lf Gard	21	$32¼	32¼	32¼	
Maritime	900	$19⅝	19¼	19¼	− ⅛
Martim A p	1000	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
Mark Spnc	20425	$11⅞	11¼	11⅞	+ ⅛
Mark Wrk	1200	$8	7⅞	8	+ ⅛
Mass Fer	13169	345	340	345	
Mas F A	885	$11⅝	11½	11½	− ⅛
Mas F B	3990	$11⅞	11⅝	11⅝	− ⅛
Matchan	4800	55	51	55	+ 4
Maynard	200	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
Mc Adam	3300	51	51	51	− 2
McChip	350	155	155	155	− 5
Mc Intyre	1600	$62	62	62	+ 2
McLghl 9 p	500	$20	19¾	19⅞	− ⅛
Melcor	1350	$21	20½	20½	− ½
Mentor	2300	$6¼	6¼	6¼	
Mercantil	275	$18½	18	18½	+ ⅛
Merland E	18309	$11½	11⅜	11½	+ ⅛
Merland p	3700	$25½	25¼	25½	
Meston	1800	490	480	490	+ 10
Metalore	200	390	390	390	+ 15
Minrl Res	18300	180	175	180	
Mitel Corp	3955	$37⅜	36¾	36¾	− ½
Molson A	200	$23¾	23⅜	23⅝	− ¼
Molson B	200	$23¾	23¾	23¾	+ ¼
Monenco A	3300	$18	16¾	18	+ 1
Moneta P	1000	100	100	100	+ 15
Moore	11641	$40⅛	39⅞	39⅞	− ⅛
Morisn	500	325	325	325	− 10
Muncpl S L	300	430	440	450	+ 40
MSL p	100	$7	7	7	− ¼
Murphy	2300	$26¼	25½	26	− ¼
N B Cook	900	$5	475	475	− 25
NBU Mine	100	$5½	5½	5½	− ¼
NSR Res	44700	81	70	81	+ 11
Nat Bk Can	3870	$11⅜	11⅛	11⅜	
Nat Bk cv	1450	$26¼	26¼	26¼	
N Hees Ent	678	$15⅞	15¾	15¾	+ ¼
Nat Pete	9200	155	150	150	
Nat Sea A	300	$9⅝	9½	9½	− ⅛
NB Tel	2510	$16⅝	16½	16½	
NB Tel 1.37	1000	$11⅛	11½	11½	
N Kelore	11500	53	48	53	+ 4
N Provid D	1400	34	34	34	− 1
N Que Ragl	2900	475	465	475	+ 25
N York Oil	6000	320	310	310	− 10
Nfld Cap A	1600	$11¼	11¼	11¼	− ¼
Nfld Cap B	900	$11¼	11	11	− ¼
Nfld LP A	150	$19¼	19¼	19¼	− ¼
Nfld Tel	259	$9	8⅞	8⅞	
Nfld Tel 7.25

TORONTO (REVUE DE LA SEMAINE)

A-B

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1981 Haut	1981 Bas
A.G.F.M	5900	$6½	6⅛	6½	- ¼	7⅞	6
AMCA Int	25610	$23	21¾	23	+ 1¼	27¼	19⅝
Aby Gln w	1250	$9¼	9¼	9¼	+ ¼	16	9
Abtl Prce	4651	$24⅞	24	24⅞	- ⅛	32¼	22⅛
Abitbi 7½p	300	$30	29½	30		39	29½
Abitbi 10	332	$43¼	42¼	42¾	- ½	50	42½
Acklands	18340	$15½	15¼	15¼	- ¼	16	13½
Acklnd 2p	140	$14	14	14		14½	12½
Adanac M	11200	160	135	140	- 25	425	135
Advocate	2100	123	120	120	- 2	225	120
Afton Min	47641	$58½	55¾	58	+ 1⅞	59½	45
Agassiz	3700	125	117	120	- 5	135	115
Agnico E	39125	$10¼	9½	9⅞	- ¼	18½	8⅞
Agra Ind A	4400	$9	8½	9	+ ½	10⅜	8¼
Ahed C	3000	99	95	95	- 10	115	60
Akaitcho	14300	126	120	120	- 6	260	120
Albany	13000	165	145	145	- 20	330	145
Alt Energy	114663	$22½	20	21	+ ¼	27¾	19
Alta Nat	2000	$26	26	26		26½	19
Alcan	192657	$31½	30⅝	31⅜	+ ¾	47½	29⅞
Algo Cent	701	$18	17	18	+ ¾	24	17
Algoma St	59194	$44¼	42¾	44¼	+ 1¾	49¼	37¼
Algoma St p	2250	$20	19½	20	+ ¼	23½	19
Algon pr	100	$10¼	10¼	10¼	+ ¼	10½	9
Alum 3rd p	1800	$21½	21⅛	21½	- ¼	24	20
Amcan	255	350	350	350	- 25	445	200
Am Eagle	67540	330	305	315	- 5	53¼	280
Am Leduc	27100	57	50	53	+ 3	120	50
Andres W A	1060	$12½	12½	12½		17¼	12½
Andres W B	400	$12¾	12¾	12¾	- ¼	16¾	12¾
Ang CT 265	240	$19¾	19¾	19¾		26	21⅛
Ang CT 290	100	$22⅜	22⅜	22⅜		28½	22⅜
Ang D Gld	700	335	335	335	- 5	460	325
Ang U Dev	2200	220	205	210		279	140
Aquitaine	113680	$65¼	61	65	+ 3	69¾	38¼
Arbor C	800	420	410	420		514	410
Argosy	6000	48	42	43	- 4	159	42
Args 250 p	330	$21	21	21	+ ⅞	24	20½
Args 260 p	275	$20	20	20		24	21
Argus B pr	270	$21	20¼	20¼		25	20½
Argus C pr	900	$7¾	7	7¾	+ ¾	7¾	6½
Asamera	32740	$16¼	15⅜	15⅞	+ ⅛	21½	15¼
Asbestos	1106	$39⅝	39	39	- ¼	43½	27½
Asoc Porc	8200	$6¼	5¾	6¼	+ ½	13½	5¼
Astral	4600	475	455	460	+ 10	57⅝	380
Atco I	67005	$9⅛	8⅝	9		11¼	7¾
Atco II	27615	$9½	8⅝	9		11⅛	7¾
Atl C Cop	900	102	92	92	- 10	180	92
Atlas Yk	47170	76	71	76	+ 2	210	71
Atlas w	3000	18	18	18	- 2	25	18
Augmitto	11700	280	265	275	- 5	73¼	255
Ato Hard A	2360	$13	13	13	- ⅛	13¼	10
BC Sugar A	1920	$21	20½	20½	- 1	24½	19⅜
BC Sugar P	150	$9	9	9	- 1	11¾	9
BP Can	103912	$48¼	46½	47⅞	+ ⅜	53⅞	36½
Bachelor	2840	365	350	365	- 20	67⅜	350
Bakertalc	3700	70	62	70	+ 8	205	60
Banister C	3400	$8½	7⅞	8¼	+ 2⅜	15¾	425
Bank BC	21579	$46	45½	47½	- ¼	50	40¼
Bk BC 228	500	$17¼	17⅛	17⅛	- ⅜	19½	17
Bank Mtl	91458	$26¼	25	26	- ⅜	33½	25
Bk Mtl 285	10845	$31	29⅞	30¾	+ ⅜	34⅜	29⅜
Bank N S	92238	$26½	25¾	26⅛	- ⅛	34¼	25½
Bankeno	1900	$8⅞	8¾	8⅞	+ ⅛	10⅛	8½
Barbecon	z5	$13¼	13¼	13¼		15½	14
Bary Expl	14500	83	57	60	- 16	164	57
Basic Res	18200	$10⅜	9½	10	+ ¼	14	8¼
Bathrst p	500	$11¼	11¼	11¼		13⅜	11¼
Baton B	5000	$7⅜	7⅜	7⅜	- ⅜	10	7⅜
Becker B p	806	$15¼	14½	14½	- 1½	16½	12¼
Bell Canad	209447	$18⅛	17⅜	17¾	- ⅜	20	17¾
Bell A pr	z20	$52½	52½	52½		58¼	55¼
Bell C pr	1425	$20	19⅝	20	+ ⅜	23¾	19⅝
Bell D pr	z10	$53⅜	53⅜	53⅜		59	54¼
Bell 2.28	2900	$27½	26¾	27	+ ⅛	30	26⅞
Bell 1.80	2550	$15¾	14¼	14½	- 1¼	19	14¼
Bell 1.96	2050	$21¼	21	21¼		24	21
Bell 2.05	20260	$19¼	18⅜	18⅞		23¾	18⅜
Bighart O G	5100	$6½	6¼	6¼	- ⅛	8⅜	5⅞
Biltmore I	200	$8¾	8¾	8¾	+ ½	12¼	8
Bl Hawk	6500	40	32	40	+ 1	98	32
Black Phot	280	$29	29	29		35¼	28
Blackwod	4300	375	365	365	- 15	5¾	365
Blake Res	3900	$7⅛	6½	7⅛	+ ⅛	9	5⅞
Bluesky	21620	$7¾	7¼	7¾	- ½	18⅜	7⅛
Bluesky pr	3700	$7⅜	7¼	7¼	- ¼	18	7¼
Bomac A	100	$8¼	8¼	8¼		10	8
Bombdr A	z1	$14¼	14¼	14¼		16⅞	13½
Bombdr B	z50	$14¼	13¼	13¼		16	13½
Bonanza Oil	45120	$7¼	6⅞	7	+ ⅛	12	6¾
Bonanza W	28420	63	40	60	+ 8	5¾	30
Border C	200	325	325	325	+ 10	470	300
Bow Valy	293992	$22½	20⅜	22	+ 1⅛	25½	16½
Bow VlV 7	780	$81	77	81	+ 1¼	90	67½
Bow VlV R	4300	$10	9⅜	9⅞	- ⅜	12½	9¼
Bralor Res	25669	$13½	13	13½	+ ⅛	18⅞	12⅞
Bramalea	13145	$10	9¾	9¾	- ⅜	15⅜	7¼
Brascan A	28209	$34⅜	32⅜	34¼	+ ⅝	37¼	31⅜
Brscn 8½ s	1700	$20½	20	20½	- ½	23¾	20
Brscn 1981	2380	$23½	23	23	- ¾	24¼	23
Brenda M	39100	$22¼	20	21¾	- ⅜	30	20
Bright A	200	$14	14	14		16½	13½
Brinco	60223	$7⅞	7⅜	7⅝	- ¼	12⅜	7⅛
Brinco p	678	$5⅞	5	5¼	+ ¼	7	450
Br Am Bnk	z25	$17¾	17¾	17¾		19¼	14
BCFP	44895	$17	16	17	+ 1	24	14¾
BCFP pr	240	$28½	28½	28½		37	28½
BCRIC	96328	420	405	405	- 15	6⅜	405
BC Phone	164164	$15	14½	14½	- ½	17¼	14⅜
BCPh 4½ p	z25	$34½	34½	34½		44	35½
BCPh 4¾ p	169	$38⅞	38⅞	38⅞	- ⅜	46½	38¼
BCPh 4.84	919	$9¼	9	9¼	+ ½	12½	8¼
BCPh 5.15	z33	$42¾	42¼	42¾		50	44½
BCPh 6 pr	z38	$50	44¾	44¾		60	50
BCPh 6.80	850	$13¼	12⅜	12⅜	- ⅜	17½	12⅜
BCP 7.04 p	500	$14	13¼	13¾	+ ½	18	13¼
BCP 10.16 p	956	$22	21	21	- 1	25½	21
BCP 2.32 p	z5	$30	30	30		31½	28½
Broul Reef	13890	135	126	130	+ 1	385	126
Brunswk	10925	15	14	14½	+ ¾	18	13¾
Budd Can	1800	$7½	7¼	7¼		9¼	7⅛

C

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1981 Haut	1981 Bas
CAE	16342	$10⅝	9¾	10½		11⅞	7¼
CCL Ind	10280	$7½	7	7⅛	- ⅜	10¼	6¾
CIL	3950	$37½	37	37⅛	+ ⅛	37⅞	33
CME Res	13600	235	210	233	+ 18	495	210
Cad Frv	20320	$15½	14⅞	15		18¼	7½
Cad Frv A	16370	$6¾	6¼	6½	- ¼	8¼	6¼
Calvrt D A	1300	$6¼	6	6		8	430
Calvrt D B	3500	$6¼	6	6	- ½	7	5⅝
Calvert	21900	120	110	115		300	102
Camchib	202	55	465	465	- 35	9¾	165
Camel O G	7750	$6⅜	6⅛	6⅜		9⅞	6⅛
Camflo	15015	$24¼	22¾	23⅞	- ⅛	43½	22¾
Camp RL	57678	$19½	17⅛	19	+ 1	24½	16⅛
Camp Res	4813	$12½	11¾	12	+ ¼	20⅜	11⅜
Campeau	12900	$13	12¼	12¼	- ½	16¾	12¼
Camreco	14400	145	125	145	- 4	360	125
Can Cem	26528	$13⅛	12	13	- ¼	16½	12⅜
C Cem 6½	1033	$11	10⅞	11		13	10¼
C Cem 2 p	5290	$14¼	13½	13⅞	- ⅜	17½	13⅜
CDC	16462	$12⅞	12¼	12⅝	- ⅜	16¼	11¾
CDC pr B	1258	$132	125	125	- 7	164	122
CDC 1980	31924	$18⅜	18	18⅛		23⅞	17⅞
Can Malt	800	$38⅞	38½	38½	- ½	46½	35¼
C Nor West	45441	$39¾	38	39¾	+ 1¼	43½	31
CanP Ent	179622	$24⅜	21⅜	23¼	+ 1¾	27⅜	21⅜
C Packrs	10560	$31	30½	30¾		37	30½
Can Perm	4591	$31	29½	31	+ 1½	31⅞	19
CPerm 6¾	2500	$36½	36	36½	+ ½	37	21½
CPerm 8	4300	$16½	16½	16½		21	16½
C Safway p	z5	$85	85	85		85¼	85¼
CS Pete	14157	$12¼	10⅝	11¾	+ 1¼	15⅜	9⅛
Can Trust	24692	$29½	29	29¼	+ ¼	31⅜	26⅝
C Trust 7¼	1850	$21¾	21⅜	21¾	+ ⅛	23½	20
C Tung	220	$35	34	34	- 2½	43	32½
Cdn Arrow	3200	71	67	67	- 3	210	67
CC Man X	2600	$12	11⅞	11⅞	- ⅛	13¼	10¾
CC Man Y	100	$12½	12½	12½		13¾	10½
C Curtis	16500	116	113	115	+ 4	155	93

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1981 Haut	1981 Bas
C Formst	2820	400	375	400		6⅞	375
C Formst sp	200	415	415	415		6⅜	400
C Found pr	1287	$9¼	9¼	9¼		10⅜	9¼
CC Invest	3500	$26	25½	25½	- ½	28	22¼
C Hydro pr	800	$9¼	$5	8½	- 1¼	16	8½
CI Bk Com	91508	$28	26¾	27⅞		32⅛	26½
CIBC 2.05 p	18120	$22¼	21⅜	22		26	20½
C Lencour	6500	45½	42	45		142	42
C Manoir	1540	460	450	450	- 10	6¼	450
C Marconi	12100	$32	29	32	+ 3⅞	34⅞	21¼
Cdn Nat Res	40073	$17¾	16	17	+ ⅝	27¾	14¾
C Nat 8.50	400	$37	35½	37	+ 1½	59	31¼
C Occdntal	12585	$16	15¼	15¼	- ¾	18⅞	15⅛
C Occntl p	850	$21	21	21		24⅞	20¾
CP Ltd	581848	$55	49	52⅜	+ 2⅞	55	39⅞
CPL A p	4395	$7½	7⅜	7⅜		8⅞	7⅜
C Reserve	2725	$26½	25¾	26½	+ ½	28	17¾
Cdn Tire	410	$31	31	31		35	29
Cdn Tire A	61047	$32¾	32	32⅜	- ⅛	36¾	30
C Utilties	1680	$22	22	22	- ¼	25	22
C Util 10¼ p	2110	$20½	19	19⅛	- 1⅜	25½	19
C Util 9.24	900	$18¾	18¾	18¾		23½	18¾
C Util 7.30	200	$14⅜	14⅜	14⅜	- ⅛	18	14¼
CUtil 2nd D	z50	$21⅞	21⅞	21⅞		26½	22½
CWN G 4 pr	310	$6½	6½	6½	- ⅛	8	6½
CWN 5½ p	300	$8⅞	8⅞	8⅞	- ⅜	10⅞	8¾
Canbra	6000	$9	8	9	- ¾	11	7⅛
Canrav Res	15500	125	110	119	- 6	345	110
Canron A	6485	$18⅜	18	18¼	+ ⅛	20¼	16¼
Canusa	49900	425	390	415	+ 15	470	360
Canuse w	4750	160	135	140	+ 5	190	125
Cnwst Fin p	20700	$20¼	20⅛	20⅛	- ⅞	25¾	20⅛
Cara	5815	$6	5½	6	+ ½	8¾	5½
Cara A	215	$5⅞	5⅝	5⅝		8⅝	5½
Carl OK	34923	$7⅜	6Y	7	+ ⅛	9½	6⅝
Carl A p	560	$19⅛	18¼	18¼	- ¾	22	18¼
Carma A	6082	$15	14	14	- ⅝	29⅜	14
Carma 8¾	900	$13¼	13¼	13¼		19	13¼
Carma cvp	13000	$17⅜	16½	16⅝	- ⅜	22	16½
Carolin M	18540	$24½	23¾	24⅛	- ⅛	43	22
Cassidy L	200	450	450	450	- 50	5¾	400
Casidy A p	100	$5	5	5	- ⅛	6	5
Celanese	21121	$11½	11	11¼	- ⅛	14½	9⅛
Celan 175 p	4100	$14	14	14	+ ½	16¾	13½
Cent Pat	4200	425	400	420		8⅛	400
Centrl Tr	343	$10½	10	10	- ⅜	12¾	9⅜
Ceres Res	15500	350	325	325	- 25	380	300
Chancellor	31733	255	235	250	+ 10	675	225
Charter Oil	2300	210	205	210	+ 5	320	205
Cherokee	3900	$8¾	8	8⅛	+ ⅜	11	7½
Chib Kay	23000	27	25½	27	- 1	87	24
Chieftan D	27068	$30	27¾	29½	+ 1	30	20⅛
Chieftain p	30	$313	313	313	- 17	330	238
Chieftan B	5985	$55⅛	53	55	+ 1¾	55½	51⅜
Chimo	200	190	190	190	+ 34	425	156
Chrysler	6732	$7⅜	6⅞	6⅞	- ⅜	9¼	5¾
CHUM	z20	$15½	15½	15½		15½	14½
CHUM B	2790	$14¾	14½	14½		15¾	13¼
Claiborne A	9000	150	145	145	- 10	210	115
Clarion	13197	$7⅞	7	7		9⅜	7
Coastal	554	$11½	11½	11½	- ½	12⅜	9⅜
Coastal A	34500	$8⅝	6¾	8½	+ 1⅜	9¾	6½
Coch-Dun	1200	$9⅞	9⅞	9⅞	+ 1⅛	10¾	8½
Cockfield	9891	495	400	470	+ 70	5	350
Coho A	6100	$12½	12	12	- ⅜	15½	8
Coin Lake	4200	73	65	73	+ 8	175	60
Comaplex	19100	200	180	200	+ 20	365	180
Comiesa	1000	85	85	85	- 5	305	85
Cominco	20333	$60	54¾	59¼	+ 1¾	72	54¾
Cominco A	500	$19⅜	19⅜	19⅜		24	19
Comrcl O G	24050	285	260	270	- 10	450	235
Computlog	2800	$13¼	13⅛	13⅜	- ⅛	17½	11⅜
Computel	200	$13	13	13	- 2	18	330
Comtech	1100	$5	5	5		6	350
Coniagas	42500	160	140	150	- 28	5¼	140
Con Bath A	13441	$25⅜	25	25⅜	+ ¼	29⅞	22¼
Con Bath p	4200	$12½	12⅜	12½	+ ⅜	17	12
Con Fardy	17097	283	276	282	- 3	395	270
Con Copper	12300	67	60	61	- 7	175	60
C Durham	36500	285	251	275	- 10	5¾	251
C Marben	29000	125	120	125	+ 7	214	118
Cons Pipe	400	$7½	7½	7½	- ⅜	8¼	5¾
Cons Prof	29171	220	195	215	+ 5	385	175
C Rambler	400	450	450	450		5	445
C Rexspar	1000	47	47	47	- 11	125	47
C Summit	9000	64	58	58	- 2	80	56
Consolfex	2000	55	450	460	- 40	7½	450
Con Distrb	2900	$8½	8	8	- ⅜	12	8
Con Gas A	128	$46	46	46		53	46
Con Gas B	200	$47	42	42	- 2	53	42
Con Glass	13019	$17½	17¼	17¼	- ¼	20	16½
Conventrs	13716	$11½	10⅛	10⅞	- ¼	15½	10
Conwest A	7775	495	450	495	+ 5	9	450
Conwest B	9319	450	420	435	- 15	8½	420
Copper C	1310	$5¾	6½	6½		8¼	6
Cop Fields	126	$15¼	15¼	15¼	+ ½	21¼	14⅜
Corby vt	1835	$27	26½	26½	- ¼	31	25
Corby B	550	$27¼	27¼	27¼	+ ⅛	30	23½
Corp Food	z5	$37¼	37¼	37¼		40	28⅜
C Falcon C	62235	$12¾	11⅞	12½		19⅛	11⅝
Coseka R	72915	$17	14⅞	16¾	+ 1¼	25½	14⅝
Coseka 7 p	5000	$8⅜	8⅜	8½	+ ⅛	13	8⅜
Costain Ltd	1773	$12⅞	12⅜	12⅝	- ⅝	15	9¼
Courvan	10200	68	56	68	+ 13	190	55
Craigmt	4500	350	315	315	- 45	67½	315
Crain R L	1055	$14	13½	14	+ ½	15¾	13
Crestbrk	500	$30	30	30	+ 1	31⅜	26
Crwn Life	4850	$107	100	100	- 8	121	90
Crown 8¾	825	$15	13½	13½	- 1½	17⅛	13½
C Zelrba A	1300	$31	31	31	- ⅜	33⅞	27½
Cullaton	6208	$11½	10½	11¼	+ ⅜	16¾	10½
Cuvier M	3300	55	52	52	- 7	149	52
Cyprus	156255	$44	43½	44	+ 1¼	44	18⅜
Czar Res	75525	$10	8⅝	9¾	+ ¾	17½	8⅝
Czar un	7000	$9¾	8¾	9¾	+ ¼	12⅜	8¾

D-G

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1981 Haut	1981 Bas
DRG A	1300	$7¾	7½	7½		10¼	7
Dalco Pet	7100	485	450	465	- 30	62¼	450
Dale-R pr	500	$5½	5½	5½		6¼	5½
Dalmys	600	10	10	10		13	9½
Daon Dev	37289	$11	10⅛	10⅛	- 1⅛	13⅜	9¾
Daon A	350	$5⅞	5¾	5⅞		7	5¾
Daon 8¾ p	2900	$7	7	7		8⅜	6½
Daon 9½ p	3800	$7¼	7½	7½		9¼	7½
Defour Mn	29201	67	60	65	- 1	195	60
D Eldona	46700	170	140	155	+ 15	355	140
tDelhi Pac	49100	71	65	68	- 6	245	52
Denison	33174	$4¼	3⅞	4¼	+ ¼	58¾	3⅞
Dicknsn A	6795	$5⅝	475	5	+ 10	14¼	475
Dicknsn B	13380	495	440	495	+ 20	13½	440
Digtech	1625	$8¼	7¾	8¼	+ ¼	12½	7¾
Discovry	13312	175	140	170	+ 10	5¼	140
Dist Tr A	700	395	359	350	- 45	7½	305
Dofasco A	12626	$44	42½	43¾	+ 1	49½	39¾
Dofasco B	z37	$42¾	42⅜	42⅜		47⅛	44⅜
Dofasco 235	2300	$19	18½	18½	- ½	24	18½
Dofasco wt	4243	$9¾	9¼	9½	+ ¼	13⅜	9
Doman I	14175	$8½	7⅜	7⅜		13	7⅜
Dome Cda	187850	$9	8½	8¾	- ⅛	11½	8⅜
Dome Mine	121521	$29	25¾	28¾	+ 2⅛	29¾	20⅞
Dome Pete	796842	$23¼	21⅝	22⅜	- ¼	25⅜	14
DPete A p	37525	$16	14¾	15¼	- 1	20	14¾
DPete B p	1500	$16	15	15	- 1½	20	15
D Citrus	5900	$6¼	6	6¼	+ ¼	7	450
DExplor	21600	114	102	114	+ 4	298	102
Dom Store	37575	$19½	18¼	18¾	- ¾	24½	18¼
D Textie	6925	$18¼	17⅜	18	+ ⅜	22¼	16½
Domtar	76342	$35⅞	34½	35⅜	+ ⅞	37½	27⅞
Domtar pr	1055	$9½	9½	9½	+ ¾	12	8¼
Dover pr	z50	$5	5	5		5¼	5
Dr Mc C A	3800	$11¼	10½	10¾	- ½	15⅜	10½
Drumnd P	19800	$5⅞	5¼	5⅞	+ ⅛	8⅞	5¼
Dunde Pal	2800	50	50	50		150	42
Dunraie	19800	185	120	125	- 65	335	120
Du Pont A	2646	$38	37½	37½	- ⅛	38	28
Dylex Dd	3400	$21¾	21½	21⅝	+ ⅛	22	12½
Dylex L A	9400	$16⅞	16	16½	- ⅜	19	13
Dynamar	40999	$5¾	5⅛	5¼	- ¼	7⅜	5
E-L Fin	10300	$15⅛	15	15		15½	12
Est Mirtlc	7457	315	290	315	+ 15	6	290
East Sul	5315	270	265	270		465	265

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1981 Haut	1981 Bas
Eaton Bay	500	$6	6	6	- ⅛	7	5⅝
Eaton A	300	$7⅞	7⅛	7⅛		10⅛	7⅛
Echo B 300	17890	$17⅛	16½	17⅛	+ ⅛	20¾	16½
Echo 1986 w	5610	395	350	350	- 50	5½	340
Echo 1987 w	6480	360	340	350		5⅜	325
Echo 1988 w	5930	375	320	350	- 20	5½	320
Echo 1989 w	6080	375	320	375	+ 20	5¾	320
Econ Inv	350	$32½	32½	32½		34	28
Ego Res	45100	97	81	95	+ 13	273	75
Elcthom X	2300	$17⅞	17	17⅞	- ⅛	21½	15¾
Elcthom Y	3700	$17¾	17	17½	+ ½	21⅜	15½
Electnom p	300	$55½	55¼	55¼	- 1¾	62½	53
Elks Stors	8510	$5¾	465	5⅜	+ ⅜	5⅞	300
Emco	2250	$15	14¾	15	+ ¼	17¼	13
Enrgy Res	300	165	160	160	- 15	365	145
Exquisite	200	200	200	200		325	200
Extndcar	3306	$13	12½	13	+ ⅜	17½	12¼
Extndcar A	1619	$12⅝	12	12⅝	+ ⅜	17½	12
FCA Intl	17400	$6¾	6½	6¾		7¼	450
Fibrg Nik	7820	$9⅝	90	93½	- 2½	116	87½
Fathm Ocn	1900	205	190	195	- 10	295	180
Fed Ind A	6469	$13⅜	13¼	13⅜	- ⅜	15⅞	13
Fed Pion	5650	$54	52⅞	53½		54	44
Fidelity Tr	550	$5	450	450		5	330
Fidelty Tr p	850	$12½	12¼	12½	+ ½	15	12
Finning A	12200	$12¼	11½	12		20¼	11½
Finning B	5100	$12	11½	11½		16	11½
Firan Gndt	1300	235	221	225	+ 5	315	130
F Calgary	16400	285	265	270	- 11	6	265
F City Fin	460	$20	20	20		25½	13
F City wf4	140	$14	14	14		21	9
F Cty Tr A	200	$7½	7½	7½	- ⅜	9¾	7½
F Cty Tr C	150	$5½	5⅛	5⅛	+ ⅛	7¼	5
F Cty Tr D	1885	$6½	6½	6½		7⅞	6½
F Mar	4300	225	210	210	- 15	360	210
Foodex p	3200	480	450	470	- 15	6	450
Ford Cnda	345	$5⅞	50	5⅞	+ ⅛	5⅞	47
F Sea A pr	120	$6¼	6¼	6¼		7¼	5½
Francana	116434	$29¾	28¾	29⅜	+ ⅜	30	15⅛
Fraser	3878	$23½	22½	23½	+ ⅝	28

NEW YORK

(Selon les 30 plus gros titres de Dow Jones)

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE INDUSTRIEL

Haut: 954.15
Fermeture: 942.54
Bas: 938.45

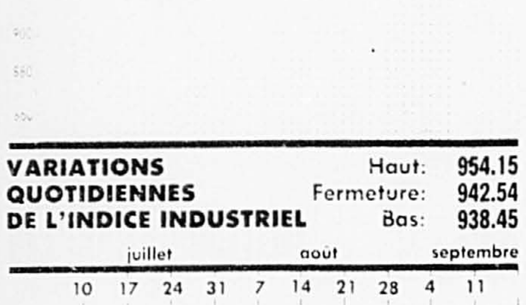

VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 38,650,000

INDICES À LA BOURSE DE NEW YORK

	Ferm.	Var.
COMPOSE	76.58	−0.42
INDUSTRIELLES	88.45	−0.64
TRANSPORTS	75.67	−0.25
SERVICES PUBLICS	40.41	+0.08
FINANCE	74.77	−0.01

Par AFP

NEW YORK — La diminution du taux de chômage a paradoxalement entraîné des baisses assez substantielles vendredi à Wall Street. L'indice des industrielles a clôturé à 942.53 en baisse de 10.38 points. L'activité est retombée à un faible niveau, quelque 38 millions d'actions ayant été traitées. Le département du Travail a indiqué que le taux de chômage était tombé à 7 pour cent en août, soit à son plus bas niveau depuis plus d'un an.

Valeurs	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
ACF In	12	72	43¼	43⅛	43¼	+ ⅛
AMF Inc	11	309	24⅝	23⅞	23⅞	+ ⅛
AM Intl		111	12⅜	12	12¼	+ ⅛
APL		12	5¾	5¾	5¾	
ARA Sv	6	79	32¼	31⅞	31⅞	− ⅛
ASA Ltd		440	50⅜	49¾	49¾	− 1⅛
Abt Lb	15	1182	28½	27⅝	28⅛	+ ⅛
Acme Cl	7	27	23¾	23½	23½	− ⅛
Aetna Lf	6	384	39	38¼	38⅞	+ ⅛
Aileen	16	15	3¼	3⅛	3⅛	
Air Prd	9	314	40¼	39¾	40	
Airb Ft	12	15	12¾	12⅝	12¾	
Akzona	36	39	13¾	13¼	13¼	
Alask In	10	448	29½	28⅝	29	+ ¼
Alberto	8	10	11⅝	11½	11⅝	
Alcan	5	1756	25⅝	25⅛	25⅝	+ ⅛
Alco Std	7	21	18⅛	18	18	− ¼
Alexdr		74	16⅛	15⅝	16⅛	+ ¼
Alleg Cp	7	14	37½	37⅛	37½	− ⅛
Alg Int	11	253	47⅛	46¼	46½	− ⅛
Alig Pw	5	377	15⅝	15⅛	15½	+ ¼
Allen Gp	9	15	19	18⅝	18⅞	− ⅛
Alld Cp	6	393	53⅛	52½	52⅞	− ⅛
Alld St	6	140	29	28	28¼	− ¼
Allis Ch	9	3102	20¾	20½	20⅝	+ ⅛
Allr Au	15	42	28¾	27½	28¾	+ 1¼
Alph P		1	13¼	13¼	13¼	
Alcoa	6	1434	28⅞	27⅞	28	− ⅛
Am Sug	3	67	42⅞	41⅝	41⅝	+ ⅛
Amax	12	2561	65	62½	64	− ¼
Am Hess	9	828	34⅛	34	34⅛	− ⅛
AmAir	54	532	14⅞	14¾	14⅞	− ⅛
AAir wt		111	5¾	5⅜	5⅜	− ⅛
A Brnd	6	248	40¾	40¼	40¾	− ¼
ABC	6	970	30¼	30	30	− ¼
Am Can	9	173	38	37½	37⅝	+ ⅛
A Cyan	8	550	31	30⅞	30⅞	− ⅛
ADT	10	62	33⅞	33¼	33¼	− ⅛
AEI Pw	7	778	16⅝	16⅜	16⅝	− ⅛
Am Exp	6	587	46⅛	45⅝	45⅝	
A Gnins	7	25	40¼	39⅞	40	
Am Hoist	6	68	19⅜	19¼	19⅜	+ ⅛
A Home	10	x565	31½	31	31	− ⅛
Am Hosp	13	490	41½	41	41½	+ ⅛
AMI	18	1594	46⅛	45⅜	45¾	− ⅛
Am Mot		162	37⅜	35⅝	35⅝	− ¼
ANat R	8	136	43	42½	42⅝	− ⅜
Am Std	6	166	34¼	34¼	34¼	− ⅛
A Steril	11	209	11⅜	11⅛	11⅛	− ⅛
ATT		73167	58	57⅜	58	+ ¼
Amfac	4	518	24	23⅝	23⅞	− ⅛
Amp In	15	219	50¾	50¼	50⅝	− ⅛
Ampco	5	14	21⅞	21¼	21¼	− ⅝
Amrep	15	21	9¼	9¼	9¼	− ⅛
Am Star	3	74	24½	24⅛	24½	+ ½
Analog	21	25	18¼	18	18	
Anchr H	7	29	17	16¾	16¾	
Angelic	12	152	18⅝	18¼	18⅜	− ⅛
Anheus	8	860	36½	36¼	36¼	− ⅜
Anixtr	16	214	19⅛	18⅜	19	+ ⅛
Apache	24	652	u25⅞	25⅞	25⅞	+ ⅛
Apld M	6	50	18	17½	17½	− ½
Arcat C	8	31	27¾	27	27¾	+ ½
Arch D	7	394	17⅞	17½	17⅝	− ⅛
Ariz PS	6	280	17¼	16⅞	17⅛	
ArlnRty	6	538	2	d 1¾	1⅞	− ⅛
Armco	8	78	33⅛	32⅝	33⅛	+ ⅜
Arm Ru	4	20	36⅞	36⅜	36⅜	− ⅜
Arm Win	8	114	17¼	16⅞	17¼	+ ⅛
ArowE	17	31	16¾	16⅜	16¾	
Asarco	13	503	42	41⅛	41¾	+ ⅜
Ashld O	20	707	38½	38	38⅛	+ ⅛
Asd Drg	7	66	28⅝	28⅛	28¼	− ⅛
Atl Rich	8	1042	51⅜	50⅝	51⅜	+ ¼
Atlas C	5	12	14¼	14⅛	14¼	
Aut Dt	20	1571	28¾	28½	28⅝	− ⅛
Avco Cp	5	325	27¾	27½	27¾	
Avery	10	11	25½	25⅜	25⅜	
Avnet	12	99	50⅞	50	50⅝	+ ⅜
Avon	9	469	37⅞	37½	37¾	
Bkr Int	15	1152	45⅛	44¾	45⅛	
Bald U	7	29	42⅝	42¾	42½	− ⅛
Ball Cp	7	23	31⅞	31½	31½	− ⅛
Bally	9	770	25	24¼	24¼	+ ⅛
Bandag	10	24	24½	24⅛	24¼	+ ⅛
Bang P	4	15	23½	23¼	23¼	+ ⅛
Bk of Va	7	15	14¾	14⅜	14⅜	
Bnk A	6	x916	23⅛	d22⅜	22½	− ⅛
Bank Tr	4	121	30⅝	30¼	30¼	+ ⅛
BardCR	16	164	29¼	28⅞	29⅛	+ ⅛
Bas Re	18	141	7	6⅝	6⅝	
Bausch	14	107	50⅞	50	50	− ¾
Baxt Tr	15	1212	57	56½	56½	
Beat Fd	7	402	22	21⅜	21⅜	− ⅛
Beckmn	18	74	32	31¼	31½	− ⅛
Bect Dic	13	152	47¼	46¼	46⅝	− ⅝
BelcPt 60	8	181	34⅛	33½	33⅞	− ⅛
Beldn H	8	8	7⅜	7¼	7⅜	
Bel How	8	67	23	22½	22½	
Bell Ind	10	18	16¼	16	16	− ⅛
Bell Can		18	14½	d14¼	14⅜	− ⅛
Bendix	4	187	64⅞	64½	64¾	
Bentl Cp	7	221	23⅝	23⅛	23½	+ ½
Benquet	6	241	6⅝	6	6	− ⅛
Berkey	16	40	3⅞	3¾	3¾	
Beth Stl	8	838	23¾	23¼	23¼	− ⅝
Black D	8	288	16¾	16½	16½	
Blair Jhn	7	91	21¼	20¾	21	
Bliss L	8	85	22	21⅞	22	
Blck HR	12	39	37¼	36½	36½	− ¾
Blue Bel	7	12	28½	28¼	28¼	
Bob Brk		43	4⅛	4	4	
Boeing	4	x2974	28⅛	d26⅞	27	− ⅜
Bois Cas	8	338	40¼	39⅝	39⅝	− ⅛
Borden	6	531	29⅞	29¼	29½	− ¼
Borg W	8	90	50½	49½	49½	− 1
Bos Edis	8	140	u23⅞	23⅞	23	+ ⅛
Braniff		1064	3⅜	d 3¼	3⅜	
Brist My	11	1113	49⅛	48⅝	48⅞	− ⅛
Brit Pt	3	121	22⅞	22½	22⅞	− ⅛
Brk Gl	8	7	16¾	16¾	16¾	
Bwn Sh	7	3	24½	24¼	24¼	
Bwn Gp	6	71	28¼	28	28¼	− ⅛
Brwn Fr	14	197	33⅝	33¼	33¼	− ⅜
Brnswk	8	1097	20¾	20	20	− ⅞
Brush W	13	29	41⅜	41⅛	41⅜	+ ⅛
Bucy Er	9	167	20	19⅝	19⅞	− ⅛
Bunkr H	9		15⅛	14⅞	15	
Burl Ind	7	67	22⅝	22⅜	22⅝	− ⅛
Brl Nth	8	670	54⅝	53½	53⅝	− 1⅛
Burndy	10	75	39¼	39	39	− ⅝
BrnsRL	11	206	6⅝	6⅛	6¼	
Burrghs	54	680	35⅛	34¾	34⅞	− ⅛
Butte	8	46	29½	29⅛	29⅛	+ ⅛
CBI Ind	12	84	51	50¼	50¼	− ¼
CBS	8	54	55½	55⅛	55⅛	− ½
CCI	8	132	13⅛	12⅝	13	− ⅛
CLC	5	8	17	16¾	17	
CNA Fi	12	14	16⅛	16	16	− ⅛
CPC	8	258	32⅛	32	32⅛	+ ⅛
CSX	7	169	50¾	50⅛	50⅜	− ¼
CTS	1	11	26	29¾	29¾	+ 1⅛
Cabot	12	200	34⅝	34	34⅛	− ¼
Cadenc	19	12	10⅛	10⅛	10⅛	
Caesars	8	612	8¼	8⅛	8⅛	
Callahn	15	49	18⅛	17½	17½	− ⅝
Camp RL		90	15¼	15¼	15⅜	− ¼
Camp Sp	7	34	28½	28⅜	28⅜	
Cdn Pac		494	43¾	42¼	42¼	− 1⅜
Can PE		96	19⅜	18¾	18¾	− ¼
Cap Cit	13	122	74¼	74	74	− ½
Cap Hld	7	36	20⅛	20	20¼	+ ⅛
Carling		179	6	5½	5¾	− ¼
Carnat	7	100	30⅞	30⅜	30¾	− ¼
Carr Gn		2	14⅝	14⅝	14⅝	
Cart Hw	8	218	19⅞	17¼	17½	
Cart W	8	41	12	11⅞	11⅞	− ⅛
Casti Ck	9	187	13⅜	13	13⅛	+ ⅛
Catrp T	10	831	63⅜	63¼	63¾	+ ⅛
Celanse	7	444	63¾	62⅝	63½	
Cenco	10	129	11¾	11⅝	11⅝	
Centex	12	103	33⅜	33¼	33¼	
Cen SW	6	827	14½	14¼	14¼	− ⅛
Cn Sova	4	256	12¼	11⅞	12	+ ⅛
Cen Tel	9	263	31¾	31⅜	31⅜	+ ⅛
Cessna	9	1034	29⅝	29⅛	29¼	+ ¼
Chmp I	9	421	24¾	24¼	24½	
Chmp S	10	162	10¼	10⅛	10¼	+ ⅛
Chart Co		404	11⅛	10¾	10⅞	
Chase M	6	260	52¼	51⅝	52	− ⅛
Chisea	9	54	8⅝	8⅛	8⅛	+ ⅛
Chm NY	4	238	53	52⅝	52⅞	+ ⅛
Ches P	10	380	35½	34½	34¾	
Choc FN	12	197	11¾	10¼	11⅝	+ 1⅜
ChrisCft	8	10	34⅛	33⅞	33⅞	− ⅛
Chroma	9	585	25⅜	25	25⅛	− ¼
Chrysir		533	5⅞	5⅝	5¾	
ChurCh	9	39	29⅛	28¾	28¾	− ½
Cin Mil	16	53	35⅞	35	35	− ⅛
Citicrp	7	318	25¾	25⅝	25⅝	− ¼
Cities Sv	14	3186	61¼	59	60½	+ ½
City Inv	8	1586	27½	26¾	26⅞	+ ½
Clark Eq	8	760	32½	32¼	32¼	− ⅛
Clark O	19	x986	36⅜	36¼	36⅜	
Clv Clf	8	26	36⅞	35¾	35¾	− ⅜
Clev El	6	996	14⅝	14¼	14¼	− ⅛
Clorox	8	448	12⅞	11⅞	12	
Cluett P	7	28	13⅜	13⅜	13⅜	
Coastal	14	1156	57¾	56	57⅛	+ 1⅛
Coca Btl	5	197	10¼	10⅛	10⅛	
Coca Col	10	1171	34⅜	33⅝	33⅞	− ½
Cldw Bk	16	22	21⅜	21	21⅜	+ ½
Cole N	27	7	23⅞	23⅜	23¾	
Coleco	7	76	10⅛	9¾	9⅞	
Colg Pal	7	813	15⅜	15⅛	15¼	− ⅛
Col Alk	9	90	11½	11⅛	11⅜	+ ⅛
Col Penn	8	618	21	20⅝	20½	− ¾
Colt In	11	899	84¼	83¾	83¾	− ⅜
Col Gas	7	148	33½	33⅛	33¼	
Col Plc	8	236	37½	37¼	37¼	
Cmb En	10	447	40⅜	39⅝	39⅞	− ⅞
Cmdr I	21	125	45	44½	44½	− ⅝
Cmw E	7	1638	20⅛	19⅞	20	
Comsat	10	71	55⅛	54⅞	55	+ ⅛
Compgr	138	239	24⅜	23⅛	23⅜	− ⅛
Comp S	10	61	17½	17¼	17¼	− ⅛
Conoco	11	6821	92	91¾	91⅞	+ ⅛
Con Ed	6	1102	29¾	29¼	29⅜	− ⅜
Con Eds	6	55	29	28⅝	28⅝	− ⅜
Cns Frt	12	56	38¼	37½	38¼	+ 1
Con NGs	6	67	45½	45	45¼	+ ¼
Con Pow	5	633	17¾	17½	17⅝	+ ⅛
Cont Ai		326	10⅛	9⅞	10	+ ⅛
Cntl Cp	5	223	26⅞	26¼	26⅝	+ ¼
Cntl Grp	5	218	36½	36⅛	36⅛	− ⅜
Cont Tel	8	234	17	16¾	16⅞	
ClfData	9	325	74⅛	73½	73⅝	− ⅜
Cook Un	17	82	6⅞	5⅞	6⅛	+ ⅛
Coopr I	10	905	49¾	49	49¼	+ ⅜
Coop Lb	8	24	34¼	34	34	
Coppwd	9	15	45½	45¼	45¼	− ½
Cordura	9	15	9⅛	8⅞	8⅞	− ⅛
Core I	11	9	15⅝	15⅜	15⅜	− ½
Corn Gl	14	260	61¼	59⅜	59⅞	− 1⅜
Cowles	20	2	22	22	22	
Cox Br	18	11	68⅜	67¾	67¾	− ¼
Crane	9	51	40⅜	40	40	
Crock N	7	232	40	39½	40	+ ¾
Crom K	7	11	17¼	17	17¼	+ ¼
Cr Crk	7	37	29¾	29½	29½	− ⅛
Cr Zell	14	664	40⅜	40¼	40⅝	+ ⅜
Cum En	6	35	46⅛	45⅝	45⅝	− ⅛
Curt W	6	49	49¾	49¼	49⅜	− ⅜
DPF	7	161	10	9¾	9⅞	+ ⅛
Damon	109	36	8	7⅞	7⅞	
Dan Riv	5	29	15¼	15	15	− ¼
Dana Cp	12	1027	28⅝	27¾	28	− ¼
Dart Kft	7	571	50⅜	49¾	49¾	− ⅜
Data G	14	290	57⅜	56	56¼	− 1⅛
Data T		119	15⅞	15⅛	15½	+ ⅛
Dat Pn	24	654	55½	54⅞	55	− ⅛
Davco	11	5	12½	12⅜	12½	− ⅛
Dayt Hd	10	91	57¼	56¾	56¾	− ¼
Dayt PL	6	276	13⅜	13⅛	13⅜	+ ¼
Deere	12	1209	38⅛	37¾	38⅛	+ ⅛
Delm P	7	98	11½	11¼	11¼	− ⅛
Delta A	9	290	68¼	67	67¼	− 1
Delton	10	23	14⅞	14⅜	14¾	+ ⅛
Den Mf	9	38	23¼	22¾	23	− ⅛
Denny	11	87	26⅛	26	26	− ¼
Dentply	9	2	14¾	14¾	14¾	
De Soto	6	18	15⅛	15	15	
Det Ed	5	517	11½	11⅜	11½	+ ⅛
Dexter	12	59	31⅝	31	31⅝	+ ⅜
Di Gior	7	40	12¾	12⅝	12⅝	
Diam Int	13	118	34½	34¼	34¼	
Diam S	22	928	36¾	36	36⅛	− ⅜
Diebd	15	1320	37½	36½	37¼	+ ¼
Digital	15	701	98	97¼	97¾	+ ¼
Disney	14	1077	53¼	52⅛	52⅞	− 1⅛
Diver I	6	72	3½	3½	3½	
Dr Pepp	9	213	12¾	12½	12⅝	− ⅛
Dome		475	23½	23	23¼	− ⅛
Donald	17	2	31	31	31	+ ⅛
Donnely	10	47	37¼	36¾	37¼	+ ½
Dorsey	8	4	25½	25½	25½	
Dover	13	123	60¼	58	60	+ 2⅛
Dow Ch	8	1184	31⅝	30⅞	30⅞	− ¼
Dravo	11	73	19⅝	19⅜	19⅝	+ ⅛
Dresr	11	409	42⅛	40⅞	41	− 1
duPont	9	3824	47	45¾	47	+ 1
DKUNBrd	17	1460	68	67⅝	67⅞	− ⅛
Duq Lt	7	211	12½	12¼	12⅜	+ ⅛
Dyn Am	4	24	10⅛	10	10	
EGG	18	316	38¼	37½	37¾	− ¼
E Sys	24	23	49½	49	49¼	+ ¼
Eastco A		458	8⅝	8⅜	8⅜	− ⅜
East GF	13	79	23⅝	23	23	− ⅜
Eas Kod	9	731	74¼	73½	73⅝	− ⅜
Eaton	12	358	33½	32⅞	33	− ½
Echlin	22	101	12⅞	12¼	12½	− ⅜
Eckrd J	12	350	40⅛	39¾	40	+ ⅛
ElPaso	14	1352	27	26¼	26⅞	
Elec A	20	52	7⅛	6⅞	7	
ElMeMg	34	42	4½	4⅜	4⅜	− ⅛
Emer E	11	431	43⅞	43⅝	43¾	+ ⅛
Emery	11	15	15⅞	15⅝	15⅞	+ ⅛
Emhart	8	47	31¾	31¼	31⅜	− ⅛
Eng Cp	8	1073	19⅞	19¼	19½	
Ennis B	6	11	20¾	20¼	20⅜	+ ⅛
Envrtec		46	14	14	14	
Equifx	5	48	25	24½	25	+ ¼
Equimk		53	7¾	7⅜	7¾	+ ¼
Esmrk	12	5	53	53	53	
Esquire	7	1	24⅞	24⅞	24⅞	+ ⅛
Ethyl	6	116	26¼	26⅛	26⅜	
Evans P	11	52	21⅝	21	21	− ⅝
ExCel	8	203	28½	28	28	− ½
Exxon	5	x4898	35¼	34⅞	35	+ ⅛
FMC Cp	7	69	31⅛	31	31	− ⅛
Fabrge	61	122	25¾	25⅜	25¾	− ⅛
Fairchd	5	584	21¾	d21⅛	21⅜	− ⅜
Far WF	7	6	13	12⅞	13	
Farah	13	70	11⅜	11	11¼	+ ⅛
Feders		96	7	6⅞	6⅞	− ⅛
FdExp	22	524	64	63	63⅞	− ⅛
Fed NM		231	8¾	8⅝	8⅝	− ⅛
Fed Signl	10	16	21⅝	21¼	21⅜	+ ⅛
Fed DStr	6	883	38½	36¾	36¾	− 2¼
Ferro	9	140	30	29¾	30	+ ¼
Fieldcst	7	33	25½	25⅜	25⅜	
Figgie	5	14	17	16⅞	17	
Finl Fed		81	17⅝	17⅜	17⅝	+ ¼
Firestn	14	698	11⅞	11¾	11¾	
Ft Chrt	31	244	14⅞	14⅝	14¾	
FstnBcp	7	254	29	28½	28½	− ⅝
Fst P		74	4¾	4¾	4¾	
Fishr Sc	16	357	54⅝	54⅜	54⅜	+ ⅛
Fleet En	243	87	12¼	12⅛	12⅛	− ⅛
Fla Pw	6	1062	15¾	15½	15¾	+ ⅛
Fluor Cp	13	1775	37¾	36⅞	36⅞	− ¾
Ford		393	21⅛	20¾	21	− ⅛
For McK	8	57	37¼	36½	36½	− ½
Fos Wh	11	345	19¼	18¾	18¾	− ½
Four P	29	457	36⅞	36	36	+ ¼
Foxbro	12	84	47¼	47	47	− ½
Frst Mc	13	857	36⅛	35	35½	− ¾
Fruehf	12	65	28¼	28	28⅛	
Fuqua	4	663	18¼	18	18⅛	
GAF Cp	30	79	14¼	14	14	− ⅛
GCA	16	131	39⅛	38¾	39	− ⅛
GDV	10	193	19	18⅞	18⅞	− ⅛
GF Eqp	8	11	5⅜	5¼	5¼	− ⅛
Gannett	13	114	40⅜	39¾	39⅞	− ¼
Gearht	20	181	40⅜	39¾	39⅞	− ⅜
Gn Dyn	8	1526	29⅜	27¾	28	− 1½
Gen El	9	911	60½	60	60	− ½
Gn Food	7	517	32¾	32⅜	32⅜	
Gn Host		38	22¾	22½	22½	− ⅜
G Inst	15	679	39½	38¼	39	
Gn Mills	9	67	35½	35¼	35¼	
Gn Mot	78	x1679	49⅞	48½	48⅝	− ⅝
Gn Port	15	813	45⅜	44¼	44½	+ ⅛
GPU	17	303	5	4⅞	4⅞	
Gen Sig	10	321	41⅜	39	39½	− 1⅞
Gn Stl	12	13	14¾	14⅜	14¾	+ ⅛
GTire	8	70	26¼	26	26	− ⅛
Genesco	16	473	10½	9⅞	10½	+ ⅛
Genstr		192	25½	25⅛	25⅜	
Gen Pts	13	137	33⅛	32⅝	33⅛	+ ¼
Ga Pac	11	754	25	24⅞	25	
Gerber	7	227	31¾	31	31¼	+ ¼
Getty	7	791	76⅜	75⅝	76	− ½
Gib Fi		95	6⅛	5⅞	6⅛	
Gld Lw	80	7	24	23⅛	23½	− ½
Gillette	8	277	30¼	29⅝	29⅝	− ⅝
Ginos	10	25	8	7⅞	7⅞	− ⅛
GlobM	14	929	27⅝	27⅛	27½	− ⅛
Gdrich	7	191	23½	23¼	23⅜	− ⅛
Goodyr	6	963	20	19¾	19⅞	
Gould	14	229	28¼	27⅞	28	
Grace	7	440	50	49½	49⅝	− ⅜
Granitv	8	48	11½	11½	11½	
Gt AP		305	4¼	4⅛	4⅛	− ⅛
GtW Fin	18	1067	16⅛	15¾	15¾	− ⅛
Greyhd	6	298	17½	17¼	17¼	− ⅛
Gruman	12	52	25	24¼	24¼	− ⅛
Glf Wst	5	427	19⅛	18¾	18⅞	− ⅛
Gulf Oil	7	2109	39¼	38⅞	39⅛	+ ¼
Gulf Res	48	101	22⅜	22⅛	22⅜	+ ⅛
Glf SU	6	1185	11¾	11½	11⅝	+ ⅛
Gulton	50	209	12⅝	11⅝	12⅛	+ ⅛
Halbrtn	14	953	66⅝	65¾	66⅛	− ⅛
Hamr P	6	35	30⅛	30¼	30¼	− ⅜
Hndlmm	10	17	16¼	15⅞	15⅞	− ⅛
Handy	13	493	23¼	22	23¼	+ 1⅛
Hana M	7	27	35⅜	35	35⅛	+ ⅛
Harnist	16	71	14½	14	14	− ⅜
Harris	14	636	46¾	45¾	45⅞	− ⅜
Hart SM	8	77	23⅞	23½	23¾	
Hazltn	13	16	26½	26⅜	26⅜	− ⅛
Hecks	8	151	13⅜	13	13	− ¼
Hecla	9	859	13¾	13¼	13⅜	− ⅛
Heinz HJ	8	73	56⅞	56¼	56¼	− ½
HelnC	8	73	u20¾	19¾	20½	+ ⅝
Helier In	6	138	23½	23	23	
Helm P	19	444	48¾	47⅝	48¼	+ ⅛
Hercules	8	356	23⅝	23⅛	23⅛	− ⅜
Hershy	7	229	34⅜	33⅜	34¼	+ 1⅜
Heublin	7	70	29¾	29⅜	29⅝	− ⅛
Hewl P	21	746	48⅞	48½	48¾	− ⅛
High Vlt	12	96	9	8¾	8¾	− ⅛
Hilton	10	324	43	41⅝	42	− 1⅛
Hldy In	9	1393	29½	29	29¼	− ½
Homestk	13	648	52⅞	51¾

La Mutuelle du Canada perçoit plus de primes

La Mutuelle du Canada, compagnie d'assurance sur la vie, a perçu $471.9 millions en primes, au cours du premier semestre de 1981, soit une augmentation de 34 pour cent par rapport aux $352.1 millions encaissés pendant la même période de l'an dernier.

Les primes de rentes ont connu la plus forte augmentation, passant de $208 millions à $312.2 millions, soit une hausse de 50 pour cent. Les primes d'assurance-maladie ont augmenté de 17 pour cent, passant à $52.2 millions, et les primes d'assurance-vie se sont accrues de huit pour cent pour atteindre $107.5 millions.

Les souscriptions d'assurance-vie individuelle ont augmenté de 18 pour cent pour atteindre $1,355,400,000 contre $1,145,800,000 l'an dernier. Les souscriptions d'assurance-vie collective sont passées de $482.5 millions en 1980 à $529.5 millions cette année, une augmentation de 10 p.c.

Les sommes versées aux assurés et aux bénéficiaires au cours du semestre sont passées de $20.4 millions l'an dernier à $246 millions cette année.

L'actif de La Mutuelle du Canada est maintenant de $3.6 milliards contre $3.1 milliards au 30 juin 1980.

Bénéfices de Consumers Glass

TORONTO — Consumers Glass Company Limited rapporte qu'au cours du premier semestre de 1981, ses ventes consolidées ont atteint $108,183,000, comparativement à $92,560,000 durant la période correspondante de l'an dernier.

Le bénéfice net a cependant baissé jusqu'à $3,057,000 contre $4,353,000 en 1980, et le bénéfice par action a été de 60 cents contre 85 cents lors de l'exercice précédent.

Le bénéfice net a baissé comme résultat des frais considérablement plus élevés des taux d'intérêt. Cette hausse du coût de l'intérêt s'est traduite par l'équivalent de 43 cents par action après impôts.

Pas de nouvelle usine en Australie pour Alcan

Alcan Aluminium Limitée a décidé de ne pas procéder, pour le moment, à la construction d'une nouvelle usine d'électrolyse à Bundaberg, dans le Queensland, en Australie, a annoncé hier M. J.B. Clarkson, vice-président d'Alcan pour le Pacifique Sud.

Ce dernier a précisé que les raisons principales pour retarder indéfiniment le projet sont que les perspectives de la demande d'aluminium à court et moyen terme paraissent moins encourageantes que lorsque les travaux de préparation de ce projet ont été entrepris.

Alcan avait annoncé en août 1979 son intention de procéder à une étude détaillée de faisabilité d'une usine d'électrolyse en Australie d'une capacité initiale de 100,000 tonnes.

Poursuite de $4 millions

CHICAGO (Reuter) — Un ancien pilote de guerre au Vietnam, licencié par Eastern Airlines après avoir subi une opération de changement de sexe, réclame $4 millions à la compagnie pour discrimination sexuelle.

Karen Frances Ulane, auparavant Kenneth Francis Ulane, avait été mise à pied en avril dernier après 13 ans passés comme pilote dans la compagnie qui avait motivé sa décision par le fait qu'elle n'avait pu obtenir qu'un certificat médical temporaire pour continuer à voler.

Dans l'action en justice qu'elle a intentée, Karen Ulane souligne que Eastern Airlines ne compte que deux femmes parmi ses 4,500 pilotes. Son opération de changement de sexe remonte à avril 1980.

Elle réclame à la compagnie sa réintégration, $4 millions de compensation plus des dommages et intérêts.

TITRES AU COMPTOIR (de Toronto)

(Revue de la semaine)

INDUSTRIELLES

	Volume	Haut	Bas
Action Traders	104,950	.62	.58
Assoc Recrn	3,060	4.50	4.00
Bread Man	15,500	3.25	2.75
CIBE $2.50 'A'	1,601,680	25.25	24.625
Candy Investments	6,000	.25	.20
Carvern intl com	24,000	1.55	1.40
Cons Comp Com	12,711	.45	.37
Daniel Div	21,000	.10	.10
G-B Automated Equip	800	4.00	3.90
Goderich Elevators	100	42.00	42.00
Gotaas Larsen Shpg	640	7.50	7.50
Henn Br Com	6,400	1.25	1.125
Highland Qun A	3,880	4.50	4.00
Hudson Bay	z 20	27.375	27.375
Imperial Life	11,610	25.45	24.75
Intl By-Products	z 8	.75	.75
Intl Thomson Organ	500	5.625	5.625
Leisure World	300	10.00	10.00
Meridian Concepts	4,778	6.50	5.50
Motorcade Ind	z 1,700	.10	.10
N. Amer Comb	33,766	4.00	3.00
Nor Tel 5½A	315	8.10	6.00
Nor Tel 5½C	645	8.10	7.80
Provigo Inc	2,107	15.955	14.00
Pub Storage cdn prop	16,000	14.00	14.00
Pub Storage cdn pfy	18,546	10.00	10.00
Sydney Devel	360	2.35	2.35
TD bk ltd A	270	25.125	25.125
Transalta util 12pc	57,550	25.00	23.726
Util Funding corp	200	2.50	2.50
Util Funding A	200	2.50	2.50
Video Industries	6,500	1.50	.875
CIBC Warrants	336,500	5.25	4.50
Global Commctns wts	280	3.25	3.25
MacKenzie Fin warr	400	2.25	2.25
Total volume: 2,293,276.			
MINES			
Abino Gold	1,500	.35	.35
Aggressive Mns	24,500	.20	.16
Aladin Mnrls	2,500	.80	.80
Arion Mines	13,000	.20	.18
Aladin Mnrls	2,500	.80	.80
Arion Mines	13,000	.20	.18
Augdome	58,500	3.25	1.875
Band Ore Gold	6,000	.45	.40
Bijou Mines	500	.35	.35
Biron Bay Re	1,000	.45	.45
Black Cliff	2,200	1.625	1.50
Blythwood Mns	z 125	.25	.22
Braeswood Expl	1,500	.40	.35
Brunswood Expl	1,000	.30	.30
Cannon Mines	5,000	.30	.30
Canuc Res	43,781	1.30	1.00
Captain Cons Res	1,000	.60	.60
Card Lake	4,000	.30	.25
Carling Cop	15,000	.25	.23
Castlebar Silver	7,500	.40	.30
Cedar Ridge	3,650	1.00	.50
Century Energy	3,350	4.00	3.25
Chance Mng	5,700	.25	.23
Chocelard	2,500	.22	.22
Cincinnati Res	9,000	.95	.80
Comstock Kend	500	.70	.70
Cons Louanna gold	1,000	2.50	2.50
Cons Montcler	1,500	.33	.28
Coronation res(cda)	467,550	1.00	.60
Crackingstone	73,000	.50	.30
Craibbe Fletcher	1,000	.35	.35
Currie Rose	9,000	.90	.70
Cymbal Expl	4,000	.10	.10
Destorbelle Mns	2,000	.25	.25
Elmwood Res	20,900	.95	.80
Exxeter Res	250	1.25	1.25
Frankfield Expl	15,000	.25	.20
Gatefordmns	2,000	.15	.15
Golden Harker	2,000	.43	.43
Goldmac Expl	500	.15	.15
Gordex Min	6,500	.40	.15
Holmer Gold	3,300	5.00	4.50
Hucamp Mns	2,000	2.50	2.25
Huronian Mns	14,000	.57	.50
Intex Mng	7,000	.45	.40
Jameland	10,000	.60	.55
Jerome Expl	6,000	.48	.43
Jonpol Expl	4,000	1.15	1.00
Kappa Investments	500	.50	.50
Key Lake Expl	2,400	.45	.45
La Chib Mines	1,700	.01	.01
Langis Sil Cob	3,000	.22	.22

	Volume	Haut	Bas
Lassie R L	2,000	.63	.63
Lassie R L	2,000	.63	.63
Lenora Expl	5,300	.60	.45
Lennie Rd Lk	1,300	.65	.65
Lynco Resources	3,500	.10	.10
Lyndex Expl	56,500	1.55	1.30
M W Resources	14,130	.60	.55
Mareast Expl	8,700	.75	.50
Mercier Expl	3,250	.10	.10
Metina Dev	1,000	.10	.10
Mindamar Energy	27,000	.45	.35
Mirado Nickel	3,500	.35	.35
Mount Kend	5,000	.15	.15
Mount Pleasant	13,000	.27	.23
Mount Wright Irron	11,500	.45	.30
Nearctic Res	45,200	3.10	2.90
New Athona Mines	2,500	.35	.30
New Bid Gld	8,000	.20	.19
New Dimension	16,000	1.20	1.00
New Redwood	7,300	1.00	.75
Nolan Lake Ex	4,000	.10	.10
Nova Co Expl	6,000	.33	.30
Oceanic Iron	65,600	.50	.37
Orelock Expl	1,500	.15	.15
Parquet Res	14,000	.35	.30
Pelangio Larder	500	.25	.25
Petroline Expl	2,000	.15	.15
Probe Mines	2,000	.28	.28
Pronto Exp	2,000	2.00	1.50
Punters Gold	12,500	.39	.35
Ravilloyd Mns	10,000	.20	.19
Redcon Gold	7,200	.40	.35
Roxmark Mines	12,000	.40	.35
Rovcam Copper	7,500	.90	.75
Scintilore Expl	4,500	3.75	3.15
Seaway Base Met	7,100	.60	.55
Sheldon-Larder	1,000	.45	.45
Shingtree Gold	41,900	.28	.23
Silver Pack Reselte	15,500	.45	.30
Silverside Res	3,500	1.00	.90
Starratt Nickel	27,500	.22	.20
Temple Expl	4,000	.30	.30
Terry Gold	1,000	.30	.30
Tex Sol Expl	2,120	.23	.22
Tracker Resources	44,000	.33	.33
Vedron Ltd	8,000	.55	.45
Waite Dufault	1,200	.35	.35
West Hill Enterprise	2,000	.45	.45
Western Uranium	3,000	.05	.05
White Star Copper	4,000	.28	.28
Yellorex Mines	3,500	.35	.35
Young Davidson	6,000	.91	.90
Zahavy Mines	1,000	1.75	1.75
Coronation Gold warr	5,000	.05	.05
Nearctic Res warr	54,500	1.20	.85
Trucker Res warr	5,000	.05	.05
y-Kapuskasing Res	68,000	.85	.60
y-Sycon Energy corp	18,300	1.45	1.45
y-Cowest Gold res	450	1.20	1.20
Total volume: 1,715,181.			
OILS			
Ameracrude Intl	4,400	1.25	1.00
Brandy Brook	73,500	.37	.23
Celina Resources	3,500	.30	.30
Cessland	5,000	.80	.75
Complex Res	z 39	1.85	1.85
Evergreen Energy	1,000	.40	.40
Exroy Resources	z 340	.40	.30
Golden Bear	4,500	.60	.50
Golden Falcon	5,000	.20	.20
Invermere Res	80,000	2.843	2.483
Lumax Oil Gas	3,000	.85	.75
Offset O G	4,000	.35	.35
Petroflo Petroleum	400	1.00	1.00
Rambler Oil Co	75,200	2.00	1.50
Ranchmen's res 1976	30,812	24.00	23.00
Roxy Petroleum	100	5.25	5.25
Shadowfax Res	10,000	1.10	1.10
Solo Res Eng	10,750	1.00	.85
Spindle Top Egy	2,850	.45	.36
Texcan Eng	z 100	.35	.35
Trinova Res	2,500	.35	.35
Turbo Res	1,505	9.125	9.125
Sagebrush Res units	1,500	7.50	6.10
v Flying Cross Petel	9,250	2.80	2.80
y-Deer Creek	21,000	1.75	1.90
y-Sanreta Oi Gs	29,550	1.95	1.95
y Realm Resources	120,700	.60	.60
y-Stanley Reef	59,000	.85	.85
y Havelock Energy	10,750	.82	.82
y-Dixie Oi Gs	170,600	1.50	1.50
Total volume: 750,846.			

y - Stock issue in distribution.
z - Odd lots traded.

AMÉRICAINE

Valeurs	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Aeronca		4	4½	4½	4½	
Air Exp	10	16	13⅜	12⅞	12⅞	- ⅜
AlskAir		4	53	6¼	6⅜	
Amdhl	27	406	35½	34	34	- 1⅜
Alsral		2	78	1½	1½	+ ⅛
Anglo E	10	38	30⅜	30⅛	30⅜	
Apld D		80	3⅞	3¾	3⅞	+ ⅛
Aqut Cd		101	52½	52	52¼	+ ⅛
Asamr	8	105	13⅛	12¾	12⅞	- ¼
Avemc	9	25	11¼	10¾	11	- ⅛
Banistr		666	7⅛	6⅛	6¾	+ ⅛
Baruch	14	40	16¼	16⅛	16⅛	
Beverly	19	42	25½	25¼	25¼	- ⅜
Bic Pen	7	68	13¼	12⅞	12⅞	- ⅛
Bow Val		218	18⅛	17½	17⅞	
Brad Nt	117	488	10¾	10⅜	10½	- ¼
Brascn		45	27¼	27½	27½	- ¼
Breeze	6	36	19⅞	19⅜	19¾	
Camco In	14	15	39¼	38¾	39	+ ¼
Camp R		127	10⅛	9⅞	10⅛	- ⅛
Cd Mar		90	26¼	25⅞	26¼	+ 1½
Cdn Oc		13	12⅝	12⅜	12⅜	- ⅛
CastAM	8	1	16½	16½	16½	
Cetec		9	20	5¾	5½	- ⅛
ChmpH	46	219	2¾	2⅜	2¾	
Chft Dv		260	24	23½	24	+ ⅜
Colemn	15	53	26⅛	26	26	- ⅛
Cominc		31	48¼	46¾	47⅜	+ ⅞
Compo	12	15	7⅜	7⅛	7¼	
CompuD	7	2	8⅞	8⅞	8⅞	
Condec	113	280	24⅜	23¼	24⅞	- 1⅛
Con OG	14	80	18¼	17⅞	18	- ⅛
ContMtl	5	3	9¾	9¾	9¾	
Cook In	11	53	9	8⅞	8⅞	
Crutc R	12	229	25⅛	25¼	25¼	+ ⅛
Crystl O	119	119	29⅜	28½	28⅝	- 1
DWG	5	127	3½	3¼	3½	
Damson	25	237	15	14¾	15	
Data Pd	14	96	29⅞	29⅜	29½	+ ⅛
Delhi Oil	154	122	99¼	98½	98⅞	- ⅜
DevlCp	4	8	18⅜	18⅜	18¾	
Dixico		24	4	3⅞	3⅞	
Dome P		911	18½	18	18¼	- ⅜
Domtar		12	28¾	28⅜	28⅜	- ⅛
Dor Gas	13	400	24⅞	24	24¼	- ⅛
Dreco		43	16⅞	16⅜	16½	- ⅛
Dur Tst	11	14	11⅞	11⅝	11¾	- ⅛
Dynlctn	10	295	10¼	9⅞	10	- ⅛
ElAudD		31	3⅞	3½	3⅞	+ ⅛
Elsinor	21	136	8¼	8	8¼	+ ⅛
Fed Re		65	3⅞	3¾	3⅞	+ ⅛
Fin Gen	10	11	26¼	26¼	26¼	- ⅛
Fischr P		47	16⅞	16½	16½	- ⅛
Forst L	22	48	19½	19⅛	19⅜	- ⅛
Front A	6	146	21½	20¾	21	- ⅛
Gnt Yel		244	12¼	11⅞	11⅞	- ¼
GldFld		143	14¼	14⅜	14⅜	
GtAmI	3	27	13	12⅞	13	
GtLk Ch	17	3	47¼	47¼	47¼	- ¼
Greit	22	9	13½	13⅜	13⅜	- ⅛
Gif Cda		1586	23⅜	22⅞	23¼	- ¼
Gltstr	9	94	15⅜	14⅞	15	- ⅜
Hofman		4	2⅜	2⅜	2⅜	+ ⅛
Holly C	44	37	10⅛	9¾	10⅛	+ ⅛
Hud Gn		4	8⅛	8⅛	8⅛	- ⅛
HBay O		1128	u347⅛	32⅜	34½	+ 2⅜
Husky		111	13	12¾	12⅞	- ⅛
Imp Oil		83	30	29¼	29¾	- ⅜
InstrSv		412	¾	11-16	11-16	
IntCtv		257	11½	11¼	11½	+ ¼
IntBknt	18	427	6⅜	6⅛	6⅜	
Iroq Bd	13	27	12⅞	12⅜	12⅝	- ⅜
Jupiter	5	27	16½	15½	16½	+ 1
KinArk	47	27	3⅞	3⅝	3¾	
Lake Sh		40	16⅜	16⅛	16⅜	
Landmk	13	6	15⅜	15⅜	15⅜	- ⅛
Lightolr	11	355	u26	25½	26	+ ⅛
Lodge	12	14	5	5	5	
MCO Hd	19	272	16⅜	16⅛	16⅜	+ ⅛
Marndg		84	15-16	⅞	7-16	- 1-16
MarkP	13	63	12⅞	12⅜	12⅞	+ ⅛
Mego I		2	2¼	2¼	2¼	
Mtchl	15	364	32¾	31⅞	32¼	- ½
Mite Cp	9	4	28	27¾	28	+ ¼
Nt Pat		146	8¼	8½	8½	
N Idri	29	16	2	1⅞	2	
NY Tim	9	46	35½	34⅝	34⅝	- ⅜
NwtEnb	10	19	8⅞	8¾	8⅞	- ⅛
NCdn Oil		32	18⅞	18⅜	18½	- ¼
Numac O		1123	31¾	28¾	31½	+ 3
PGTrn	13	34	21½	20¾	21⅛	- ⅛
Phoenix		10	2¾	2¾	2¾	
Pionr S	11	24	5¼	5⅛	5¼	
Plant I		25	5½	5⅜	5½	- ⅛
Prair O		9	19½	19⅛	19⅜	+ ⅛
Pret Lm	7	6	17⅜	17⅛	17⅜	- ⅛
Rngr O		841	12⅞	12⅜	12¾	- ⅛
Resrt A	8	108	20	19½	19½	- ⅝
Rest As	6	82	6⅛	5⅞	6	- ⅛
RexNor	8	5	4½	4½	4½	+ ⅛
Rio Alg		12	29½	29½	29½	- ⅛
Roblin		15	4⅛	4	4⅛	+ ⅛
SSP		1	4⅜	4⅜	4⅜	- ⅛
Salem	81	1	13	13	13	
SFeRE	22	53	u41¼	40¾	41¼	+ ¼
Scurry R		2150	47	47	47	
Sheltr		21	2¾	2½	2⅝	- ⅛
Solifron	14	64	9⅛	9	9	- ⅛
Soundsn	7	18	12⅛	12⅛	12⅛	
StProd	5	11	u23¼	22¾	23¼	+ 1⅛
Sundnc		254	20	19⅝	19⅝	- ⅛
Susqueh		14	3⅛	3¼	3¼	
Synlov	11	8	6⅛	6¼	6⅛	- ⅛
Syst E	11	1	15¾	15¾	15¾	- ¼
Tech T	10	50	5¾	5⅝	5⅝	- ⅛
Teletlx	19	39	38⅞	37⅞	38⅛	+ ⅛
Tex Cd		9	31	30¾	30¾	
Totl Pet		36	16⅛	16⅛	16⅜	- ⅛
Tran Lux	8	14	10⅝	10⅛	10⅛	- ¼
Twin F		76	7⅞	7⅝	7¾	
UNA	9	8	4¼	4¼	4¼	+ ⅛
Unimax	32	1	4⅛	4⅛	4⅛	
UAir Pd	15	5	17⅜	17¼	17⅜	- ⅛
UnAbst	5	24	7½	7¼	7¼	- ⅛
Vernit	10	41	14¼	14⅛	14⅛	- ⅛
Vulcn Cp	6	14	14⅛	14	14	
Wang B	24	377	33¾	33¼	33¼	- ¼
Wang C	22	12	30⅝	30⅛	30⅜	- ⅛
Wrn C w		55	20	19½	20	+ ⅛
Wstburn		288	23½	22⅝	22⅞	- ⅛
Whous	8	5	20	19¾	19¾	- ¼
Wk Wear	8	1	9¼	9¼	9¼	
WW En	52	220	12½	12	12½	
Wrght H		75	3¼	3⅛	3⅛	- ⅛

Total sales: 3,960,000.

L'ARGENT

Les courtiers londoniens ont haussé hier le prix de l'argent de $0.056 américains par rapport à l'ouverture de la veille.

VENDREDI: $8.514

MONTRÉAL — Handy & Harman's évaluait le prix de l'argent canadien à $10.688 l'once Troy.

NEW YORK — Handy & Harman's évaluait le prix de l'argent américain à $8.60 l'once Troy.

L'OR

Le prix de l'once d'or hier à Londres était coté, en dollars américains, à $399.75 à Paris à $466.44 — à Francfort à $400.03 — à Zurich à $397.50 — à Hong Kong à $401.01.

L'once d'or fin était coté hier matin à $493.00 à l'offre et à $503.00 à la demande, par la société Deak-Perera Canada Inc., un important courtier en métaux précieux et en devises étrangères.

L'once d'or hier à la fermeture était coté, en devises canadiennes, à $490.64 à l'offre comparativement à $499.24 à la demande, par la fiducie Guardian, et l'argent à $10.41 à l'offre comparativement à $11.20 à la demande.

LE DOLLAR

MONTRÉAL — Le dollar américain par rapport à la devise canadienne était en hausse de ⅛ à $1.2407 et la livre sterling était en baisse de 23/100 à $2.2258.

NEW YORK — Le dollar canadien par rapport à la devise américaine était en baisse de 13/100 à $2.2258 et la livre sterling de 28/100 à $1.7940.

TITRES AU COMPTOIR

Valeurs	Ventes	Haut	Bas
Aggressive	2000	20	20
Candn Keely	1000	17	17
Ex-Rov	625	60	60
Macdonald Mns	3000	212½	212½
Starrat Nickel	2000	19	19
Western Quebec	1000	87½	87½

FONDS MUTUELS

Institute Members	
AGF Group	
Amer Gwth	10.93
Cdn Gs Egy	10.05
Cdn Sec Gth	12.81
Cdn Trusteed	3.44
Corp Invest	8.28
Corp Inv Stk	5.00
Gwth Equity	6.46
Japan	6.19
nMMF 20pc	10.00
Option Equity	5.09
Special	6.05
Bolton Tremblay	
Cda Cumul	13.68
Income Fnd	8.69
Internatnl	14.66
Ptd Resourc	12.35
Taurus	19.09
Calvin Bullock Gr	
Acrofund	2.29
Banner Fnd	7.83
CIF	6.25
CIF Income	8.44
Central Group	
vCam Grwth	7.53
vCompound	10.31
vDividend	10.99
vFund 4000	6.39
vIntl Energy	2.84
vIntl Gwth	7.30
vIntl Incom	3.73
vNat Res Gth	6.60
vNorthn Egy	5.22
vRevenue Gth	4.02
vUnivest	7.40
CSA Mgmt Gr	
Goldfund	4.21
Goldtrust	4.73
Confed Group	
Dolphin Eqty	6.37
vDolphin Mtg	4.62
Cundill Group	
vSecurity	9.97
Value	7.99
Dynamic Group	
vnDyn Amer	7.43
vnDyn Fnd	15.78
vnDyn Incom	4.87
Eaton Bay Group	
Commwth	6.93
Dividend	4.93
Growth	9.26
Income	3.03
Internatnl	9.47
Viking	10.05
Guaranty Trust Gr	
vninv Equity	13.92
vninv Income	3.46
vnMortgage	9.40
Guardian Group	
Enterprise	1.24
Groped Inc	5.98
Gwth Fund	26.33
North Amer	7.23
Mutual Acu	6.23
Sec Income	10.01
World Equity	7.73
Investors Group	
vBond	3.42
vDividend	7.22
vGrowth	17.20
vInternatnl	11.41
vJapan	17.30
vMortgage	4.37
vMutual	7.21
vProvidt Stk	9.50
vRetiremnt	12.25
vnJones Hewrd	5.33
vManaged Gth	5.16
Montreal Trust Gr	
vnEquity	25.98
vnIncome	6.53
vnInternatl	12.41
vnMortgage	8.98
Principal Gr	
vCollective	15.01
vGrowth	7.
0	
vVenture	8.56
vBond	2.30
Prudential Gr	
Growth	9.67
Income	4.07
vSask Dev Fd	3.80
Scotiafund Gr	
Scotiafund	1.78
Scotiafd Mtg	.86
Sterling Group	
vMortgage	4.48
vTempleton Gth	9.66
United Bond Share	
RoyFund	12.99
RoyFnd Inc	4.35
Universal Group	
Equity	15.10
Income	3.20
American	6.37
Resource	6.97
Non-Members	
nAltamira Fd	5.65
Assoc Inv	10.05
Beaucanadex	7.14
Canagex Gr	
vHypothec	8.96
vObligatns	7.11
vCapital Gth	6.28
nCapstone	5.10
xComp Cap	9.25
Co-op Trust Gr	
vnCo-op Fnd	15.29
vnLandmk	15.26
Desjardins Gr	
vActions	14.98
vHypothec	3.89
vInternatnl	12.31
vObligatns	3.65
vQuebec	7.22
nvSpec	10.68
Dixon, Krog Gr	
Dixon, Krog	15.60
Heritage	5.21
Vanguard	16.29
vDomequity	16.71
vDomin Comp	14.67
Dreyfus Group	
vInc	15.57
vInternatnl	26.59
Executv Intl	1.24
xFld Trend	31.89
nFst Can Mtg	9.11
nFiscon Fd	5.42
Harvard	13.13
Industrial Gr	
Indust Amer	3.04
Indust Div	6.77
Indust Eq	10.98
Indust Gth	6.86
Indust Incom	6.90
Indust Pens	28.54
Keystone Gr	
xCus K-2	6.67
xCus S-1	17.51
xCus S-4	6.54
xLex Rsrch	16.99
xMannatn	4.26
vMaritime Eq	4.39
Marlborough	9.83
nNatrusco	23.19
NW Group	
vCanadian	8.02
vEquity	15.13
xOne Wm St	18.14
xOppenhmr	10.11
Pemberton Gr	
nPacific Div	7.38
nPacific Rel	5.04
nPacific US	6.90
PHN Group	
vBond	7.10
vCanadian	14.03
vDiv Income	10.35
Fund	25.53
vPooled	37.86
nyPRSP	25.13
PMF Managmnt	
anPension Mu	12.27
nXanadu Fd	7.13
nPutnam	11.80
Pret et Revenu Gr	
vAmerican	15.74
vCanadian	9.27
vFonds H	4.56
vRetraite	9.52
Synchrovest	7.87
vTradex	5.54
Trans Canada Gr	
A	5.34
B	66.70
C	12.11
United Group	
Accumula	8.07
Accumula R	7.62
American	2.98
vCont Mortg	4.89
Horizon	5.44
Security	3.67
Venture	7.47
Venture Ret	9.25
nyWaltaine	34.33
Western Gwth	6.61

LES DEVISES

(PC) — Voici les taux des devises étrangères tels que fournis par la **Banque de Montreal**. Les cotes sont en **monnaie canadienne**.

Ces taux sont qualifiés de **minimaux** parce qu'ils fluctuent durant la journée et qu'ils varient d'une banque à l'autre. x-Taux mensuel fixe.

Afrique du S.	Rand	$1.2965
Allemagne O.	Mark	$0.4900
Ar. Saoudite	Rial	$0.3640
Australie	Dollar	$1.4050
Autriche	Schilling	$0.0700
Bahamas	Dollar	$1.2470
Bahrain	Dinar	$3.1963
Barbade	Dollar	$0.6245
Belgique	Franc	$0.03000
Bermudes	Dollar	$1.2470
Brésil	Cruzeiro	$0.01296
x-Bulgarie	Lev	$1.2819
Caraïbes	Dollar	$0.4620
Chine	Renminbi	$0.7060
x-Colombie	Peso	$0.0222
Danemark	Couronne	$0.1570
E.A.E.	Dirham	$0.3252
Espagne	Peseta	$0.01250
Etats-Unis	Dollar	$1.2422
Fiji	Dollar	$1.3800
Finlande	Mark	$0.2675
France	Franc	$0.2080
Grèce	Drachme	$0.0205
Guyane	Dollar	$0.4160
Hong Kong	Dollar	$0.2100
Hongrie	Forint	$0.0343
Inde	Roupie	$0.1410
Indonésie	Rupiah	$0.002080
Irak	Dinar	$4.0180
Irlande	Livre	$1.900
Israël	Shekel	$0.1050
Italie	Lire	$0.000955
Jamaïque	Dollar	$0.7005
Japon	Yen	$0.005310
Koweit	Dinar	$4.3480
Liban	Livre	$0.2756
Malaysie	Ringgit	$0.5265
Mexique	Peso	$0.0505
Norvège	Couronne	$0.2000
N.-Zélande	Dollar	$1.0150
Pakistan	Roupie	$0.1295
Pays-Bas	Florin	$0.4420
x-Pologne	Zloty	$0.0389
Portugal	Escudo	$0.0195
x-Roumanie	Leu	$0.2696
Royaume U.	Livre	$2.2255
Singapour	Dollar	$0.5740
Suède	Couronne	$0.2330
Suisse	Franc	$0.

Évacuateur d'Hydro à Rivière-des-Prairies

■ (PC) — C'est avant la fin de l'année qu'Hydro-Québec doit déposer devant le ministère de l'Environnement sa demande d'autorisation pour des travaux à la centrale Rivière-des-Prairies.

M. François Lord, porte-parole de la société d'État, a rappelé qu'il s'agit de construire un nouvel évacuateur de crues à cet ouvrage réalisé entre 1928 et 1930, en aval de l'île de la Visitation. Les travaux d'une valeur de $30 millions, qui ont été décidés en 1980, doivent débuter le printemps prochain et être terminés en 1983. Une assemblée publique d'information doit avoir lieu le 25 août.

L'équipement qui produit le courant ne sera pas modifié. M. Lord a affirmé que «c'est encore très bon... très fiable» et que ces vieilles turbines devraient produire leurs 45 mégawatts pendant encore longtemps.

Hydro-Québec profitera aussi des travaux pour éliminer des hauts fonds qui nuisent à l'écoulement des eaux, ce qui permettra de réduire l'érosion.

Indices
MONTRÉAL 394.77 (+ 1.13)
TORONTO 2285.89 (−12.01)
NEW YORK 942.54 (−10.37)

Projet de fusion Atex-Eastman Kodak

■ Eastman Kodak Co. et Atex Inc. ont annoncé, hier, un projet de fusion qui ferait d'Atex une filiale à part entière de Kodak.

Atex est un concepteur et un manufacturier de systèmes sophistiqués de traitement de textes par ordinateur destinés aux entreprises de publication (journaux, magazines), dont LA PRESSE. Les programmes informatiques développés par Atex permettent aux employés des entreprises de publication d'utiliser les ordinateurs sans avoir le besoin d'un entraînement très poussé dans le domaine des langues informatiques.

Fondée en 1973 à Boston, Atex emploie 750 travailleurs et a enregistré des ventes de $50 millions pendant l'année financière 1981.

La transaction, qui est sujette à l'approbation des actionnaires d'Atex, impliquera l'échage de 1.1 million d'actions ordinaire de Kodak contre les actions émises d'Atex.

L'arrivée d'Atex avec Kodak va permettre une expansion de la technologie et de l'expertise des services dans les marchés de produits graphiques, a indiqué Walter Fallon, président et chef de la direction de Kodak.

fiducie populaire
dépôt garanti

Inscrite à la régie de l'Assurance-dépôt du Québec.

Je vois à mes intérêts!

"J'aime que mes économies soient entre bonnes mains. J'ai donc choisi le DÉPÔT GARANTI de la Fiducie Populaire. C'est un placement sûr dont le taux d'intérêt est élevé et garanti jusqu'à son échéance. De plus, il n'y a aucuns frais d'administration."

La Fiducie Populaire offre également toute une gamme de services financiers adaptés à vos besoins.

20%*
30 à 119 jours
(Minimum 5,000$)
*Taux sujet à changement sans préavis.

1405, boul. Henri-Bourassa est
Montreal, Quebec H2C 1H1
(514) 382-2282

FÉDÉRATION DE MONTRÉAL DES CAISSES DESJARDINS

Bon trimestre pour Sidbec

■ Le groupe Sidbec rapporte un revirement significatif dans ses opérations manufacturières, soit un profit de $8.4 millions pour le deuxième trimestre de 1981.

Ainsi, les opérations manufacturières ont généré au cours du premier semestre de 1981 un profit net de $3,791,000, soit une augmentation de 25 pour cent par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

Pour les six premiers mois, les ventes ont dépassé $251 millions, soit une augmentation de 12 pour cent, par rapport à la même période en 1980. L'entreprise a expédié 652,425 tonnes d'acier sous forme de produits finis et demi-finis, soit une augmentation de 22.5 pour cent.

PLACEMENTS IMMOBILIERS BM-RT

AVIS D'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DES DÉTENTEURS D'UNITÉS

AVIS VOUS EST DONNÉ qu'une assemblée spéciale des détenteurs d'unités de Placements Immobiliers BM-RT (la "fiducie") aura lieu dans le Tudor Room, The Royal York Hotel, 100 Front Street West, Toronto, Ontario, le 8 septembre 1981 à 10 h (heure de Toronto) aux fins suivantes:

1. étudier et, si jugé approprié, approuver les modifications suivantes à la déclaration de fiducie datée du 15 février 1973 en vertu de laquelle la fiducie a été créée:
   a) la reclassification des unités fiduciaires détenues par tous les détenteurs d'unités autres que la Banque de Montréal en unités de catégorie A;
   b) la création d'une deuxième catégorie d'unités fiduciaires désignées comme unités de catégorie B;
   c) l'autorisation d'émettre à la Société Hypothécaire Banque de Montréal des unités de catégorie B en contrepartie des débentures de la Société Hypothécaire Banque de Montréal (les "débentures SHBM");
   d) l'autorisation du rachat des unités de catégorie A pour des débentures SHBM à raison de débentures SHBM d'un montant en capital de $10,33 pour chaque unité de catégorie A rachetée;
   e) l'annulation de l'exigence qui prévoit que le conseiller maintienne un investissement dans la fiducie et place cet investissement en entiercement; et
   f) l'adoption des autres modifications nécessaires pour donner suite à ce qui précède.
2. délibérer sur toute autre question qui peut dûment être présentée à l'assemblée.

Par ordre des fiduciaires
NICOLAS W. R. BURBIDGE
Secrétaire

Des arrangements ont été pris pour que les détenteurs d'unités inscrits le 6 août 1981 reçoivent un formulaire de procuration et une circulaire d'information. Un détenteur d'unités peut se procurer un formulaire de procuration et une circulaire d'information à toute succursale de la Banque de Montréal ou aux bureaux sousmentionnés de la Compagnie Trust Royal. Les demandes de renseignements des détenteurs d'unités doivent être adressées à la Compagnie Trust Royal au numéro 514-876-2737 (à frais virés).

Terre-Neuve
Royal Trust Building
139 Water Street
Saint Jean, Terre-Neuve

Ile du Prince Édouard
72 University Avenue
Charlottetown, I.P.E.

Nouvelle-Écosse
Centennial Building
1660 Hollis Street
Halifax, N.-É.

Nouveau-Brunswick
Brunswick House
1 King Street
Saint Jean, N.-B.

Québec
1er étage
630 boul. Dorchester
Montréal, Québec

Ontario
Royal Trust Tower
Service de fiducie aux entreprises
23e étage
Toronto-Dominion Centre
Toronto, Ontario

Manitoba
330 St. Mary Avenue
Winnipeg, Manitoba

Saskatchewan
1862 Hamilton Street
Regina, Saskatchewan

Alberta
The Dome Tower
6e étage
Toronto-Dominion Square
333-7th Avenue, S.W.
Calgary, Alberta

Colombie-Britannique, Yukon et T. N.-O.
Royal Trust Tower
Service de fiducie aux entreprises
555 Burrard Street, Vancouver, C.-B.

Victoria seulement
1205 Government Street

Automobiles Plymouth Chrysler Laurentien Ltée

Chrysler Laurentien Ltée • Automobiles Plymouth

M. Gilbert Barthos
directeur de la division camions

M. J. Gilles Martel président directeur général d'Automobiles Plymouth Chrysler Laurentien Ltée a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Gilbert Barthos au poste de représentant des ventes et de directeur de la division camions. M. Barthos apporte à ses fonctions une expérience de 25 ans dans la vente des automobiles et camions Chrysler.

PLYMOUTH CHRYSLER LAURENTIEN LTÉE
ON S'OCCUPE DE VOTRE
2525, boul. LAURENTIEN, ST-LAURENT
335-0500
Plymouth CHRYSLER Camions Dodge VENTE SERVICE

À VENDRE
Midi Centre + Fleury est Mtl.
ÉDIFICE NEUF ENTIÈREMENT LOUÉ POUR 5 ANS
HYPOTHÈQUE TRANSFÉRABLE
13¼% - 5 ANS
9H A.M. À 5H P.M.
P-2644
Appelez Paul Hébert
661-5501

Plus de un million d'aubaines par annee
Les annonces classées
285-7111

«MURB» - ABRI FISCAL - CLASSE 31 - FRAIS INITIAUX (SOFT COSTS)
Condominium l'ERABLIÈRE, Sainte-Adele, P.Q. Site exceptionnel desservi par une multitude d'attraits et de services: ski, golf, tennis interieur, racquetball et bien d'autres. Prix special d'ouverture: $49,500. Pour profiter des SOFT COSTS au maximum il faut commander des maintenant SOFT COSTS $12,375. Bureau des ventes: 189, chemin Loup-Garou Sainte-Adele, (514) 229-2115.
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE NOVACO LTÉE
1485, rue Bishop, Suite 100, Montréal Tel.: (514) 842-5462 Telex: 055-61256

Ordre des Arpenteurs-Géomètres du Québec

Jocelyn Fortin, a.g.
Secrétaire-général

Le Président de l'Ordre des Arpenteurs-Géomètres du Québec, M. Jules Couture, a.g., est heureux d'annoncer la nomination de M. Jocelyn Fortin, a.g. comme Secrétaire-Général de l'Ordre. M. Jocelyn Fortin qui est un gradué du Mont-Saint-Louis Sc58 ainsi que de l'Université Laval B.Sc A. 62 et MSc 68 exerçait en cabinet privé depuis dix-neuf (19) ans. Il abandonne donc la pratique active pour se consacrer au service de l'Ordre des Arpenteurs-Géomètres et du public en général.

Aux ASSURÉS et RENTIERS de la DOMINION VIE

Pendant l'interruption au service postal, vous pouvez faire votre paiement par l'entremise du bureau local de la Dominion Vie, ou, aux succursales de la Banque Royale.

Veuillez utiliser ce coupon pour régler votre prime à la Banque.

Nous invitons nos clients, dont le chèque de rente (ou autre) est dû, à communiquer avec nous par téléphone 849-8696. Nous pourrons alors les diriger à une de nos succursales, et ainsi pouvoir ramasser le chèque.

DOMINION VIE
Police #
Montant payé
Nom
Adresse

Dominion Vie
LA DOMINION, COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

AVIS DE la presse
À TOUS SES ANNONCEURS

En raison de la grève des postes, vous pouvez payer votre compte à une succursale de la Banque nationale du Canada.

Vous pouvez également régler vos factures par carte Visa ou Master Card sur un simple appel à nos bureaux au numéro (514) 285-7135.

Liliana Pelini, Montreal

Quelqu'un en qui vous pouvez avoir confiance

Judy Fujioka, Toronto

Judy Duncan, Vancouver

Nancy Kastes, Calgary

Nancy Dasent, Calgary

Karen Paquette, Vancouver

Cheri Dinovo, Toronto

Donna Palmer, Calgary

Ce que vous voyez ici, c'est la raison pour laquelle Drake Personnel vous offre un service tout à fait spécial—**nos employées.** Toute notre équipe a un seul objectif: s'efforcer d'atteindre un degré d'excellence hors pair dans toutes les phases de notre service. Il faut donc que les conseillères de Drake Personnel—comme celles que vous voyez ici—soient d'une compétence hors pair. Et elles le sont. Pour mieux vous servir, nous ne choisissons que des conseillères qui possèdent une bonne maturité d'esprit, avec des connaissances de base très diverses, et qui s'intéressent à faire carrière. Ensuite, nous leur donnons une formation poussée grâce à un programme qui n'a pas son pareil. Et ce processus de formation ne s'arrête jamais.

Donc, lorsque vous recherchez du personnel auquel vous pouvez vous fier—commencez par vous adresser à quelqu'un en qui vous avez confiance. Le personnel de Drake Personnel.

Drake Personnel
une division de Drake International Inc

Halifax 429-2400 • Montréal 281-1930 • Ottawa 236-0458 • Toronto 923-5471 • Winnipeg 786-3406 • Calgary 265-3460 • Edmonton 426-5500 • Vancouver 684-4311